COMMUNE DE BARRE DES CÉVENNES

Département de la Lozère

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Étude préalable - mai 2023



Agence RAPHANEAU FONSECA
architecture & patrimoine
(Mandataire)
07110 CHASSIERS

Cyril GINS
paysagiste DPLG
Co-traitant
30140 MIALET

ALPICITÉ
urbanisme, cartographie
Co-traitant
05200 EMBRUN

Charlotte BLEIN, ArcheVive
historienne et archéologue
Co-traitant
30319 ALÈS

SOMMAIRE

PRÉSENTATION **p.3**

PARTIE 1 : LES GRANDES PÉRIODES HISTORIQUES **p.6**

1.1 Introduction p.7
1.2 Préhistoire, protohistoire et Antiquité p.9
1.3 Le Moyen Âge p.11
1.4 L'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle) : l'essor de Barre des Cévennes p.12
1.5 L'époque contemporaine (XIXe - XXe siècle) : le déclin des foires p.14

PARTIE 2 : L'ANALYSE PAYSAGÈRE **p.15**

2.1 Une commune de transition et d'interface, géographique, climatique et paysagère p.16
2.2 Un village géologie et paysage p.17
2.3 Un village et deux visages paysagers p.19
2.4 Une très grande diversité d'ambiances p.24
2.4 Les éléments signaux du village: Un dialogue entre éléments bâtis et paysagers p.25
2.6 Un village et trois séquences d'approche p.26
2.7 Chemins et drailles p.30
2.8 Jardins vivriers p.32
2.9 Les espaces publics p.33

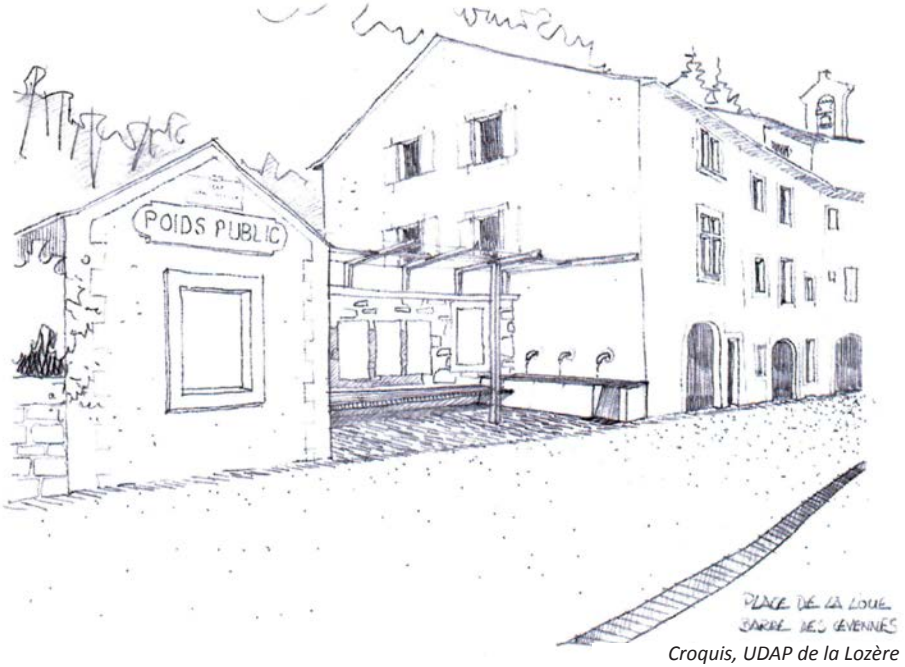
PARTIE 3 : L'ANALYSE URBAINE ET ARCHITECTURALE **p.40**

3.1 L'habitat dispersé p.41
3.2 Le patrimoine monumental réparti sur le territoire communal p.46
3.3 La morphologie urbaine du centre p.48
3.4 Les typologies architecturales p.55
3.5 Les éléments d'architecture caractéristiques p.61
3.6 Les édifices monumentaux du bourg p.65
3.7 Le patrimoine contemporain p.68

PARTIE 4 : PROPOSITION DE PÉRIMÈTRE SPR **p.69**

4.1 cartes des protections et servitudes p.70
4.2 Le périmètre proposé p.71
4.3 Le centre village où se concentrent les éléments patrimoniaux majeurs p.72
4.4 LES ENJEUX d'Une relation FORTE entre le village et son socle p.73

BIBLIOGRAPHIE **p.76**



Croquis, UDAP de la Lozère

PRÉSENTATION

Barre des Cévennes est un bourg singulier, situé à la frontière entre les vallées Cévenoles et les causses du haut Gévaudan, autrefois lieu de 13 foires annuelles qui lui ont valu un rayonnement exceptionnel. Implanté à 920m d'altitude, la structure urbaine s'étire le long d'une grande rue, au pied d'une barre calcaire de près d'un kilomètre de long appelée le Castelas. L'ensemble en quatre strates : Castelas / bourg / jardins / pente enherbée constitue un patrimoine urbain et paysager de grande qualité.

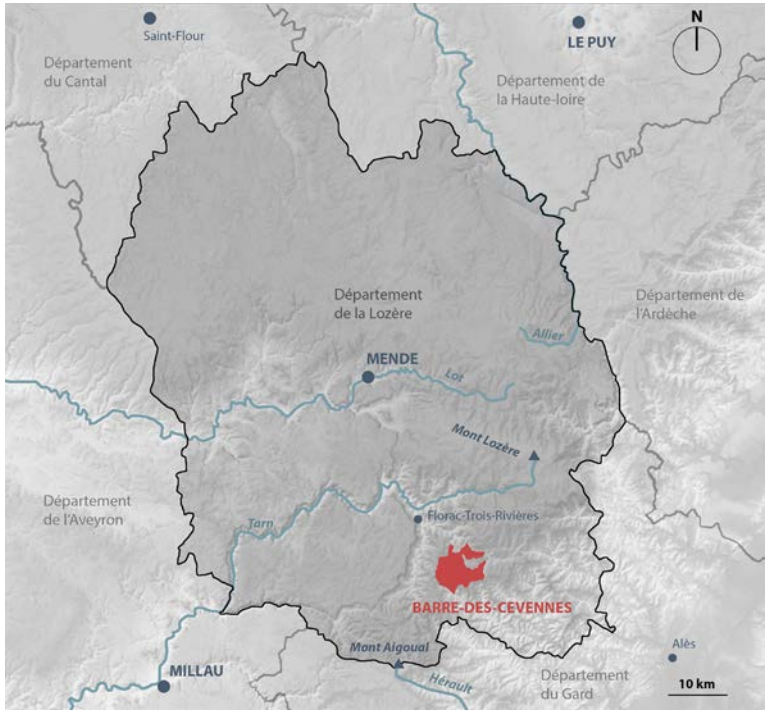
Située dans le département de la Lozère, à proximité de Florac Trois Rivières, la commune compte 203 habitants (2019) répartis entre le chef-lieu et plusieurs petits hameaux (le Vergougnous, le Malhautard, le Malhautier et le Mazeldan). Elle fait partie du Parc National des Cévennes (une part importante de son territoire est située en zone "cœur" de parc) et membre depuis 2017 de la communauté de communes Gorges Causses Cévennes.

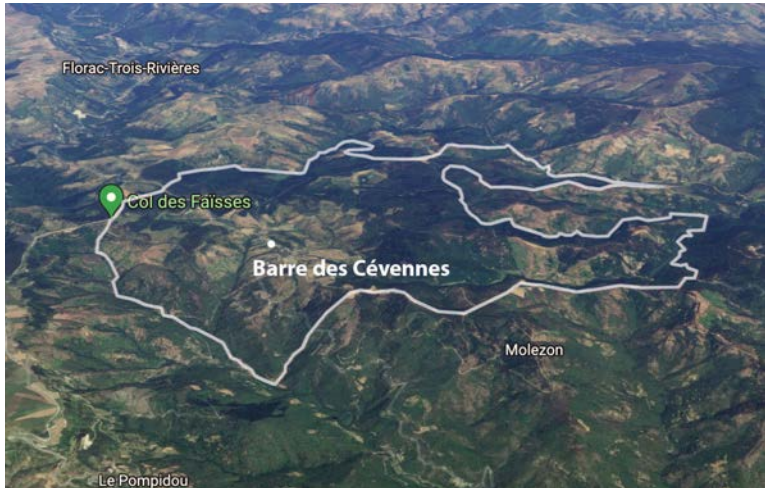
A la confluence des influences méditerranéennes et du massif central, Barre fut tour à tour un centre de pouvoir médiéval, au coeur de la Réforme au XVI^{e} siècle, réputée pour ses foires sous l'Ancien Régime, et point de départ de la Guerre des Camisards. Cette petite localité a depuis le moyen âge les attributs d'une petite ville. Cette situation de confluence a assuré sa prospérité durant des siècles et a légué un patrimoine historique, paysager et bâti très singulier, d'une petite ville disposée en balcon sur les Cévennes.

La préservation du patrimoine du bourg est renforcée par la présence de l'église romane classée Monument historique et de son périmètre de protection des abords.

De son riche passé, elle a gardé ses fonctions de centralité et ses services essentiels pour le bassin de vie, constituant un « pôle de services et de proximité » avec une école, la poste, une gendarmerie, un commerce multi-services, un centre d'incendie et de secours,... Elle bénéficie également d'un cadre de vie privilégié et d'un environnement naturel exceptionnel offrant de nombreuses possibilités d'activités de pleine nature, notamment les grandes itinérances : Sur les pas des Huguenots, Le Chemin de Stevenson, le GR67, le Chemin Urbain V.

Cette histoire hors norme permet de mener des projets de très grande envergure tel que la Maison de l'Agropastoralisme en lien avec la tradition pastorale du site. Par ailleurs, la commune a impulsé et accompagné des projets valorisant le patrimoine bâti avec la rénovation de l'ancienne gendarmerie (commerce multiservices, salle associative, logements communaux), l'aménagement de la traversée du bourg. Elle s'est portée acquéreur du « château » situé dans la Grand Rue et qui abrite aujourd'hui la bibliothèque communale pour poursuivre la dynamisation du centre. La dynamique concerne plus largement la commune avec des rénovations d'anciennes fermes situées dans les écarts, la création d'hébergements et la volonté de créer un écohameau.





HAUT LIEU DE L'AGROPASTORALISME - UNESCO

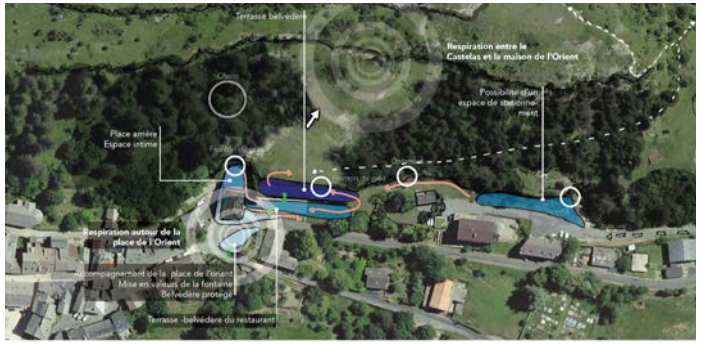
Depuis l'inscription du "Paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen - Causses Cévennes" au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011, Barre des Cévennes est identifié comme l'un des trois "Hauts-Lieux de l'Agro-Pastoralisme" en Lozère.

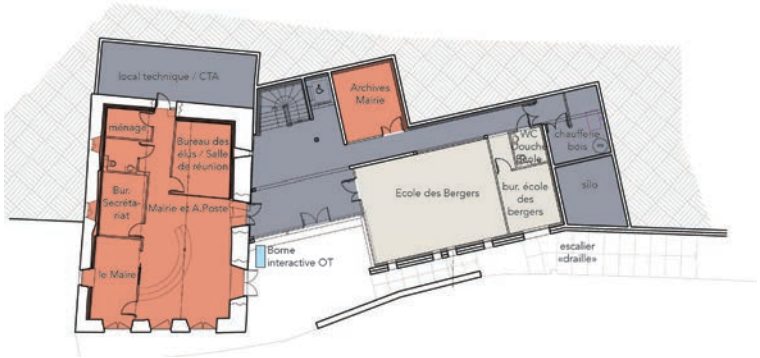
Cette inscription porte en elle la reconnaissance d'un territoire façonné par un agropastoralisme multimillénaire. Le pastoralisme ovin, sédentaire ou le plus souvent transhumant, est la forme la plus connue dans les Cévennes. Elle se
caractérise par le recours aux estives sur des terres d'altitude. Les bergers regroupent leurs troupeaux pour la montée en estives par les drailles, chemins longeant les crêtes. Son influence sur les paysages cévenols et caussenards plus particulièrement constitue les fondements de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) qui a légitimé l'inscription de ce territoire sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

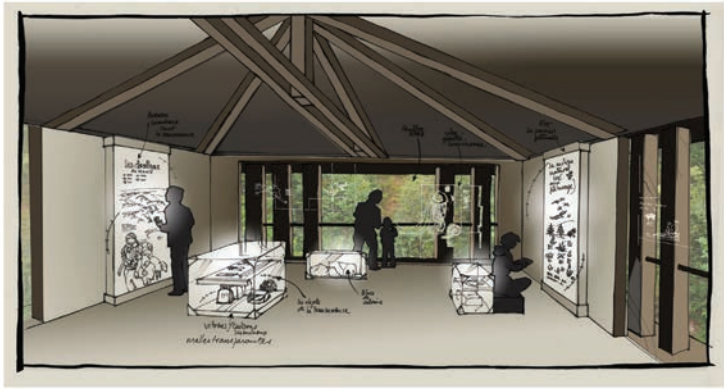
La commune projette la création d'un centre d'interprétation sur les paysages de l'agropastoralisme. Cela passe notamment par l'ouverture de trois sentiers d'interprétation sur des parcours transhumants, des foires commerciales à bestiaux et par l'acquisition d'une vaste maison du XIX^{e} siècle, dite « Maison de l'Orient », située à l'entrée Est du village.

Le bâtiment sera porteur de plusieurs fonctions de services publics et touristiques avec un fort impact sur la vie quotidienne et l'attractivité du village. Le projet doit aussi permettre de créer une dynamique autour de la filière agricole, ainsi que de créer une mini « vie étudiante » en apportant un plus d'activité à l'année sur la commune (formations, réunions, stages…). Une étude de maîtrise d'oeuvre est en cours pour projeter l'aménagement du bâtiment et de ses abords. La "Maison de l'Orient – Haut Lieu de l'Agropastoralisme" accueillera : un espace d'interprétation de l'agro-pastoralisme (module UNESCO), un espace scénographique sur les Camisards et les Maquisards, un point d'information touristique (OT + PNC), une boutique d'artisanat d'art, un restaurant, la Mairie, l'agence postale communale, une maison des métiers de l'agropastoralisme.



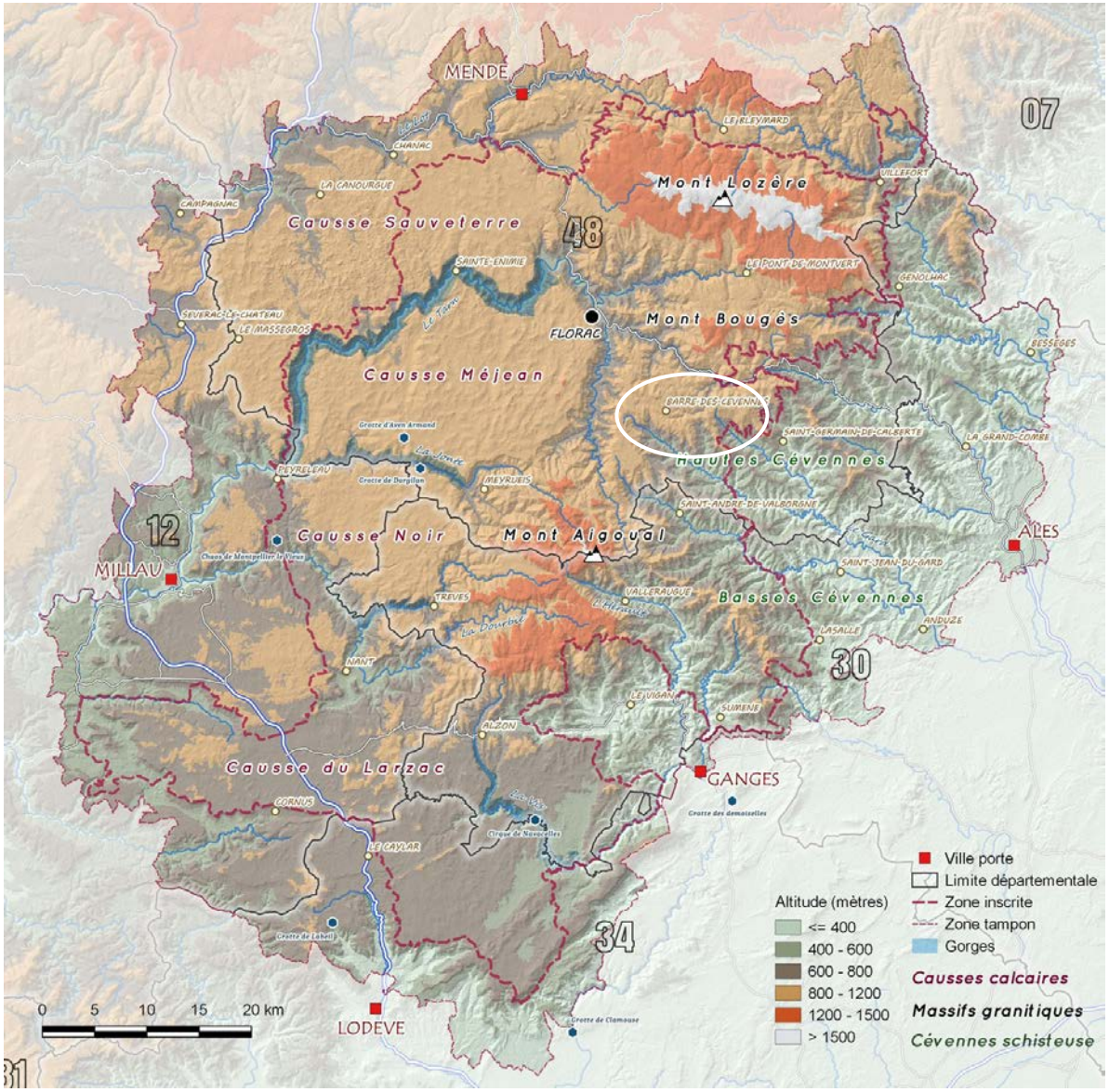






Extraits du dossier d'esquisse - Octobre 2021. Concepteurs : LCD'O atelier d'architecture Priam&Allart (architecte mandataire), Vincent Vanel (architecte associé), Claude Chazelle (paysagiste), Franck Watel & Cécile Auréjac (sénographe)

LE PARC NATIONAL DES CÉVENNES



Le parc national des Cévennes a été créé en 1970 et s'étend sur trois départements : la Lozère, le Gard et l'Ardèche. Son aire d'adhésion regroupe actuellement 118 communes dont Barre des Cévennes. Son siège est situé à Florac. Il est le plus vaste des parcs nationaux de France métropolitaine, le seul à être situé en moyenne montagne et également le seul dont le cœur, zone protégée et réglementée, accueille une population permanente significative.

Le parc national des Cévennes se compose de deux zones : une cœur, qui concentre les patrimoines naturel, culturel et paysager les plus rares et une aire d'adhésion, qui recouvre des territoires ayant une grande proximité à la fois biogéographique et culturelle avec le cœur. La zone cœur couvre la plus grande partie du territoire communal, seule la vallée du Grisoulle, intégrant le bourg se situe en dehors mais reste dans l'aire d'adhésion (voir plan des servitudes en fin de d'étude).

L'adhésion d'une commune à la charte implique automatiquement trois engagements : la compatibilité de ses documents d'urbanisme avec la charte, la réglementation de la circulation des véhicules à moteur pour préserver les rapaces, l'interdiction de la publicité dans l'agglomération.

Le décret n° 2013-995 du 8 novembre 2013 porte approbation de la charte du Parc national des Cévennes. Celle-ci a été modifiée par délibération du conseil d'administration du parc national, du 1er mars 2016.

La charte du parc national établit un projet de territoire organisé en quatre grandes ambitions :
- Une mobilisation pour l'excellence écologique ;
- Une culture vivante et partagée, source de cohésion sociale et territoriale ;
- Un développement économique valorisant les patrimoines ;
- Une intégration harmonieuse de la vie contemporaine dans les paysages cévenols et caussenards.

PARTIE 1
LES GRANDES PÉRIODES HISTORIQUES



1.1 INTRODUCTION

Bien que le territoire de Barre des Cévennes ait connu des occupations anciennes (préhistorique, protohistorique, antique), l'installation humaine à l'emplacement du village actuel et le développement de ce dernier s'inscrivent dans des temps relativement récents, à savoir ceux de la toute fin du haut Moyen Âge et du début du Moyen Âge central. L'histoire de Barre des Cévennes se caractérise ainsi par une franche rupture durant l'époque médiévale du point de vue de l'occupation du territoire et de l'installation humaine, et cette rupture est encore accentuée par le succès que connaissent les foires et les marchés de l'agglomération dès le bas Moyen Âge qui, en quelques siècles à peine, dote l'établissement d'un véritable caractère urbain et de privilèges exceptionnels.

Il pourrait s'agir-là du résultat d'un biais de perception lié aux sources, souvent silencieuses pour les périodes les plus anciennes (Antiquité et haut Moyen Âge). Mais, si cette hypothèse ne peut être exclue, les rares données dont nous disposons pour Barre des Cévennes ne plaident pas en sa faveur. Comme nous le verrons plus en détail, il apparaît ainsi que l'installation humaine à l'emplacement actuel de Barre des Cévènnes a été tardive, tandis que l'essor qu'a connu l'agglomération durant le bas Moyen Âge est le résultat d'une véritable volonté politique des seigneurs locaux qui ont su valoriser la situation géographique de l'établissement.

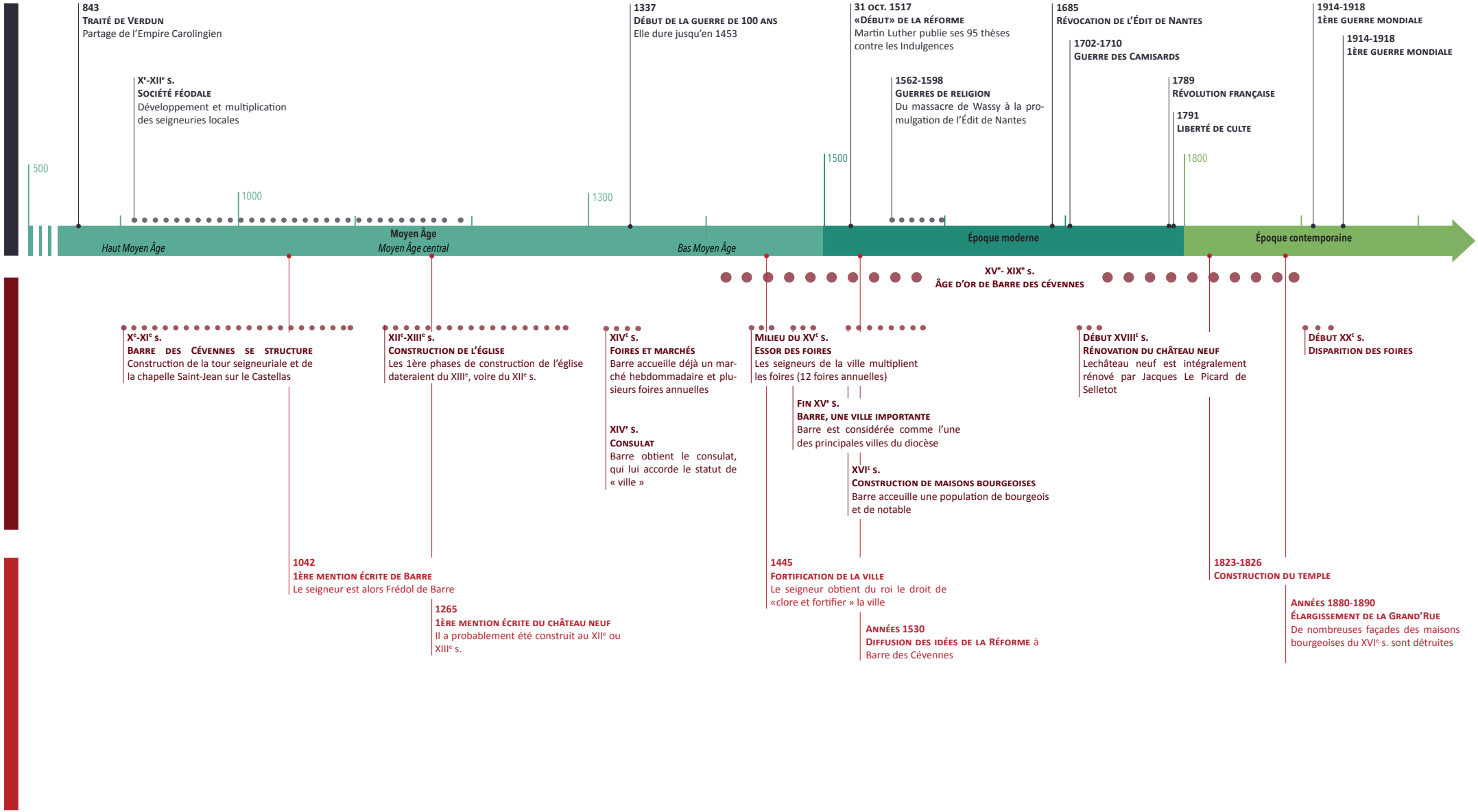
Barre des Cévennes, une ville d'interfaces

Barre des Cévennes appartient sans conteste possible aux Cévennes d'un point de vue à la fois historique, culturel et géographique (orientation méditerranéene du centre-bourg), mais il n'en va cependant pas de même d'un point de vue géographique. Son territoire révèle en effet des caractéristiques géologiques et physiques plus proches de celles des Causses que des Cévennes, à commencer par exemple par la présence d'une grande proportion de calcaire relativement au schiste (généralement dominant dans les Cévennes) ou encore la présence des Cans, dont la structure s'apparente à celle des Causses. Barre des Cévennes se situe par ailleurs à la limite entre les Cévennes et la région des Causses, mais aussi finalement entre Auvergne et Méditerranée, et c'est précisément cette position qui va notamment servir l'essor et la notoriété de ses foires.
Notons par ailleurs que le territoire de Barre des Cévènne est traversé par la ligne de partage des eaux et la tradition veut que le faît du toit de la chapelle Saint-Jean jadis installée sur le Castelas se trouvait exactement sur cette ligne de partage, répartissant les eaux entre Atlantique et Méditerranée.





Repères chronologiques :



1.2 PRÉHISTOIRE, PROTOHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

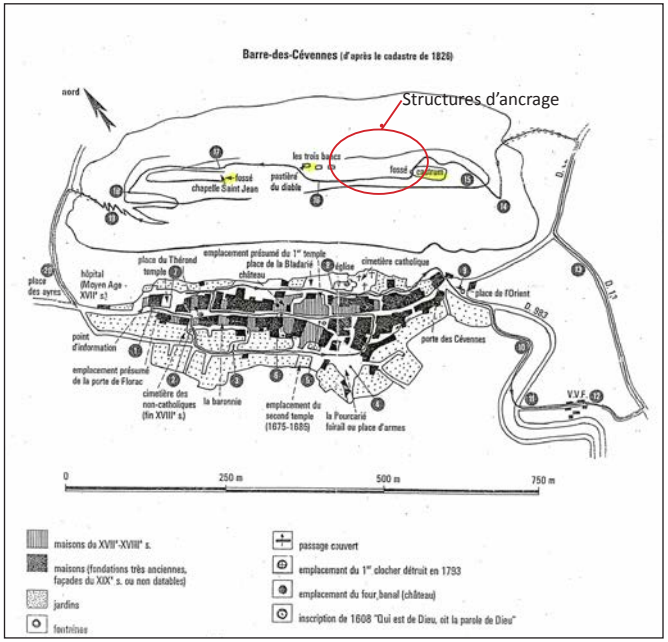
Une occupation très ancienne

L'occupation du territoire de l'actuelle commune de Barre des Cévennes est certainement très ancienne, mais les traces laissées par les installations humaines préhistoriques et protohistoriques sont rares.

Parmi celles-ci, on peut d'abord mentionner la Can de Combes qui a livré des traces d'occupation néolithique, avec la grotte sépulcrale de Balmegouse (2e moitié du 3e millénaire, pour la première partie de la grotte).
Il y a par ailleurs le site du Rocher des Fées, qui constitue l'un des deux groupes de gravures rupestres les plus importants des Cévennes. S'il ne fait aucun doute que ces gravures appartiennent à des époques antérieures aux temps historiques, leur datation demeure délicate et les sondages archéologiques menés sur le site n'ont pas livré de données supplémentaires. Le site du Rocher des Fées n'est pas le seul à avoir livré des gravures de cette nature. Un bloc à cupules, également gravé d'une croix, a par ailleurs été découvert à environ 1 km au sud-est du village, au-dessus du bois de la Can (à l'emplacement de l'ancienne déchetterie). Il semble avoir aujourd'hui disparu. Enfin, dans le secteur des Balmes, plusieurs sites présentent des cavités de tailles variables, creusées à même la roche affleurante ou sur des blocs de pierre.

Il faut également ajouter à cela les trois tumuli de l'Âge du Fer installés en bordure de la Can Noire, entre le site du Rocher des Fées et le Col des Faisses. À cette époque (Âge du Fer), le territoire de Barre des Cévennes est alors proche de la frontière qui séparait le peuple gaulois des Gaballes, au nord, et celui des Volques, au Sud.

En l'état des connaissances, le site du Castellas comme celui du village n'ont pas livré de traces d'occupation des époques pré et protohistorique, à l'exception peut-être des structures d'ancrage (Pastière du Diable) repérées sur le Castellas. La régularité du profil des structures laisse toutefois penser que des outils métalliques ont été utilisés pour leur réalisation. Ces structures peuvent aussi bien dater de l'Âge du Fer que de l'époque médiévale.



Plan du village et du Castellas, in Rapport du SRA 2004

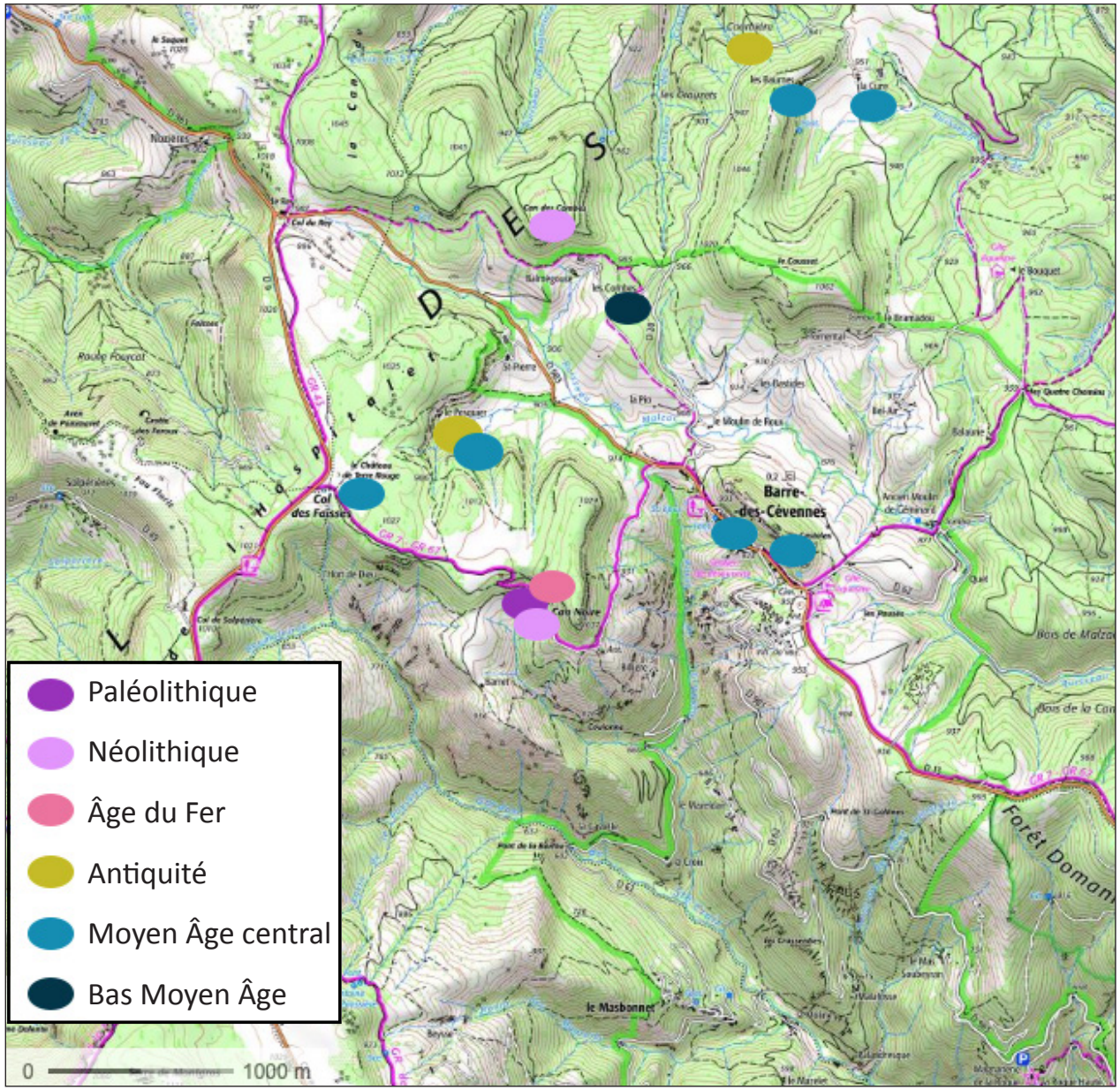

Gravures du « rocher des Croix » à Barret


Tumulus de l'Âge du Fer de la Can Noire

L'Antiquité

Le territoire de Barre des Cévennes est soumis à la domination romaine à la suite de la conquête de César, durant le I^er^ s. av. J.-C. De façon assez inhabituelle, les traces d'occupation gallo-romaine ne sont pas plus nombreuses que celles des époques précédentes. Le site gallo-romain le plus évident est celui découvert au Pesquié, à proximité de la ferme anciennement dénommée Saint-Pierre-de-Noalhac, où la tradition situe la chapelle Saint-Pierre.

Il est toutefois à souligner que le site actuellement occupé par le village de Barre des Cévennes, tout comme le Castelas, n'ont livré aucune trace pour cette période, ce qui laisse supposer une occupation plus récente.



Carte de l'occupation du territoire de Barre des Cévennes à travers les temps

1.3 LE MOYEN ÂGE

Le haut Moyen Âge correspond à une période troublée par les différentes vagues de migration de peuples venus du nord et de l'est (les Wisigoths ou les Burgondes par exemple) entre la fin de l'Empire romain et la fin du VII[e] siècle, puis par les guerres. Elle est généralement considérée comme un âge « obscure », qui se caractérise par une chute de la démographie, un appauvrissement général et un rétrécissement marqué de l'emprise des agglomérations. L'écriture se raréfiant considérablement et l'emploi de matériaux périssables (bois notamment) étant favorisé au regard des périodes antérieures tout autant que postérieures, nous avons peu de sources pour appréhender le haut Moyen Âge. À l'heure actuelle, pour l'ensemble de ces raisons certainement, cette période du haut Moyen Âge n'est pas représentée à Barre des Cévennes. Il est évident que l'occupation humaine de certains sites s'est poursuivie durant cette période, mais nous n'en avons pas trace.

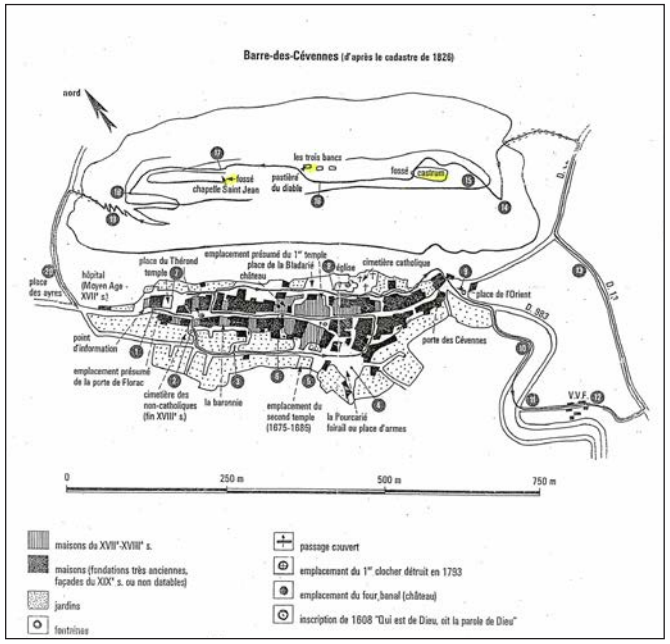
Le Moyen Âge central (XI[e]-XIII[e] siècle)

Ce n'est qu'à partir du X[e], voire du XI[e] siècle, que des éléments tangibles témoignent d'une occupation du site du village. En 1042, le nom de Barre apparaît pour la 1[re] fois dans un document écrit. Il est alors indiqué que le nom du seigneur est Frédol de Barre. La famille seigneuriale « de Barre » demeure jusqu'en 1425.

Le Castellas

De façon classique, à partir du X[e] siècle ou du XI[e] siècle, le village était dominé par une tour seigneuriale, installée à l'extrémité sud du Castellas. Il en est fait mention en 1054. Il ne reste strictement rien de cet édifice, notamment parce que l'espace sur lequel il était implanté a servi de carrière de pierre. Au XVI[e] siècle déjà, le Castrum était en ruines.

Dans sa partie nord, le Castellas accueillait également la chapelle Saint-Jean, elle aussi datée du X[e] ou du XI[e] siècle, dont les ruines sont encore visibles.



Plan du village et du Castellas, in Rapport du SRA 2004



Site du castrum à l'Est du Castellas

Le village

À cette époque, Barre des Cévennes n'est certainement qu'un village, qui devait d'ores et déjà adopter une disposition similaire à celle que nous lui connaissons aujourd'hui, à savoir des habitations s'organisant de part et d'autre d'une rue principale, parfois séparées entre elles par des ruelles perpendiculaires à cette dernière. Il fait peu de doute que les niveaux d'élévation les plus anciens de certaines maisons du village (fondations) datent de cette époque.

Durant cette époque, le village est doté de son église. La tradition veut que celle-ci ait été construite sous le règne du pape gevaudanais Urbain V (1310-1370), mais il est fortement probable qu'elle soit en réalité plus ancienne et date, pour ses phases de construction les plus anciennes, du XIII[e], voire du XII[e] siècle

Notons enfin que c'est durant cette période que fut édifié le château neuf, bien que l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui date du XVII[e] siècle Il est en effet fait mention de cet édifice en 1265.





Le bas Moyen Âge (XIVe-XVe siècle)

Le bas Moyen Âge constitue pour la ville de Barre des Cévennes une période décisive : c'est à cette époque que les foires qui caractérisent le village et en font sa notoriété prennent de l'ampleur et que ce dernier se voit adopter un véritable caractère urbain, structuré autour de la Grand'Rue.

Les foires

Dès le XIVe siècle, selon un rythme plutôt propre aux villes, Barre des Cévennes accueille un marché hebdomadaire et plusieurs foires dans l'année. Le nombre de ces dernières va croître au milieu du XVe siècle, sous l'impulsion des seigneurs de la ville qui veulent, de cette manière, valoriser la situation géographique de la commune. Dès cette époque, Barre des Cévennes voit ainsi se dérouler 12 foires par an spécialisées dans le commerce des bestiaux, et ce nombre augmente à 15 dans les siècles qui suivent. Le succès de ces foires est directement lié à la situation de l'agglomération, entre les Cévennes et la région des Causses, de la Margeride et de l'Aubrac. Elles attiraient des marchands et des négociants d'Auvergne, mais aussi du Quercy ou encore du Périgord, de Bordeaux.

Le développement de Barre des Cévennes, son essor économique et démographique depuis le bas Moyen Âge et jusqu'à la fin de l'Époque moderne sont ainsi directement conditionnés par l'histoire de ces foires, dont la multiplication relève d'une volonté seigneuriale. À la fin du XVe s., Barre des Cévènnes est ainsi considéré comme l'une des principales villes du Diocèse de Mende.

La fortification de la ville

Privilège qui accompagne l'essor du bourg, en 1445, le seigneur de Barre, Louis de Taulignan, reçoit le droit de fortifier la ville de la part du roi (« clore et fortifier »). Il ne s'agit alors pas de construire un mur d'enceinte, mais, au regard de la physionomie de l'agglomération, de simplement fermer par des portes chacune des extrémités de la rue principale.

1.4 L'ÉPOQUE MODERNE (XVIe-XVIIIe SIÈCLE) : L'ESSOR DE BARRE DES CÉVENNES

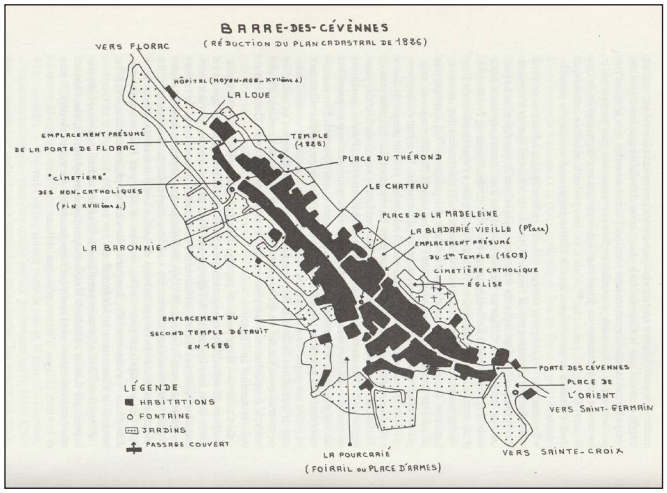
La vitalité économique qu'a connue Barre des Cévennes grâce au développement des foires à partir du XVe siècle s'est poursuivie tout au long de l'Époque moderne et a entraîné un essor démographique certain. La ville accueille alors une population de bourgeois et de notables, dont la proportion est non-négligeable (les notables représentent près de 10% de la population durant cette époque). Il s'agit d'une bourgeoisie rurale, composée de gros propriétaires fonciers et de quelques riches paysans, de notaires et d'homme de loi, mais aussi de marchands et de négociants. De façon générale à Barre des Cévennes, l'accès à la bourgeoisie se fait essentiellement par le biais du commerce ou de l'exercice des hommes de loi (notaire particulièrement).

La ville

Témoin des standards de cette classe de la population, la Grand'Rue de Barre des Cévennes voit se construire plusieurs maisons bourgeoises ou seigneuriales à partir du XVIe siècle, dotées de fenêtre à croisées ou faites en pierre de taille, dont il demeure quelques exemples. Ces édifices, dont quelques uns ont été alignés lors de l'élargissement de la Grand'rue à la fin du XIXe siècle, dans les années 1880-1890, témoignent sans équivoque du dynamisme de l'économie locale durant l'Époque moderne et de l'essor consécutif de la bourgeoisie locale. C'est également à cette époque-là, au début du XVIIIe siècle, que le château neuf est entièrement rénové par Jacques Le Picard de Selletot.

L'économie

Comme nous l'avons souligné, les foires constituent l'élément essentiel de l'économie locale, de la fin du Moyen Âge au début du XX[e] siècle et leur nombre a varié selon les époques, entre 12 et 15 par an. Elles étaient relativement brèves (quelques heures), mais l'ensemble du bourg était systématiquement mobilisé pour l'évènement de la veille au lendemain et intégralement investi, de la place de l'Orient (marché aux cochons) à la Loue, en passant par les environs immédiats de l'église (marché du bétail à laine et des caprins), la Grand'rue (marchands divers), la Halles aux grains ou encore le foirail (bovins). Durant leur apogée, les foires drainaient des marchands de Lozère, de Haute-Loire, d'Aveyron, du Cantal, de Var, des Bouches-de-Rhône, du Vaucluse, de l'Hérault, du Gard, d'Ardèche et de Drôme. Barre des Cévennes était ainsi intégré dans un vaste réseau d'échange qui profitait largement aux productions cévenoles telles que la soie par exemple revendue aux foires internationales de Beaucaire ou à Lyon, ou encore la laine, produite localement ou importée via Marseille, Sète et Montpellier, et envoyée dans le haut Gévaudan pour être travaillée.



Plan du village , in Chabrol J.-P., 1983

Un privilège exceptionnel

Dès le Moyen Âge, au regard de son dynamisme économique, Barre des Cévennes se voit attribuer un privilège exceptionnel pour sa taille, celui de s'administrer, bien que le seigneur local ait un droit de regard sur cette administration. Dès le XIV[e] siècle, elle obtient le consulat et voit s'organiser différentes institutions et fonctions consulaires qui, dans une certaine mesure, lui accordent le statut de ville ainsi qu'une reconnaissance particulière. Elle est en effet considérée comme l'une des principales villes du Diocèse de Mende.

La Réforme

Dès les années 1530, c'est-à-dire très tôt, les idées de la Réforme se diffusent à Barre des Cévennes, en raison certainement des liens commerciaux entretenus avec les villes du sud, telles Montpellier, Nîmes ou encore Uzès. Barre des Cévennes a ainsi constitué une des principales portes d'entrée du Protestantisme dans les Cévennes et les notables ont joué un rôle essentiel dans ce processus. On notera d'ailleurs que durant l'époque moderne, la plupart des bourgeois de Barre des Cévennes sont des protestants. Les notaires par exemple sont les premiers à adhérer à la Réforme et à la diffuser. Ils accroissent ainsi leur notoriété. Durant le XVII[e] siècle, leur influence décroît légèrement, tandis qu'au XVIII[e] siècle des notaires catholiques s'installent à nouveau dans la ville.

Les Guerres de religion ne perturbent pas l'équilibre de la ville ainsi que son dynamisme économique. Elles s'accompagnent par contre d'une augmentation de la population catholique.



Éléments d'architecture témoignant de la vitalité économique de la ville durant l'Époque moderne, in Chabrol J.-P., 2013

1.5 L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE (XIX^{E} - XX^{E} SIÈCLE) : LE DÉCLIN DES FOIRES

L'âge d'or de Barre des Cévennes et son essor extraordinaire ont été relativement brefs sur l'échelle des temps historiques (5 ou 6 siècles au maximum) et le XIX^{e} se caractérise par un affaiblissement notable de l'économie et une baisse de la démographie de l'agglomération. Ce phénomène est commun à la plupart des territoires ruraux français, notamment marqué par l'exode rural lié à l'essor industriel à partir de la première moitié du XIX^{e} siècle. Mais, à Barre des Cévennes, il est encore accentué par le déclin progressif des foires à partir du milieu du XIX^{e} siècle et leur disparition au début du XX^{e} siècle.

L'évolution démographique de l'agglomération

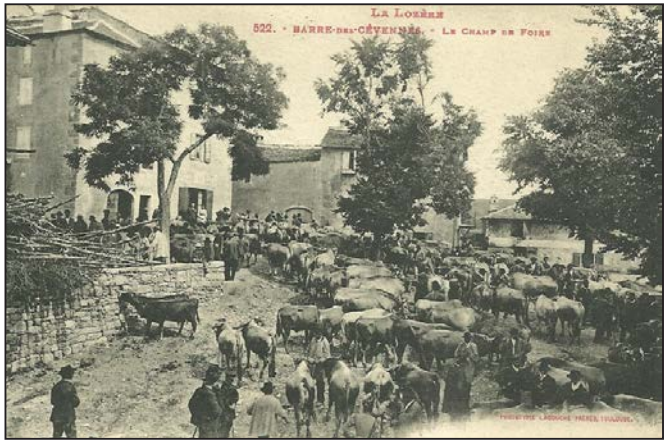
Village médiéval, ville, puis village moderne, la démographie de Barre des Cévennes est en effet le reflet direct de l'histoire de ses foires. Au XVII^{e} siècle, avant l'Édit de Nantes (1685), Barre connaissait une population d'environ 530 habitants, tandis que les Balmes et le Bousquet-La-Barthe en regroupaient à elles deux un peu plus de 210. La population du territoire de l'actuelle commune regroupait donc près de 740 habitants. Quand les Balmes et le Bousquet-La Barthe furent rattachés à Barre des Cévennes en 1830, il y avait encore plus de 700 habitants sur le territoire de la commune, tandis qu'elle en comptait moins de 700 après 1866, moins de 550 à la toute fin du XIX^{e} siècle et seulement 358 en 1931. À la fin du XX^{e} siècle, il n'y avait plus que 180 habitants à Barre.

L'évolution urbaine

Du fait de l'évolution démographique de la commune durant les deux derniers siècles, la physionomie de l'agglomération ne s'est guère modifiée depuis le XV^{e} siècle. Barre des Cévennes se résumait principalement à un ensemble « de maisons contiguës » organisées autour de la Grand'rue et c'est encore le cas aujourd'hui, si l'on omet les constructions les plus modernes qui se sont développées de part et d'autre du « centre historique ». Tout au long de son histoire, Barre des Cévennes s'est ainsi caractérisée par la concentration de sa population au sein du bourg, contrairement à ce que l'on constate de façon plus traditionnelle dans l'ensemble des Cévennes où l'habitat est principalement dispersé.

Parmi les changements notables de cette époque, il y a notamment la destruction des portes qui servaient à « clore et fortifier » la ville, situées à chacune des extrémités de la rue principale, pendant la première moitié du XIX^{e} siècle.

Il y a aussi la construction du Temple au début du XIX^{e} siècle. Depuis la révocation de l'Édit de Nantes et jusqu'à cette époque, la population protestante de Barre n'avait pu bénéficier d'un lieu de culte. Ce n'est qu'au début du XIX^{e} siècle, une fois la liberté religieuse accordée au Français en 1789, qu'un Temple est construit à Barre des Cévennes, entre 1823 et 1826.



Carte postale ancienne : le Champ de Foire, début du XX^{e} s.



Carte postale des années 50 : vue aérienne du village.

PARTIE 2
L'ANALYSE PAYSAGÈRE



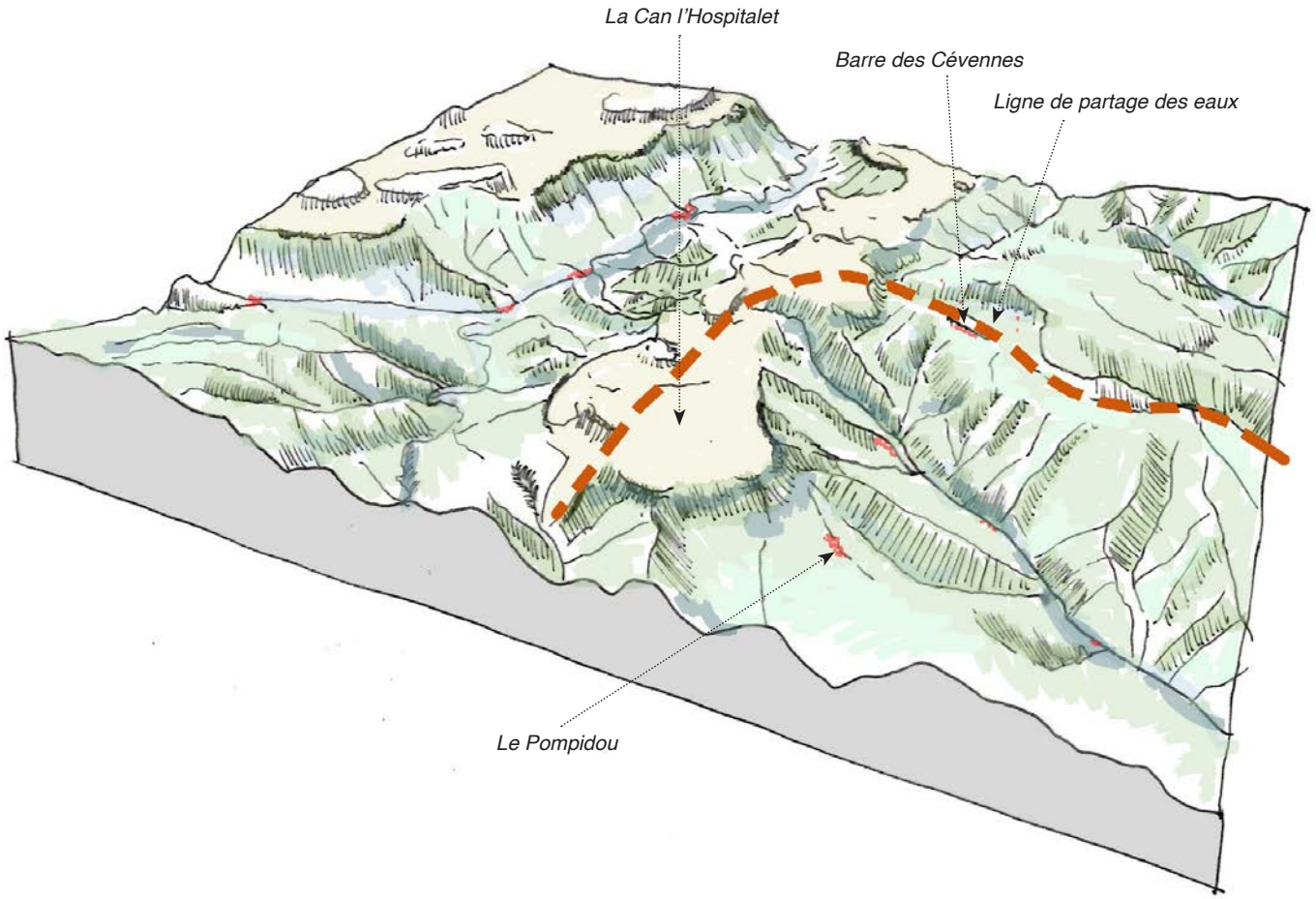
2.1 UNE COMMUNE DE TRANSITION ET D'INTERFACE, GÉOGRAPHIQUE, CLIMATIQUE ET PAYSAGÈRE

Barre des Cévennes s'inscrit en position dominante par rapport au fin réseau des Gardons qui irriguent les Cévennes.

Le village se situant au point de départ du Vallon de Grisoulle qui alimente le Gardon de Sainte Croix. Vers l'est et le Sud Est s'étirent les Cévennes, la plaine du Languedoc et la Méditerranée.

A quelques centaines de mètres au nord ouest du village, le cours d'eau (Malzac) ne chemine plus vers la Méditerranée mais vers l'Atlantique.

Barre des Cévennes se trouve donc à la charnière de ces deux unités qui ne sont pas que théoriques: au sud du Castelas, les pentes sont fortes, les combes profondes, tandis qu'au nord le paysage de vallée et de prairies est plus doux surmontés par des «tables calcaires» annonçant les paysages des Grands Causses.



Le Castelas, forme géologique ruiniforme, indissociable de la silhouette de Barre des Cévennes assure cette transition: son flanc sud est méditerranéen et son flanc nord est atlantique.

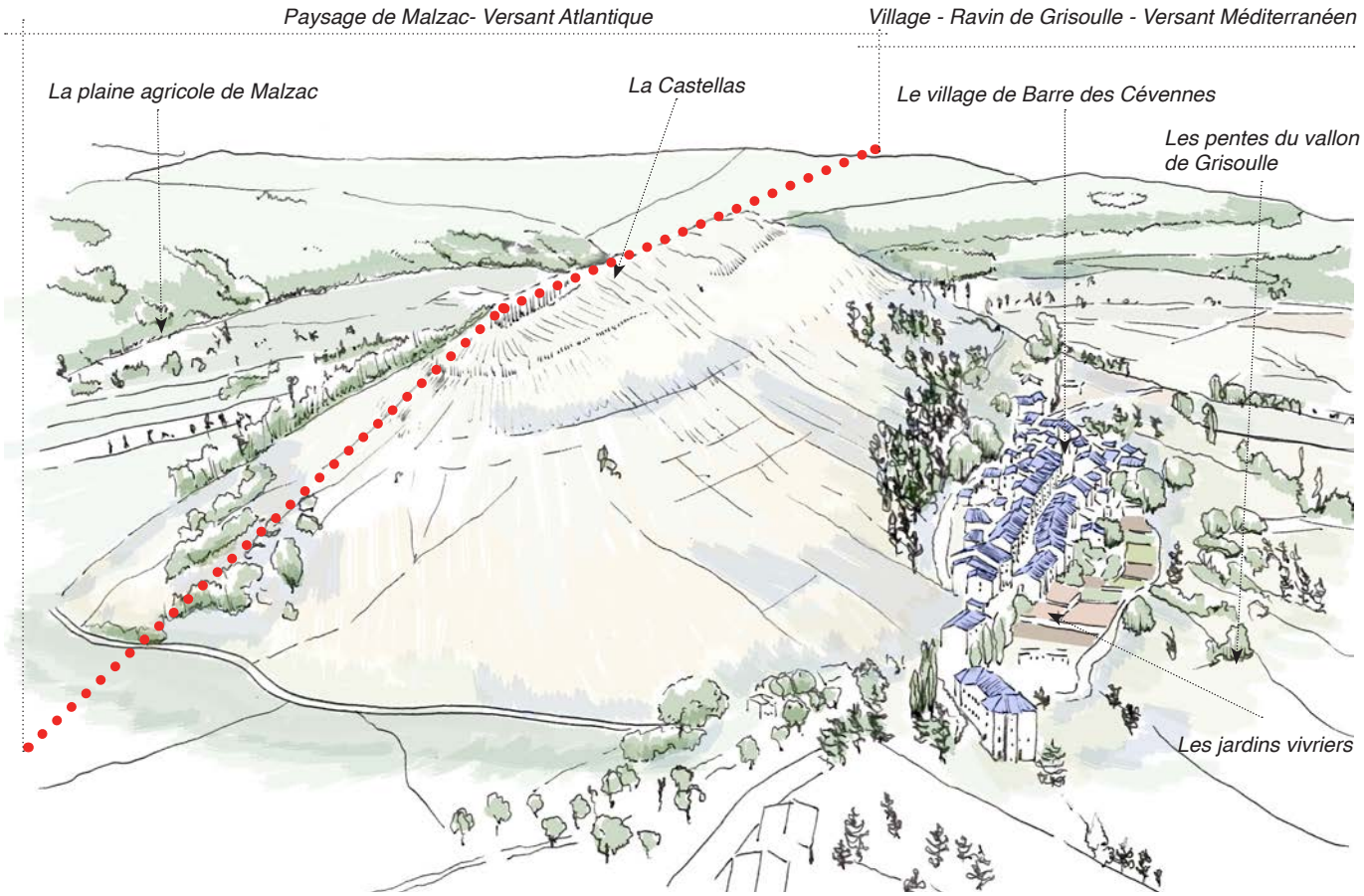
En conséquence, cette ligne de crête qui traverse de part en part la région forme une ligne de partage des eaux qui distinguent les Cévennes Méridionales des Cévennes Atalantiques: le village de Barre des Cévennes, perché à 950 mètre d'altitude , au pied du Castelas commandeait l'un des passages les plus fréquentés entre les Basses et les Hautes Cévennes.

Il apparait que cette grande différence de pente et de géologie à permis une occupation différente des sols dont la lecture est encore possible aujourd'hui. Au nord, la plaines de Malzac pouvait accueillir des terres labourables et des prairies comme en témoigne la toponymie «Fromental» ou «Géminard», tout comme la présence de trois moulins sur le cours de Malzac.

Aujourd'hui, ces anciennes terres labourables se sont transformées en prairies clôturées mais ces parcelles dessinent un paysage agricole encore très dessiné.

Au sud les terres plus pentues et plus pauvres accueillaient plus favorablement les troupeaux ovins. Ce mode d'occupation des sols génère un dessin du terroir agricole moins lisible.

2.2 UN VILLAGE ET UNE GÉOLOGIE INDISSOCIABLES POUR FORMER LE GRAND PAYSAGE DE BARRE



Barre des Cévennes présente une silhouette particulièrement remarquable visible depuis de très nombreux points de vue.

Inscrite dans un paysage longtemps marqué par l'agro-pastoralisme méditerranéen dont le mode de mise en valeur, principalement fondé sur les parcours ovins et les pâturages, a permis le maintien de paysages remarquablement ouverts.
Au centre, de ce grand paysage, s'étire le village présentant une silhouette bâtie remarquable, point focal au centre de son territoire.

En outre, dans le cas de Barre des Cévennes, il ne s'agit pas seulement d'une silhouette bâtie mais bien d'un ensemble parfaitement indissociable fondé sur:

- Le Castelas,
- le village,
- la ligne de jardin vivrier
- Le ravin de Grisoulle.

C'est bien cet ensemble qui constitue la très grande unité et visibilité de Barre des Cévennes.

En effet, le Castelas, qui domine le village de 50 mètres environ, avec son relief ruiniforme, présente une forme très caractéristique permettant d'isoler cette éminence des autres reliefs de la région. Il en constitue une silhouette très singulière permettant depuis de nombreux points de vue d'annoncer le village sans pour autant le voir.



Vue aérienne du Castelas et du village de Barre-des-Cévennes - © Pierre Lahoud



Le relief dolomitique du Castelas



La table calcaire sommitale du Castelas



Une synergie forte entre une silhouette géologique et une silhouette bâtie pour faire de Barre des Cévennes un point foacal dans le grand paysage

Le site exceptionnel de Barre de Cévennes est donc bien le résultat de l'articulation entre un paysage construit et un paysage naturel très identifiable.

La barre rocheuse ayant permis l'implantation du village en lui offrant un point de contrôle important, une protection contre les vents du nord et l'émergence de nombreuses sources.

En effet, géologiquement, le village s'est implanté au contact de deux ensembles lithologiques majeurs : le socle hercynien (constitué des « schistes des Cévennes », série caractérisée dans la région par un faciès dominant de micaschistes quartzeux) et la couverture mésozoïque (constitué de grès et de calcaires). Le contact entre ces différentes couches horizontales de grès, de calcaires et de shistes érodés favorise l'émergence de sources autorisant les implantations humaines.

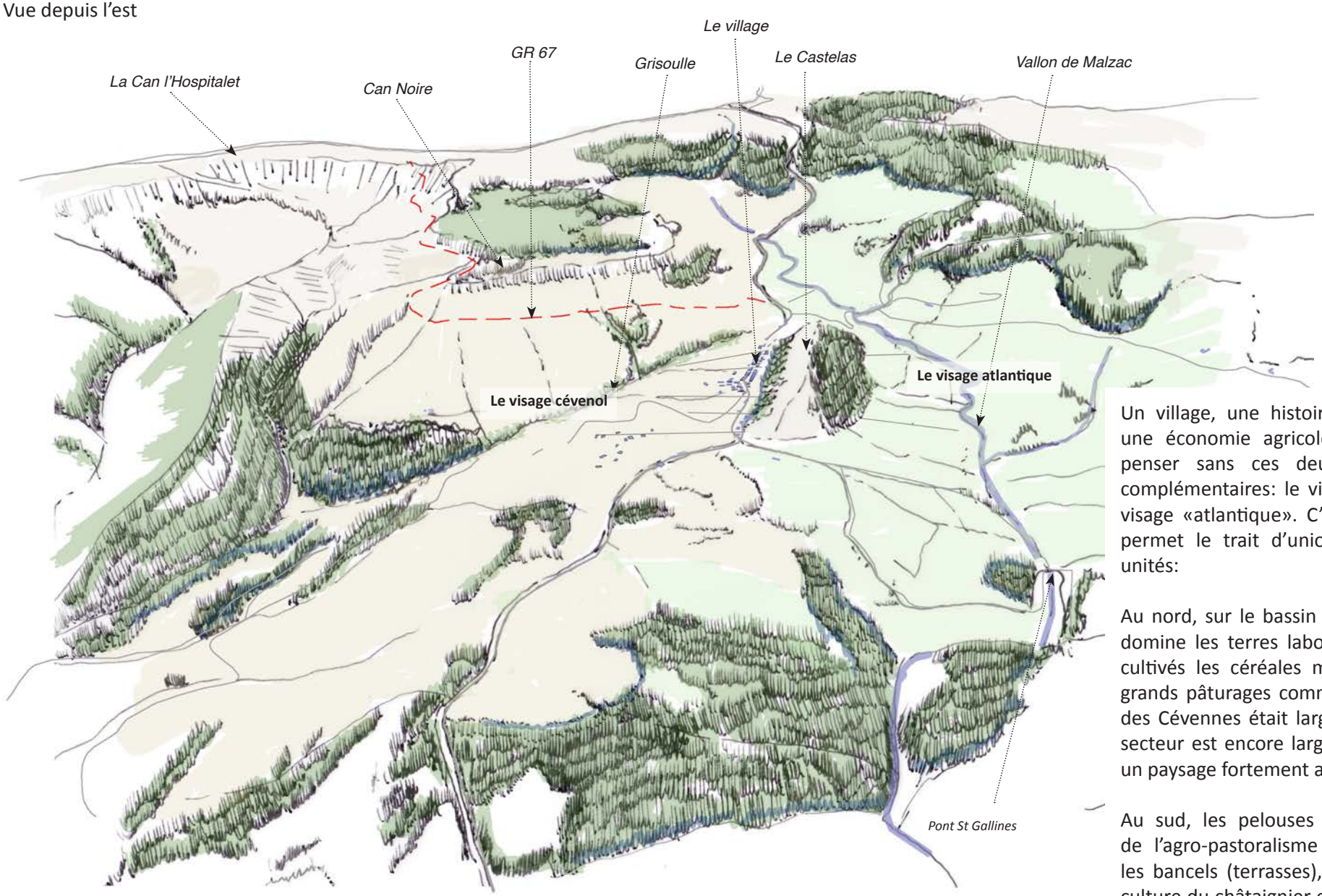
Le Castelas, ensemble calcaire de forme allongée, constitue donc une butte témoin que l'érosion a peu à peu séparé des Grands Causses.

En outre, l'érosion à l'origine de l'individualisation du Castelas a fonctionné de manière « différentielle » selon la résistance des roches à l'érosion. En effet, certaines couches de calcaire ont une composition chimique particulière : les ions calcium ont été remplacés par des ions de Magnésium donnant un calcaire spécial appelé « dolomie », qui présente la particularité d'être moins soluble que la calcite des calcaires ordinaires.

Cette particularité donne naissance à des reliefs très particuliers, les reliefs dolomitiques ou ruiniformes, permettant au castelas d'offir une silhouette particulièrement marquante et pittoresque dans le paysage.

2.3 UN VILLAGE ET DEUX VISAGES PAYSAGERS

Vue depuis l'est

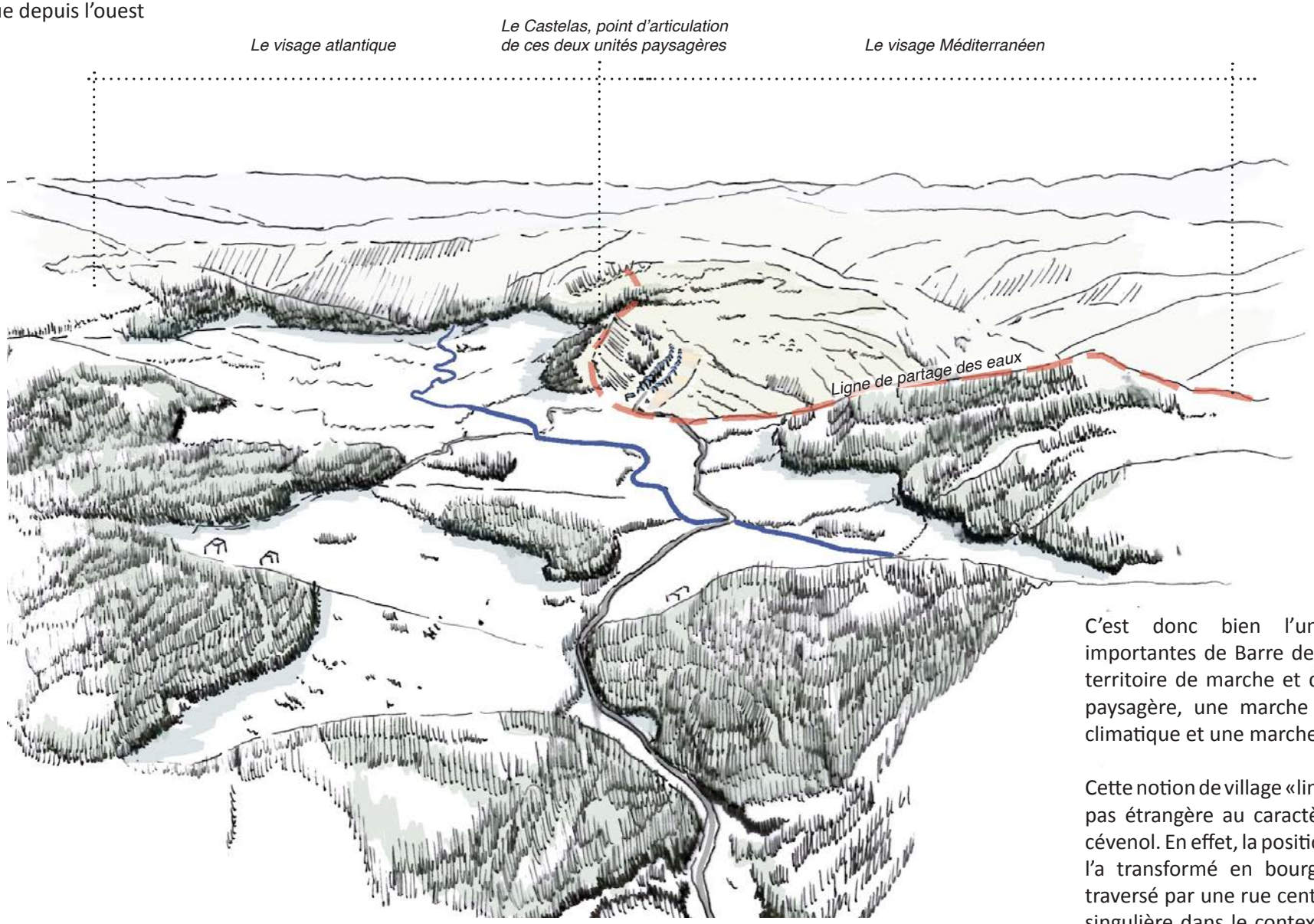


Un village, une histoire mais également une économie agricole qui ne peut se penser sans ces deux «visages» très complémentaires: le visage Cévenol et le visage «atlantique». C'est le Castelas qui permet le trait d'union entre ces deux unités:

Au nord, sur le bassin versant atlantique, domine les terres labourables où étaient cultivés les céréales mais également les grands pâturages communaux dont Barre des Cévennes était largement pourvu. Ce secteur est encore largement dominé par un paysage fortement agricole.

Au sud, les pelouses pentues, domaine de l'agro-pastoralisme méditerranéen et les bancels (terrasses), qui servaient à la culture du châtaignier en complément des parcours ovins extensifs.

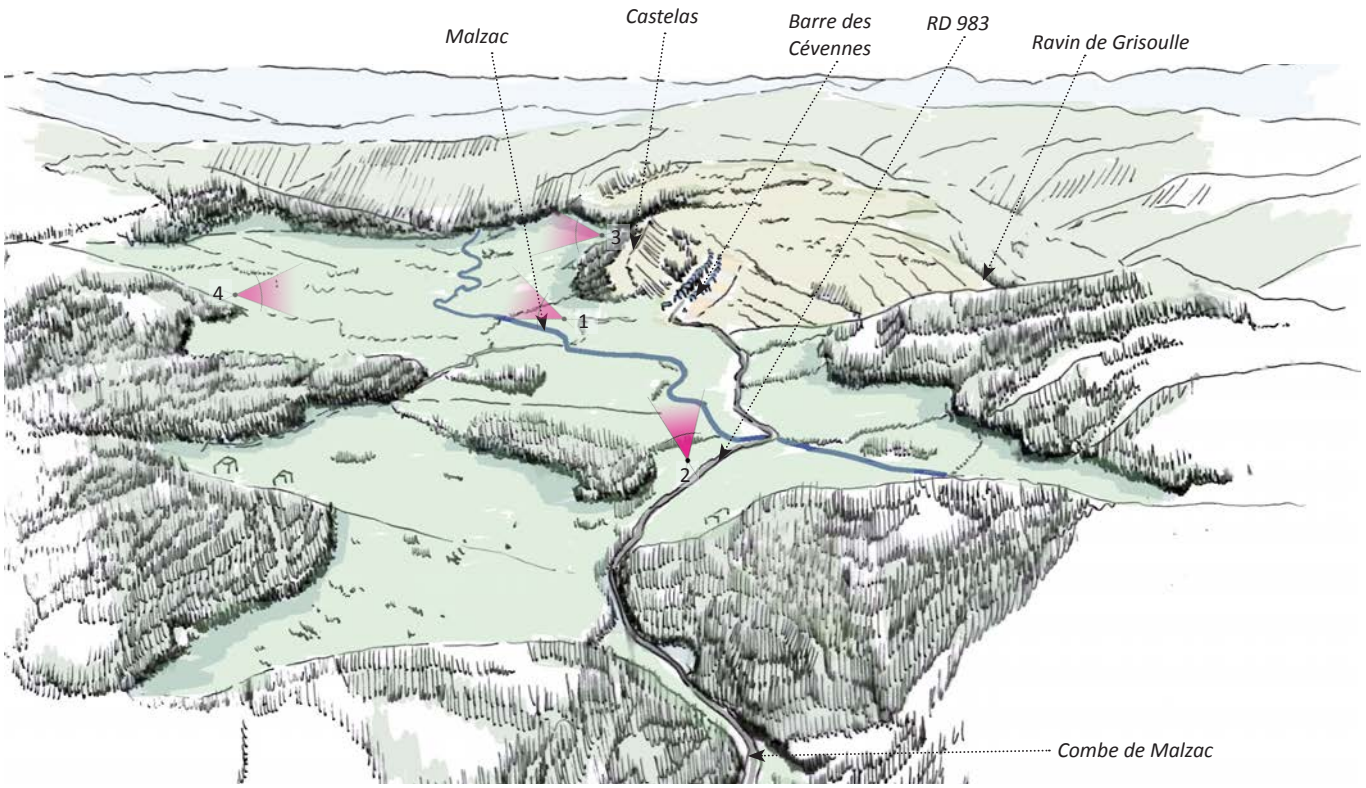
Vue depuis l'ouest



C'est donc bien l'une des caractéristiques importantes de Barre des Cévennes que d'être un territoire de marche et de transition: une marche paysagère, une marche géologique, une marche climatique et une marche culturelle.

Cette notion de village «limite» ou de «marche» n'est pas étrangère au caractère singulier de ce village cévenol. En effet, la position géographique du village l'a transformé en bourg commerçant et groupé traversé par une rue centrale à la morphologie très singulière dans le contexte cévenol ou caussenard marqué par une forte dispersion de l'habitat.

La plaine de Malzac, le versant atlantique



Au nord du Castelas, s'étire la vaste plaine de Malzac. Ce cours d'eau prend sa source sur le col de Rey à la limite ouest de la commune. Il chemine dans une petite combe boisée longée par la route départementale RD 983 avant d'entrer sur une plaine remarquablement ouverte et assez horizontale. Le ruisseau de Malzac est d'ailleurs obligé d'opérer plusieurs petits méandres pour contrer une topographie plane. Ce caractère marque d'ailleurs une différence forte avec le versant méditerranéen où les combes sont plus rectilignes en raison d'une topographie plus mouvementée.

Cette plaine est bordée au nord par une ligne de reliefs: le Can des Combes et le Causset qui ferme cette fenêtre paysagère très singulière marquée par une forte prégnance de l'agriculture aujourd'hui totalement dévolue à l'élevage. La continuité des prairies dont les limites sont fixées soit par des haies soit par des clôtures en pieux de châtaigniers offre une forme paysagère très structurante du paysage.

La silhouette bâtie de Barre ne s'offre pas à la vue depuis cette fenêtre paysagère. Néanmoins le Castelas est très présent et offre une forme de pivot au coeur de ce paysage. Il annonce le village de Barre des Cévennes même si ce dernier demeure invisible.



1. Vue sur le Causset et la plaine de Malzac depuis la RD 20



2. Vue sur le Castelas et la plaine de Malzac depuis la RD 983

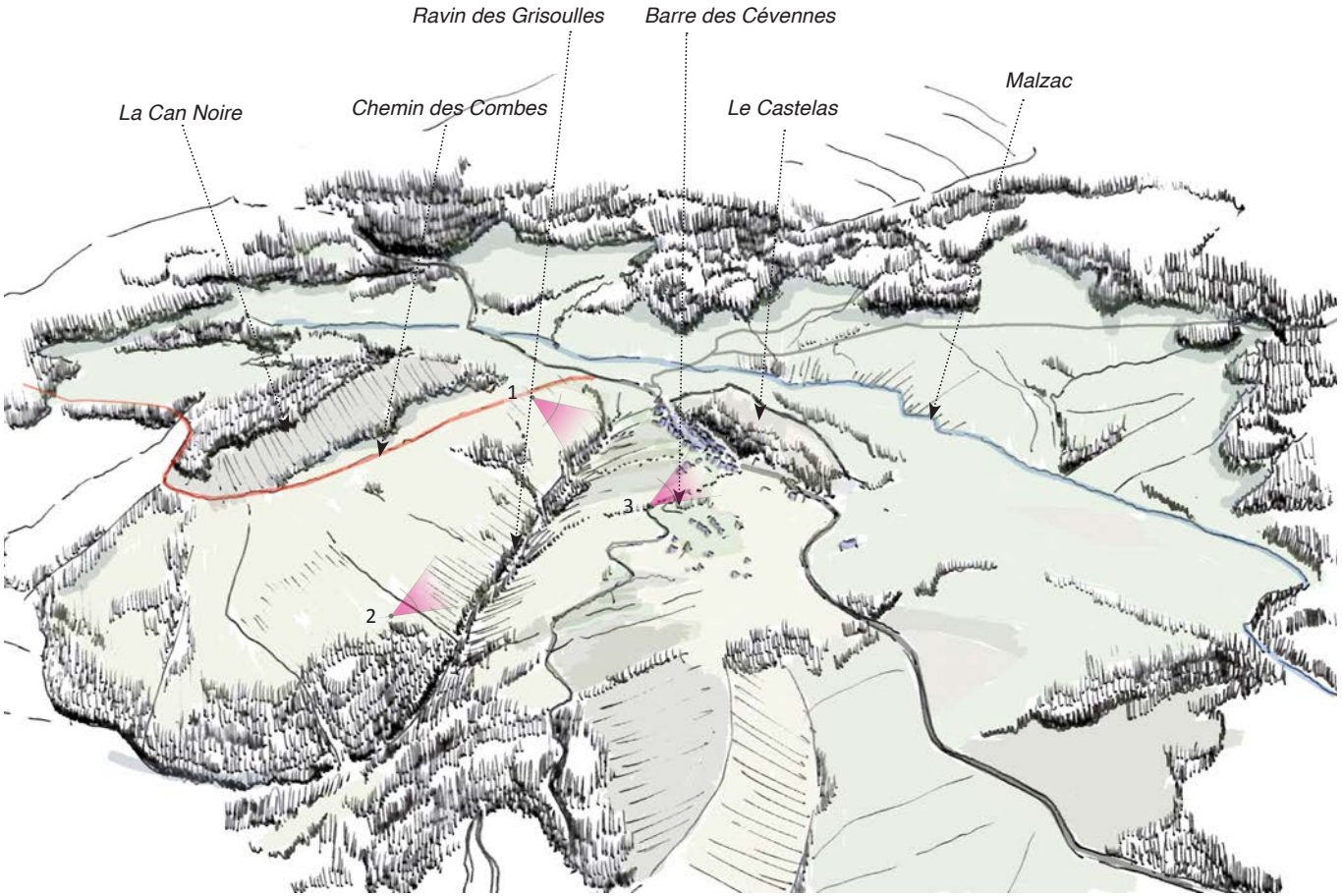


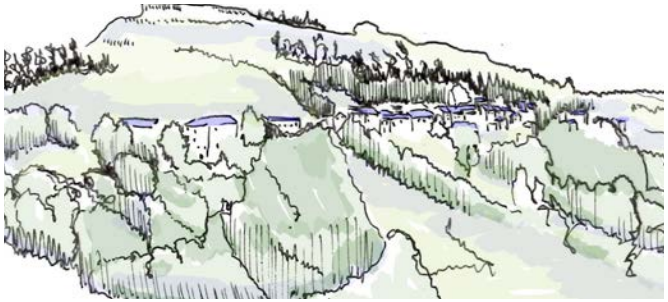
3. Vue depuis le Castelas sur la fenêtre paysagère de la plaine de Malzac



4. Vue sur le Malzac depuis le chemin du Bramadou

Le visage cévenol et méditerranéen





1. Vue sur la silhouette du village depuis le chemin de la Can Noire



2. Vue sur la silhouette du village depuis les antennes



3. Vue sur la silhouette du village depuis Billière



4. Vue sur la silhouette du village depuis la RD 983 sous le village de vacances

Côté sud, le paysage plonge profondément en direction du ravin de Grisoulle qui chemine à près de 100 mètres en contre-bas du village. Le village s'inscrit alors en belvédère en surplomb du grand paysage cévenol.

C'est depuis ce secteur que les points de vue sont les plus spectaculaires embrassant à la fois la silhouette bâtie du village mais également le Castelas. Les points de vue sont nombreux : en contre plongée depuis Billière, de face depuis le GR 67 ou depuis les entrées nord et sud du village.

Depuis le sud, s'appréhende l'ensemble du paysage de Barre des Cévennes: La couronne de jardins, la silhouette du village et le paysage ruiniforme du Castelas.

Le versant méditerranéen et son caractère spectaculaire :



Le caractère spectaculaire du versant méditerranéen : une combe rectiligne, une silhouette affirmée surmontée par le paysage ruiniforme du Castelas

Le versant atlantique marqué par l'ondulation du paysage :



Un versant très agricole, marqué par une ondulation du paysage, la pontuation des mas bâtis, les haies et les arbres isolés

2.4 UNE TRÈS GRANDE DIVERSITÉ D'AMBIANCES



La silhouette de Barre des Cévennes surmontée par le Castelas

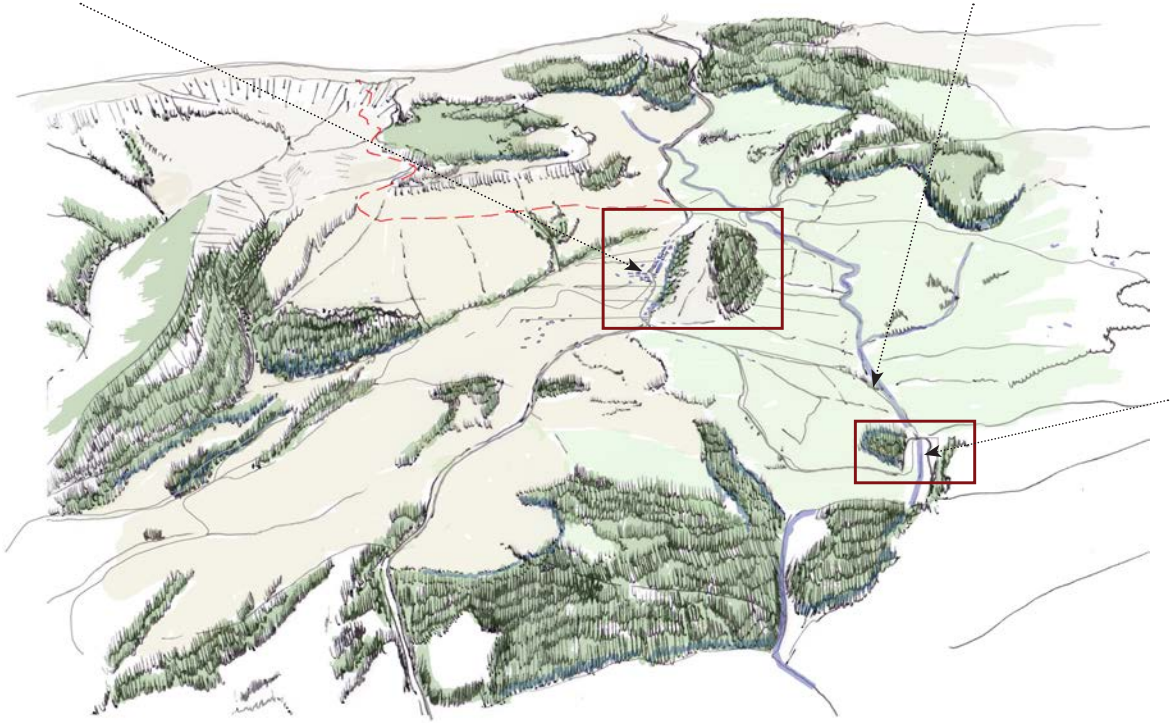


Vallon de Malzac

Barre des Cévennes est marqué par un contexte paysager pluriel dont le centre et le point d'articulation sont identifiables par le Castelas.

Si physiquement le village est tourné vers le sud, son arrière «pays» agricole n'en demeure pas moins fondamental dans la structuration agro-pastorale du territoire dont l'économie repose à la fois sur les terres de parcours mais également sur les terres labourables.

Dans l'articulation de ces deux espaces, le Castelas peut-être considéré comme un monument paysager autour duquel s'organisent les différentes ambiances paysagères.





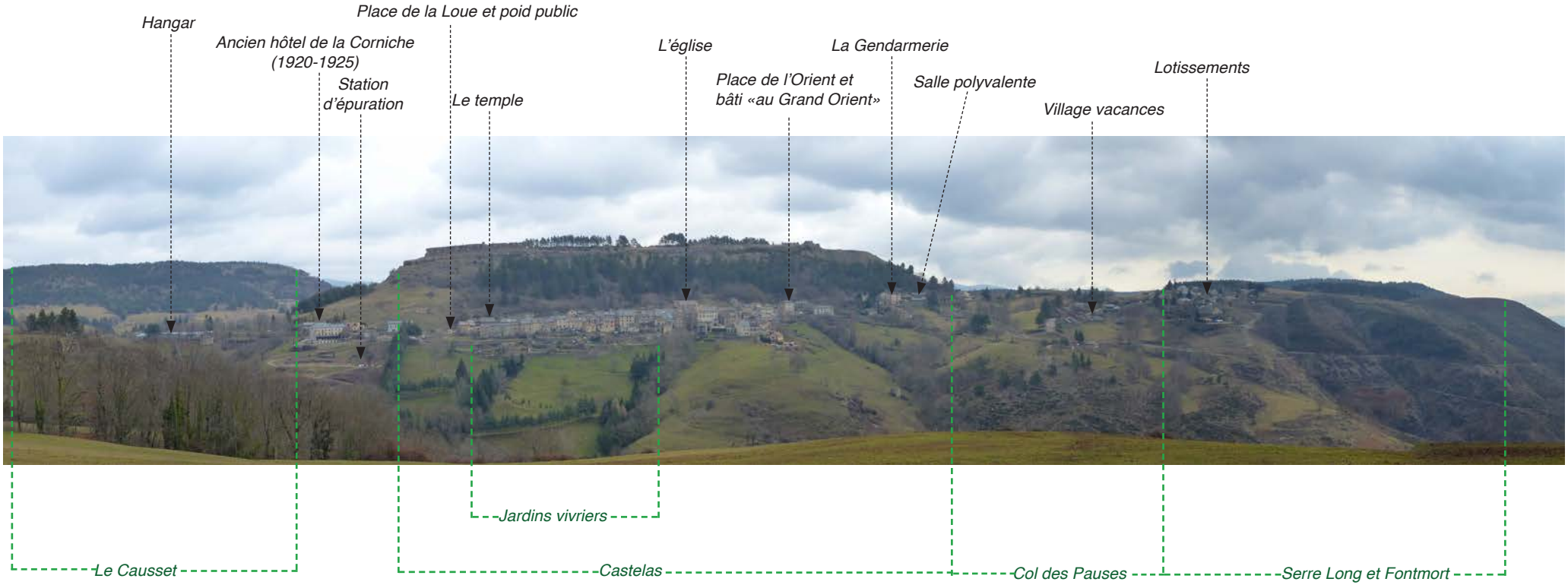
Moulin de Géminard





Barre des Cévennes et sa silhouette

2.4 LES ÉLÉMENTS SIGNAUX DU VILLAGE: UN DIALOGUE ENTRE ÉLÉMENTS BÂTIS ET PAYSAGERS



Dans le Grand paysage et principalement depuis les coteaux nord de la Can Noir située en face du village, la silhouette du village est identifiable par de nombreux éléments signaux bâtis et non bâtis qui entrent en résonnance:
Parmi les éléments bâtis se trouvent:

- La morphologie générale du village étirée en piémont du Castelas
- Quelques constructions marquantes (Temple, église, ancien hôtel...)
- Les équipements publics des années 1970 à l'entrée Est du village
- Le village de Vacances prolongé par le lotissement à l'est du village

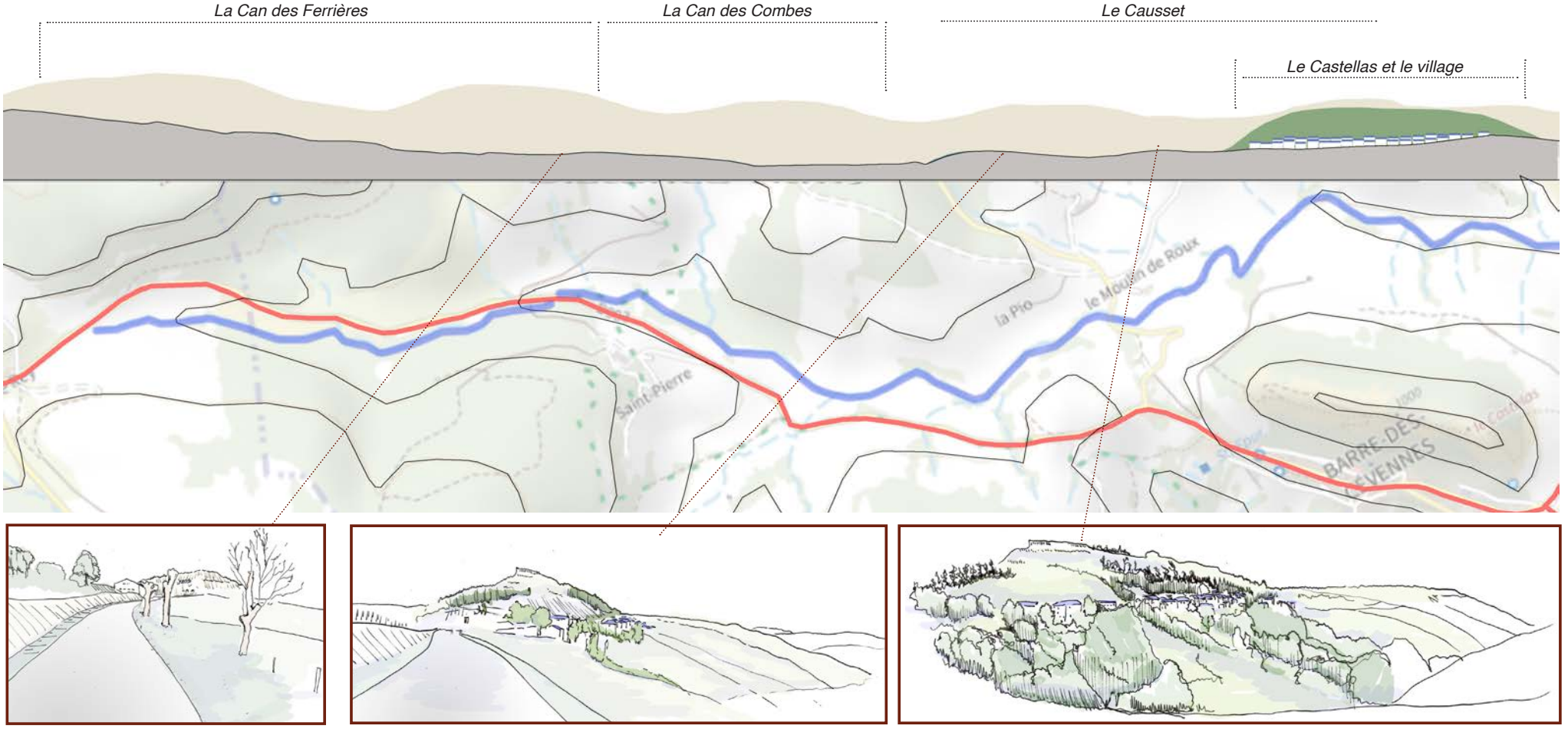
Parmi les éléments paysagers qui complètent et dialogue fortement avec le village et son architecture se trouvent :

- Les reliefs écrins d'arrière plan (Le Causset)
- le Castelas qui surplombe le village
- L'étirement situé à l'est du village du col des Pauses et du Plan de Fontmort
- Les jardins vivriers
- Le socle du village jusqu'au vallon de Grisoulle dont les caractères sobre et ouvert sont indispensables à la lecture de la silhouette du village.

2.5 UN VILLAGE ET TROIS SÉQUENCES D'APPROCHE

L'approche progressive : la Combe de Malzac - Le travelling paysager

Grâce au Castelas et à sa silhouette singulière annonciatrice du village, «la présence-absence» du village s'appréhende depuis de très nombreux points de vue qui dépassent de loin la stricte visibilité de la silhouette du village. En conséquence, l'approche de Barre des Cévennes s'apparente à un trevelling paysager depus la présence lointaine du Castelas, jusqu'à la lecture de sa silhouette ruiniforme puis la découverte du village implanté sur son flanc sud.



Depuis le col de Rey, la RD 983 chemine dans la combe de Malzac: relativement étroite. La combe offre peut d'ouverture. Néanmoins, au détoure de quelques virages apparait le Castelas annonciateur du village (si l'on considère le Castelas comme l'un des monuments du village). Il faut attendre le franchissement du quartier Saint Pierre pour que le paysage s'ouvre progressivement et que le Castelas devienne de plus en plus présent.

Il faut attendre une très légère remontée de la route, sur la ligne de partage des eaux qui marque l'entrée ouest de Barre des Cévennes, pour que le regard puisse embrasser le village de Barre des Cévennes au pied du Castelas. En conséquence, depuis le col de Rey, cette approche du village est très progressive et cinématographique avec des effets d'annonces, de suggestions et de suspens.



1. Depuis la combe, le Castelas constitue le point focal et annonce le village



2. A la sortie de la Combe, le paysage s'ouvre, le Castelas demeure au centre du paysage



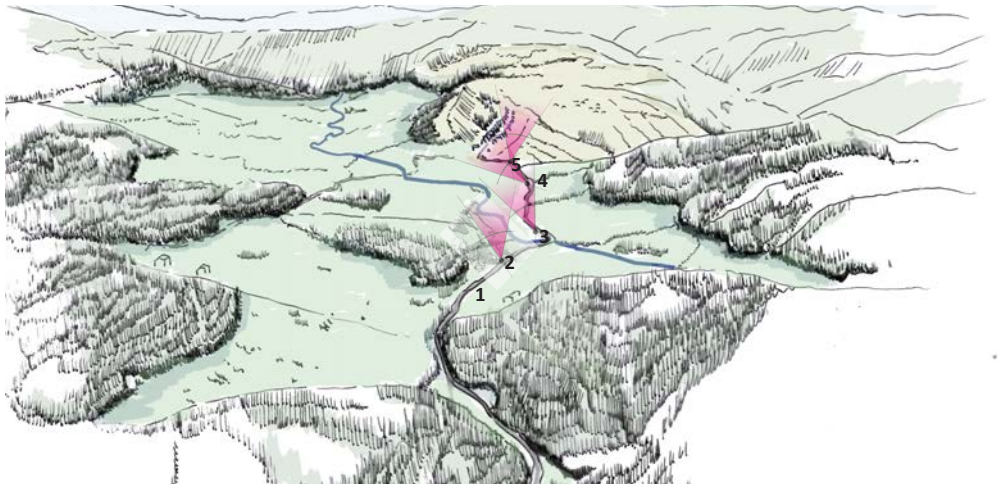
3. A partir du quartier de Saint Pierre, les premiers alignements d'arbres annoncent l'approche du village toujours signalé par le Castelas



4 Ultime remontée de la route avant la découverte «attendue» du village.

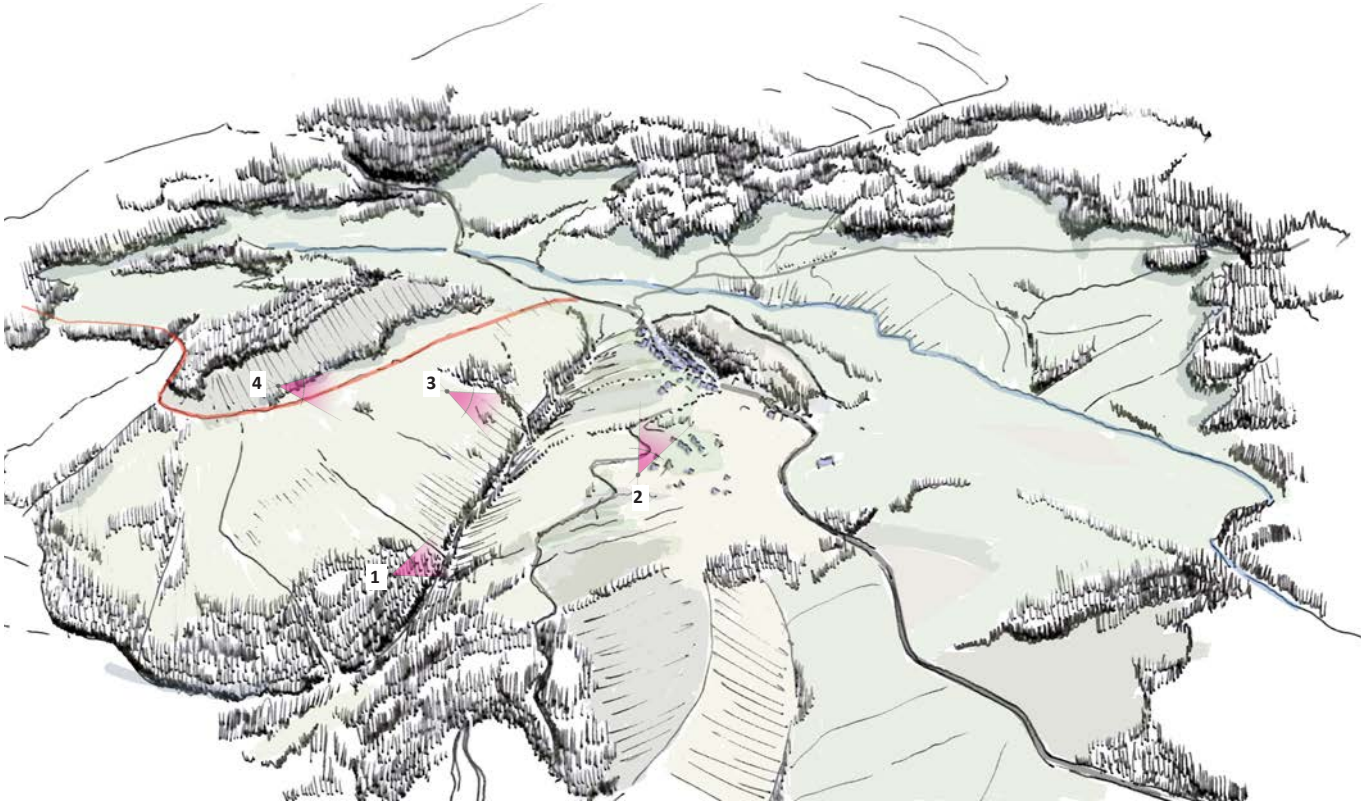


5 Découverte du village et de la combe des Grisoules une fois la dernière «bosse» de la chaussée franchie



L'approche «frontale» - Depuis le Sud : lecture franche de la silhouette du village

En rupture avec l'approche progressive de l'ouest, la perception sud présente un caractère très spectaculaire qui permet la découverte simultanée des quatre grands ensembles paysagers qui composent le village: le vallon de Grisoulle, les jardins vivriers, la silhouette bâtie et le Castelas.





4 Depuis la can Noire



1 Depuis Billière



2 Depuis le village de vacances

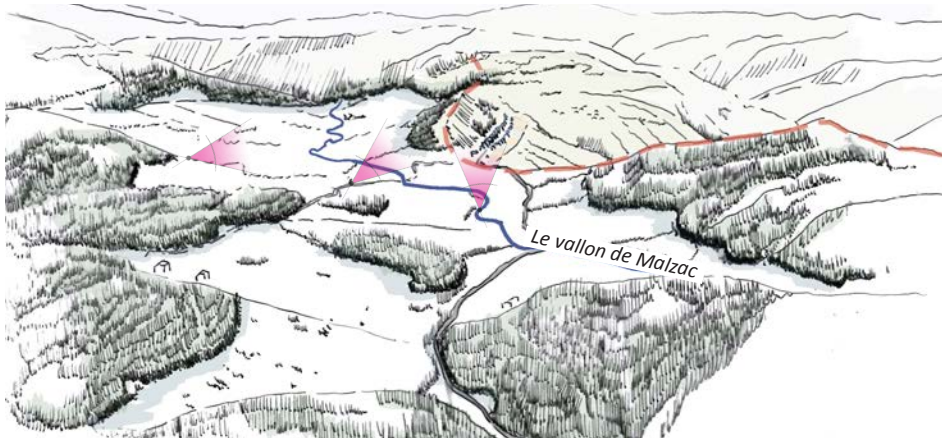


3 Depuis le GR 67/7

L'approche par rapport au flanc nord du Castellas







Enfin depuis le nord et la fenêtre paysagère centrée autour du vallon de Malzac, la découverte du village ou plus exactement son intuition s'opère par le truchement du Castelas qui apparait alors comme un monument constitutif du paysage villageois de Barre des Cévennes.

Les points de vue sur le Castelas sont nombreux puisque cette butte témoin ferme le paysage de la plaine au sud. Par ailleurs sa silhouette nord, boisée de pins noirs, apparaît comme une tache sombre omniprésente dans le paysage.

Par contraste, s'étire au cœur de la plaine la marqueterie des prairies herbeuses closes de piquets en châtaigniers qui constituent un élément récurrent important dans le paysage de la plaine de Malzac.





La plaine de Malzac depuis le sommet du Castelas

2.6 CHEMINS ET DRAILLES

Sous l'Ancien Régime, le Gévaudan est une région très mal drainée par les axes de circulation. Il existe néanmoins des échanges d'une certaine importance avec le Bas Languedoc. Il s'agit toutefois d'une circulation essentiellement interne menant vers les localités accueillant des foires ou des marchés[1].

Le réseau de grands itinéraires comprend les collectrices, les drailles, fréquentées par les troupeaux de transhumants, les chemins muletiers accessibles aux piétons, cavaliers, convois de mulets et troupeaux, puis à partir du milieu du XVII^{e} siècle des routes utilisables par les diligences.

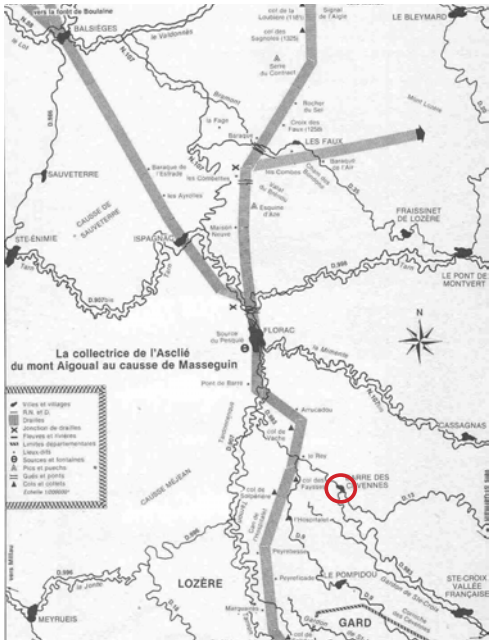
La situation de Barre a une importance significative dans cette histoire des échanges puisque parmis les collectrices les plus anciennes et les plus fréquentées, il y avait celles arrivant du Bas Languedoc (collectrice de L'Asclier) rejoignant Florac par le col de Rey d'orientation Sud/Nord. La draille reliant Anduze à la collectrice de l'Asclié la rejoignait au col de Rey constituant un site de péage pour les troupeaux avant d'amorcer la descente sur Florac.

La draille reliant Anduze au col de Rey a probablement très tôt été utilisée pour d'autres fonctions que la seule transhumance et former un chemin de muletier. Cet itinéraire de crête sera intégré aux chemins royaux permettant notamment de faciliter le contrôle de la région et de lutter contre les protestants des Cévennes. Un temps abandonné, le club Cévenol militera pour sa réouverture à des fins touristiques. La route est réouverte à la grande circulation le 17 août 1930, sous le nom de « Corniche des Cévennes »[2].

Bien que situé quelques kilomètres à l'écart de ce point de passage majeur, le bourg de Barre était traversé d'une part par une draille amenant les troupeaux aux pâturages du Bougès et du Lozère et d'autre part par un chemin de muletiers venant d'Alès également classé comme chemin royal des Cévennes en 1684. Ainsi, s'il ne constitue pas un carrefour routier de premier plan, le bourg de Barre est un lieu de passage important. Le péage du Col de Rey constituera l'une des sources de richesse et de puissance des seigneurs de Barre durant l'Ancien Régime.

La plupart des communes qui bordent la collectrice principale de L'Asclié (Vébron, Cans et Cévennes...) possèdent un ensemble villageois situé en aval « en bas » (vallée du Tarnon, de la Mimente, vallée Française ou vallée Borgne), et des quartiers plus modestes le long de la collectrices et des plateaux d'altitude traversés. En effet, chaque hameau situé dans la vallée disposait d' une « jasse » ou un hameau d'estive. L'activité agricole s'organisait entre ces deux pôles selon les saisons, en une sorte de semi nomadisme saisonnier.

Cet étagement et cette compémentarité du bâti se retrouve pas ou peu à Barre des Cévennes, qui ne dispose pas d'écarts en direction du plateau de la Can l'Hospitalet et de la collectrice qui le traverse.
Barre des Cévennes se distingue donc des vallées proprement cévenoles qui sont marquées par la dispersion du bâti et l'étagement de l'organisation du territoire.



Carte de la collectrice Nord/ Sud parfois appelé la draille de la Margeride ou collectrice de l'Asclié. Barre des Cévennes se situe à quelques kilomètres à l'ouest de cette voie importante.



Photo prise vers le nord en direction de l'Hospitalet que l'on devine au fonds, l'emprise de la draille est large de plusieurs dizaines de mètres (Marc Lemonnier, https://www.reveeveille.net/candelhospitalet/la-draille-de-margeride)

1 Jean Delaspre, 1994
2 Marc Lemonnier, https://www.reveeveille.net/candelhospitalet/histoire-de-la-corniche-des-cevennes/

Les drailles sont indissociables l'agro-pastoralisme cévenole permettant une complémentarité entre les différents étages de cultures et un lien entre les plaines de la Méditerranée (La Crau) et les terroirs d'altitude.

La spécificité de l'organisation villageoise barroise, dont le bâti est groupé, réside dans le peu d'étages de culture nécessitant des voies entre les différentes unités bâties. La plupart de l'organisation agricole s'organise donc autour du village avec une couronne de jardins vivriers, des surfaces importantes dévolues aux pâturages d'été permettant l'engraissement des animaux et quelques terres labourables.

Là encore, l'importance historique du paturage et des terres labourables ancre davantage le terroir de Barre des Cévennes dans l'aire plus septentrionale du Mont Lozère que dans l'aire cévenole.

En conséquence, la centralisation des activités n'a pas engendré la construction d'un tissu de chemins et de drailles très conséquent :

<u>Les chemins principaux permettait de lier:</u>

- Barre à Florac par le Col de Rey (point d'accroche avec la collectrice)
- Barre à la Vallée Française par le Plan de Fontmort
- Barre à la vallée de la Mimente en passant par le moulin de Géminard ou celui de Roux
- Barre au Pompidou

Ces principaux chemins ont été le support de la création des routes départementales au cours du XIX^{e} siècle. Ce patrimoine subsiste donc à l'état de « reliques» à proximité de Barre des Cévennes.

Le chemin le plus qualitatif est l'ancien chemin muletier permettant de relier le village à Mazeldan. Le passage de la RD 983 en amont a permis de conserver l'intégrité de ce chemin.

<u>Cadastre Napoléonien de 1823:</u>





1. Vue sur le chemin muletier de Mazeldan encore très préservé



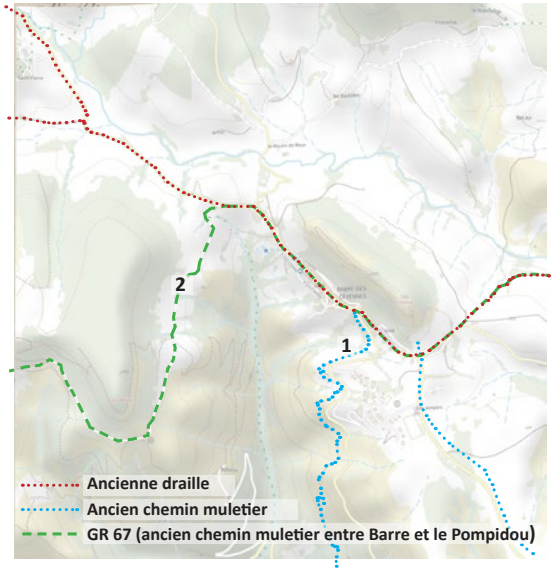


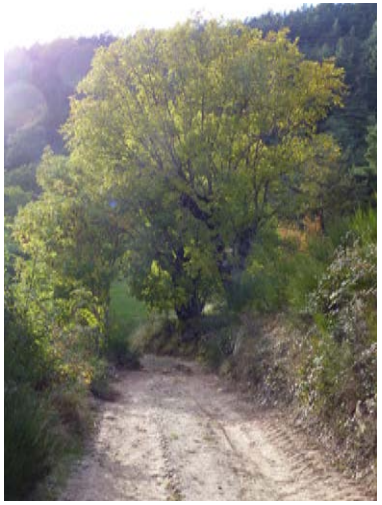
1. Le chemin muletier



1. Ponceau sur le chemin muletier

<u>Carte IGN Actuel</u>

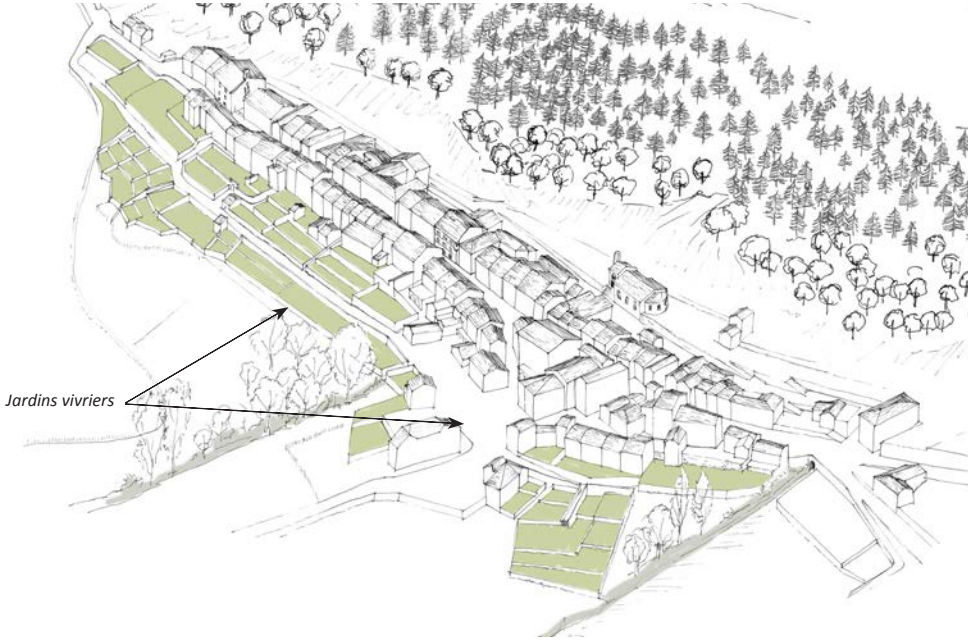






2. Le GR 67 ancien chemin muletier permettant de relier le Pompidou et les vues qui s'ouvrent sur la silhouette du village

2.7 JARDINS VIVRIERS



La ligne de jardins qui souligne la silhouette de Barre des Cévennes. Ils s'organisent sous la rue de «sous Barre» en offrant ine interface de très grande qualité entre le village et le grand paysage.



Jardins vivriers qui s'étagent sous la silhouette du village.



L'organisation des jardins situés sous le village. Les jardins sont entourés de murs permettant d'offir un micro-climat nécessaire à cet altitude.



Jardins d'interface entre le village et le Grand paysage.



Chemin de desserte des jardins entourés de hauts murs. Les jardins sont rendus accessibles par des portes.



La ligne de jardins soulignant la silhouette du village

Barre des Cévennes offre un système de jardins vivriers remarquablement complets. Ils se présentent sous la forme de parcelles organisées à la parallèle des courbes de niveaux relativement longues et étroites étagées dans la pentes et soutenus par des murs de pierres sèches, les faïsses ou bancels.

Ces jardins sont entourés de hauts murs permettant à la fois de les borner mais sutout d'offrir un micro-climat favorable sur ces terres d'altitude.
Ils sont maillés par des accès perpendiculaires à la pente. Les murs de clôtures sont percés de portes permettant la desserte des parcelles cultivées.

La plupart de ces jardins sont pourvus de bassins ou de sources provenant de resurgences.

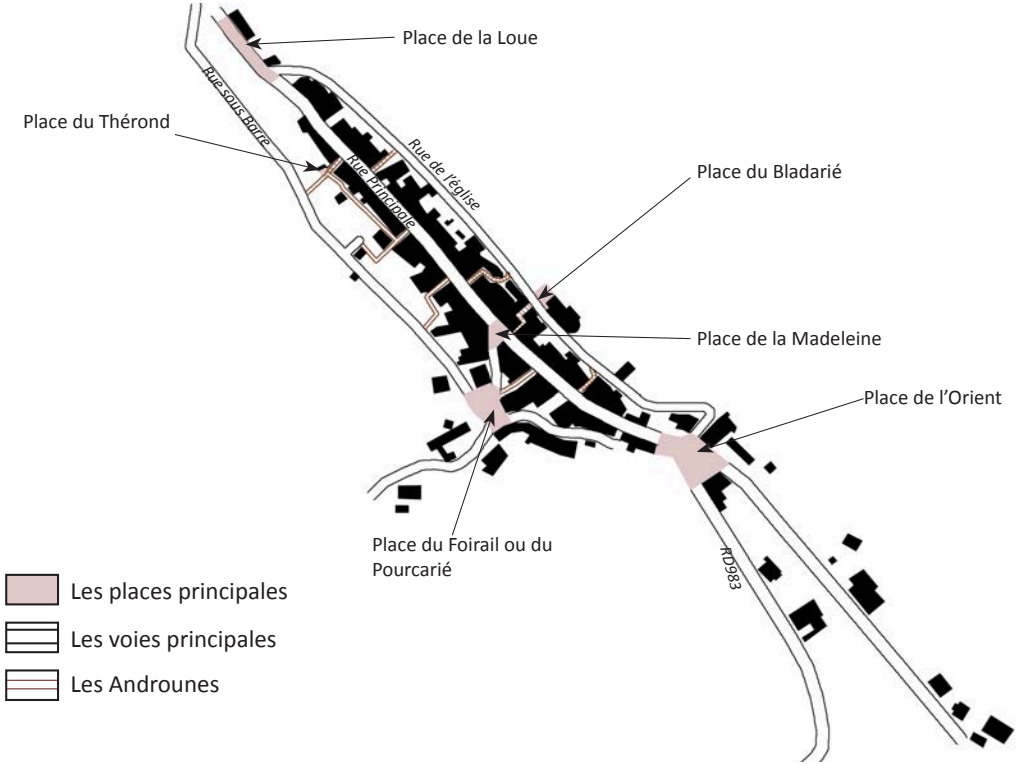
Ces jardins soulignent la silhouette du village et constituent une part importante du système agro-pastoral complet entre parcours, terres labourables et jardins, reprenant une division du finage agricole caractéristique: L'hortus, l'ager et le saltus.

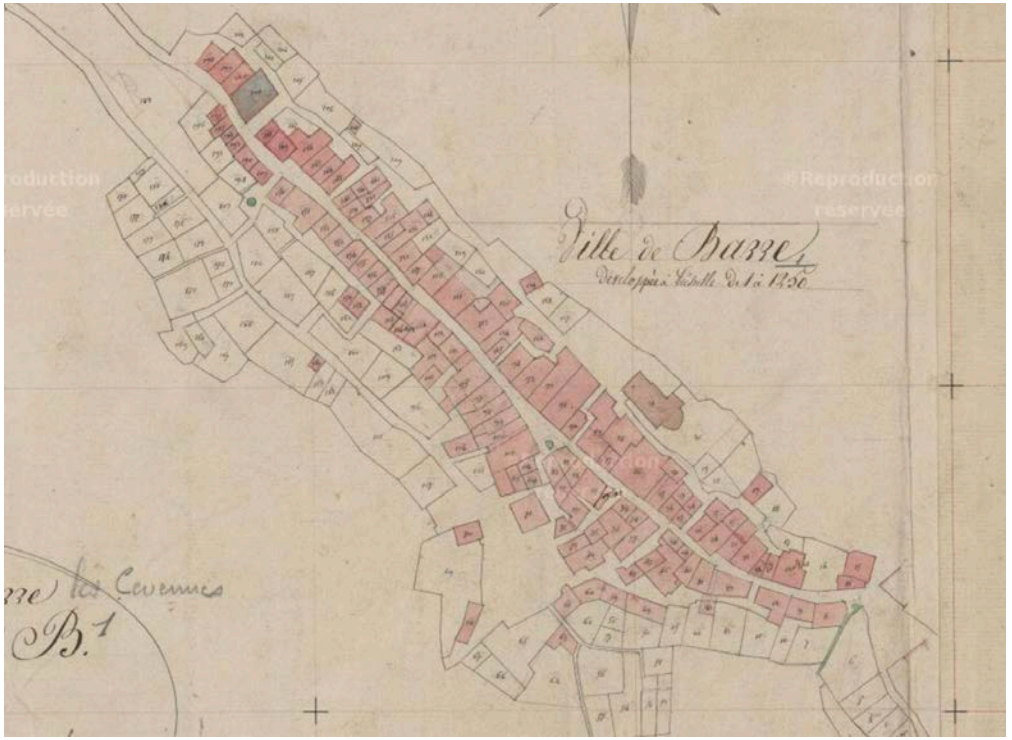
Le paysage lié aux jardins vivriers est indissociable de la rue «Sous Barre» qui marque l'interface entre le village et les espaces plantés. Il s'agit d'une véritable rue «belvédère» ouverte sur le grand paysage, bordée par des soutènements en pierres à l' amont et par les murets de protection des jardins en aval.

2.8 LES ESPACES PUBLICS

Le village-rue de Barre des Cévennes s'organise autour d'une variété d'espaces publics fortement hiérarchisés et lisibles dans le paysage urbain:

- Les rues principales organisées à la parallèle des courbes de niveaux. Elles sont étagées dans la pente (Rue de l'Eglise, rue principale et rue sous Barre. Ces rues sont plurifonctionnelles assurant le transit, la desserte locale et le maillage du bourg. Par ailleurs, ces rues (notamment la rue principale) sert également d'espace public important au sein duquel se tenaient les foires et activités villageoises. En effet, si la limite entre espace privé et espace public est assez claire le long de ces voies (façades, murets...), les activités du bourg généraient un débordement des activités privées sur la rue.
- Les places structurent le village selon plusieurs configurations. Elles peuvent être situées aux extrémités du village (Place de la Loue et place de l'Orient), constituer une articulation entre deux voies principales (Place de la Madeleine) ou servir de «parvis» (place du Bladarié située devant l'église), accueillir une fontaine essentielle pour les usages domestiques (place du Thérond). La grande place du Foirail, ancienne place du marché aux animaux est située au sud du village pour profiter d'un espace plus important.
- Les Androunes qui permettent de lier les trois rues principales étagées en franchissant le dénivelé à la perpendiculaire des courbes de niveau.







Place et fontaine du Thérond



La rue principale



Androune du Castelas



La place de l'Orient



La rue principale



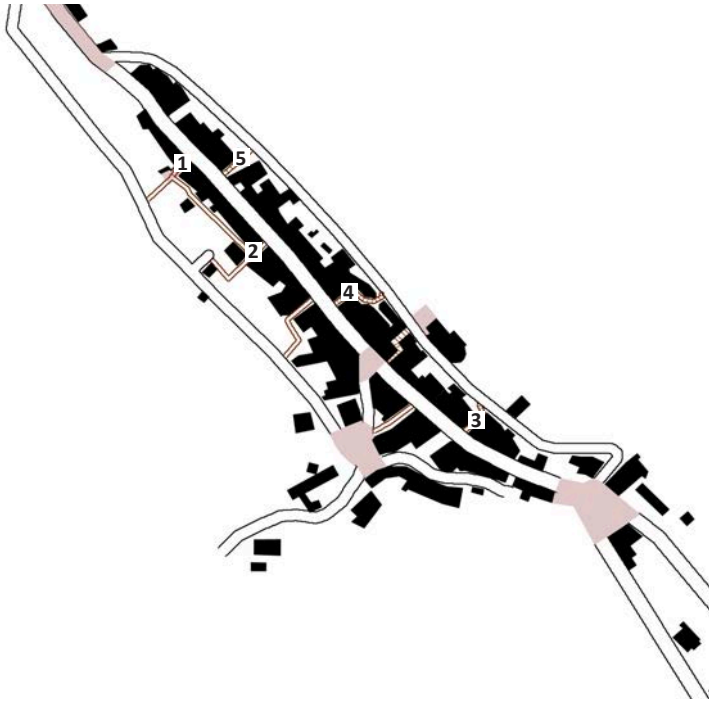
Rue des Jardins

Les Androunes

Pour desservir les voies principales étagées dans la pente, un fin réseau de calades nommées les androunes variant de 2 à 4 mètres de large lient la rue principale aux rues supérieure et inférieure.

Organisées à la perpendiculaire des courbes de niveaux, ces chemins sont généralement caladés ou pavés et le dénivelé est franchi grâce à un système de «pas d'ânes» permettant d'atténuer la pente tout en permettant le passage des charettes.

Repérage des androunes principales :



Ces voies secondaires situées à l'écart des contingences liées à la circulation automobile ont souvent conservé un traitement de sol caladé réalisé en pierres calcaires posées sur chant ou à plat. Quelques androunes sont traitées sous la forme de pas d'âne.





Les traitements de sol très qualitatifs des androunes de Barre des Cévennes



1. Passage du Théron



2. Rue des Jardins, liant la rue principale à la rue sous Barre





4. Ruelle du château



3. L'Androune



5. L'Androune du Castelas

Les rues et places

Les places du village ont des fonctions urbaines permettant de gérer le croisement de plusieurs rues dans le village ou en articulant les extensions opérées dans la seconde moitié du XIXe siècle (Place de l'Orient).

Sur un plan économique et social, ces places servaient surtout à offrir au bourg des espaces ouverts permettant la tenue des foires et marchés dans un espace très contraint par l'étroitesse de la rue principale.

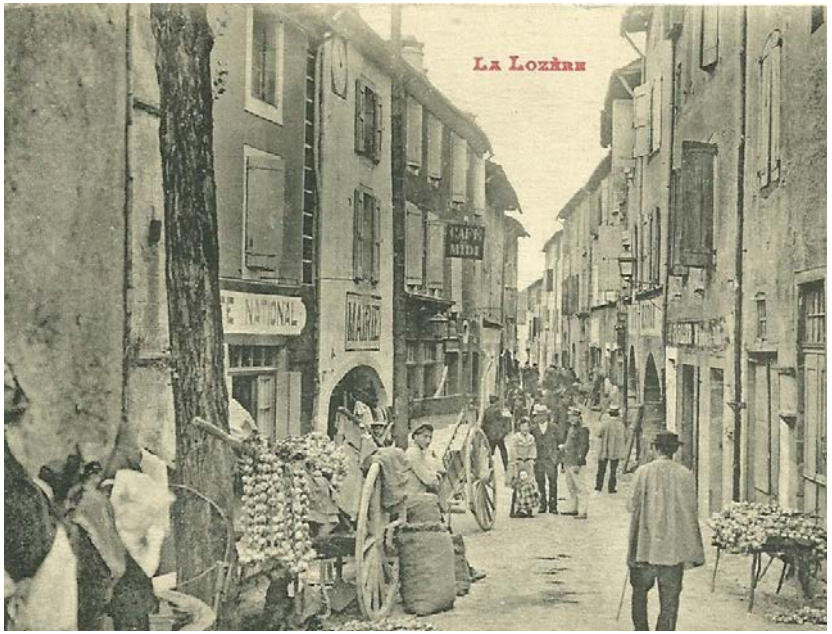
Ainsi, la place du Foirail situé hors du bourg principal permettait la réunion d'un grand nombre d'animaux lors des foires aux bestiaux comme en témpoigne la carte postale ci-contre. La place, située hors des flux principaux du village sert aujourd'hui de poche de stationnement.

La place située devant l'église ou place Blédarié permettait à la fois d'offrir un parvis mais surtout un espace où pouvait s'échanger le grain.
La place de la Loue, à l'extrémité ouest du village permettait d'accueillir le poid public du village.

Par ailleurs, dans un contexte d'espace assez contraint, les rues et notamment la rue principale constitue un véritable espace public au sein de laquelle les foires et marchés pouvaient déborder effacant les distinctions rue/place, privé/public, intérieur/extérieur..



La place de la Madeleine et la rue principale

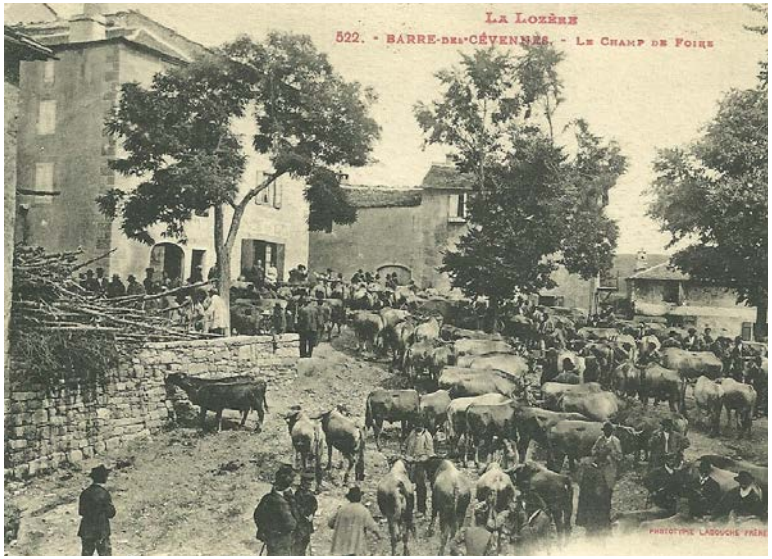




Place de la Loue et du poid public située à l'entrée ouest du village



La place du Blédarié non revêtue servant de parvis à l'église. La vente du grain s'effectuait à cet endroit expliquant la topnymie de la place



La place d'Armes s'appelait, au Moyen Âge, la place de la "Pourcarié", car elle servait de marché aux porcs. Par la suite, la marché s'est ouvert aux bœufs, aux chevaux et aux mulets, elle a donc été rebaptisée "place du foirail" avant de devenir place d'Armes à la Révolution.

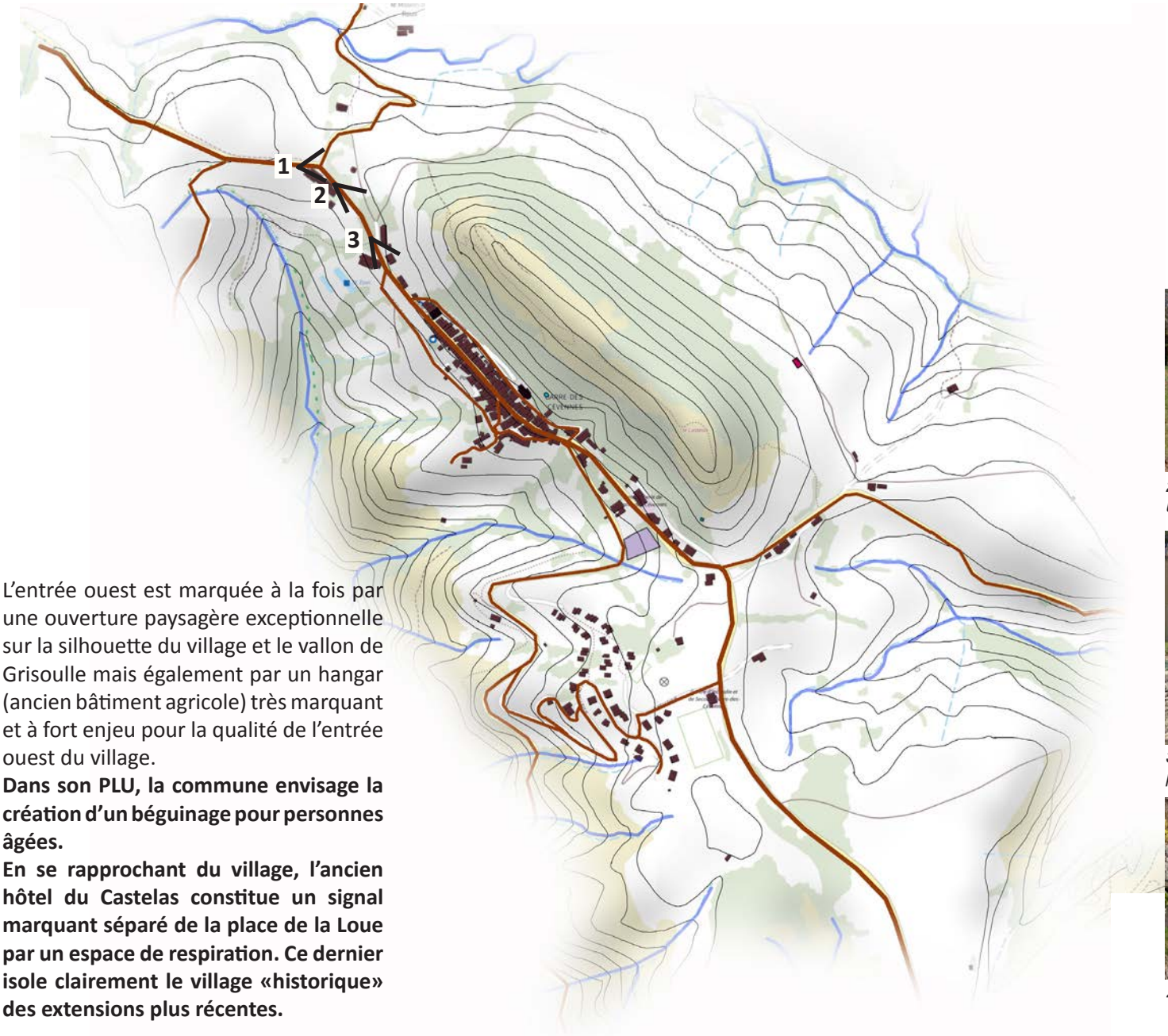


La place d'Armes (ancienne place du Foirail)



La place de l'Orient

L'entrée Ouest



L'entrée ouest est marquée à la fois par une ouverture paysagère exceptionnelle sur la silhouette du village et le vallon de Grisoulle mais également par un hangar (ancien bâtiment agricole) très marquant et à fort enjeu pour la qualité de l'entrée ouest du village.

Dans son PLU, la commune envisage la création d'un béguinage pour personnes âgées.

En se rapprochant du village, l'ancien hôtel du Castelas constitue un signal marquant séparé de la place de la Loue par un espace de respiration. Ce dernier isole clairement le village «historique» des extensions plus récentes.



1. Premier hangar qui annonce l'entrée dans le village. Très marquant dans le paysage d'entrée de village, il représente un enjeu fort. La commune projète la réalisation d'un «béguinage» pour personnes agées



2. En longeant le hangar (projet de béguinage). Au nord, se trouve une aire de jeu pour enfants abrités sous les frondaisons

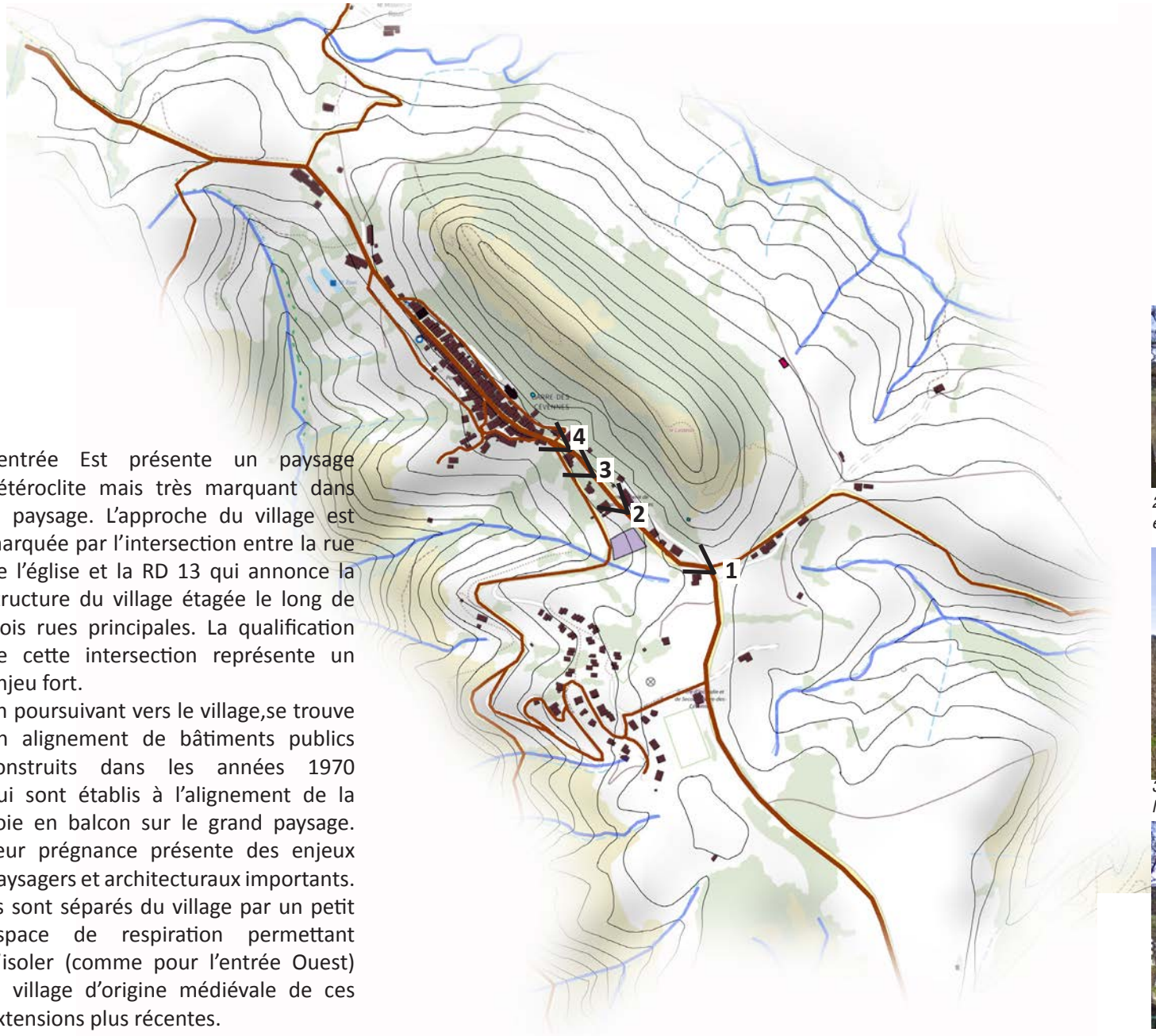


3. En approchant de l'ancien hôtel du Castelas, «signal» dans le paysage



4. La place de la Loue qui annonce l'entrée dans le village rue

L'entrée Est



L'entrée Est présente un paysage hétéroclite mais très marquant dans le paysage. L'approche du village est marquée par l'intersection entre la rue de l'église et la RD 13 qui annonce la structure du village étagée le long de trois rues principales. La qualification de cette intersection représente un enjeu fort.

En poursuivant vers le village,se trouve un alignement de bâtiments publics construits dans les années 1970 qui sont établis à l'alignement de la voie en balcon sur le grand paysage. Leur prégnance présente des enjeux paysagers et architecturaux importants. Ils sont séparés du village par un petit espace de respiration permettant d'isoler (comme pour l'entrée Ouest) le village d'origine médiévale de ces extensions plus récentes.



1. Accroche de la rue de l'église avec la rue principale (RD 13). Enjeu de qualification de cette entrée qui annonce la structure du village



2. Au pied des bâtiments publics, très marquants dans le paysage et ouvert en surplomb du vallon de Grisoulle



3. Espace de respiration entre les bâtiments publics et la place de l'Orient



4. La place de l'Orient qui annonce l'entrée dans le village-rue

PARTIE 3
L'ANALYSE URBAINE ET ARCHITECTURALE



3.1 L'HABITAT DISPERSÉ

Barre des Cévennes se distingue des communes des vallées proprement cévenoles où l'habitat dispersé est prépondérant. Ainsi, on ne retrouve qu'un petit nombre de hameaux et de fermes isolées sur le territoire communal[1].

Il existe quatre hameaux principaux : Malbautard et Malbautier situés au Nord de la commune, regroupant quelques fermes chacun ; le hameau de Vergougnoux, formant d'avantage un petit village avec des maisons de type villageois, hautes et mitoyennes ainsi qu'une maison forte ; le hameau de Mazeldan, situé au sud de la commune et regroupant également quelques fermes dispersées.

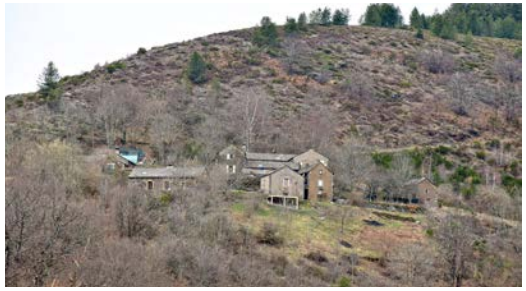
Les fermes isolées se situent généralement au pied de « cans », à l'abri des vents du nord et à la limite des grès et des schistes d'où jaillissent quelques sources.

La commune possédait trois moulins encore existants le long du ruisseau de Malzac. Les ouvrages associés (béals, retenues d'eau,…) sont encore présents.

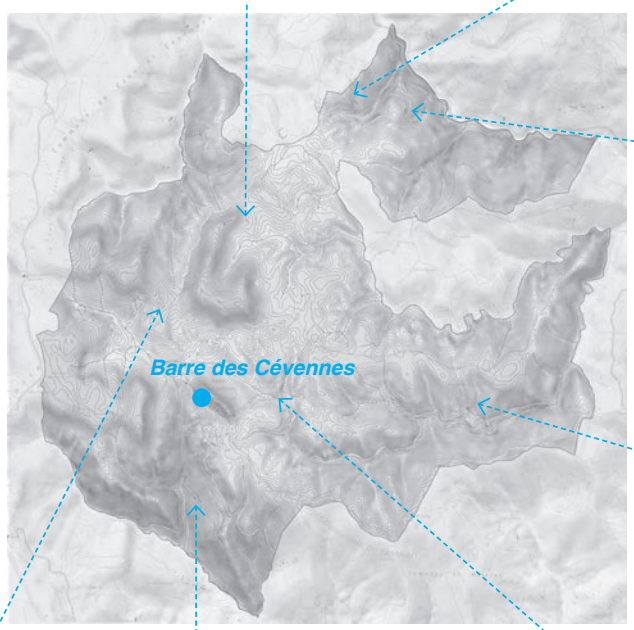
1 En 1789, on signalait seulement « sept petits hameaux ou maisons à la campagne » ; neuf en 1831 (Chabrol)



Lieu-dit La cure, ancien prieuré.



Hameau de Malhautard. Regoupement de deux fermes principales de type cévenoles, dipsosées en U autour de cours fermées.





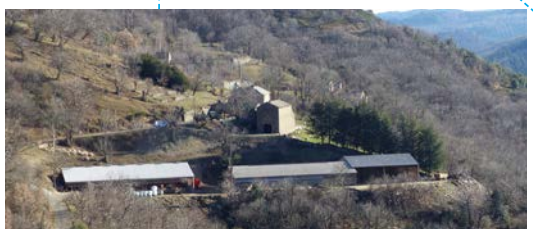
Hameau de Malhautier. Regroupement de cinq fermes de type cévenoles, implantées dans la pente et très regroupées.



Hameau de Vergougnoux regroupant une dizaine de maisons et une maison forte.



Ferme des Combes. Vaste ferme fortifiée.



Hameau de Mazeldan. Regoupement de quatres fermes principales de type cévenoles, dipsosées en U autour de cours ouvertes.



Moulin de Geminard.

L'habitat de type Cévenol

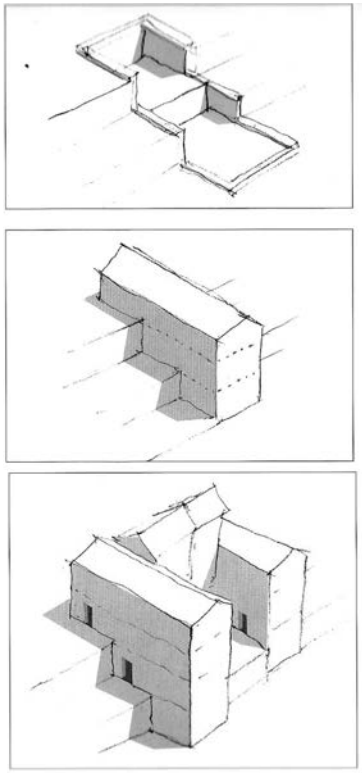
Le bâti situé dans les écarts se regroupe généralement en hameaux qui constituent de petites agglomérations qui étaient dépourvues d'enceinte. C'est principalement l'activité agricole qui y a conditionné l'organisation du bâti ainsi que les modes de vie.

A Barre des Cévennes, les hameaux ne sont formés que de quelques mas agricoles et reprennent pour la plupart les caractéristiques de l'habitat cévenol. Ainsi, ils s'implantent sur des versants à forte pente, ils sont entourés de terrasses de cultures et situés à proximité de la châtaigneraie et de points d'eau. L'espace utilisable est rare, donc optimisé, conduisant à un regroupement du bâti qui s'établi sur un parcellaire serré.

Le mas traditionnel se compose d'un corps de bâtiment principal implanté le plus souvent perpendiculairement à la pente, autour duquel s'articulent des bâtiments annexes pour l'exploitation agricole.

Spécifique aux Cévennes, la clède constitue l'une de ces annexes. Apparue dès le XVI^{e} siècle, elle servait de séchoir à châtaignes. C'est un petit bâtiment de deux niveaux, le plancher à claire-voie est constitué de poutres, de solives et de lattes disjointes.

La magnanerie est également un bâtiment caractéristique du secteur. Avec le développement de la sériciculture à partir du XVIII^{e} siècle, les cévenols ont adapté leur maison en y ajoutant une magnanerie. Ce local servant à l'élevage du ver à soie devait comprendre un espace ventilé, chauffé et aéré. On retrouve donc généralement une série de fenêtres hautes et étroites, des cheminées régulièrement espacées dans les angles du bâtiment et sur les murs gouttereaux, des murs intérieurs, jointoyés ou enduits, et badigeonnés à la chaux.



1-Encastrement dans la pente et les faïsses
2-Volume de base
3-Volume de base avec surélévation et extensions parallèles aux courbes de niveau
Source : Maisons des Cévennes, PNC 2010



Lieu-dit la Billière



Lieu-dit le Bartas



Lieu-dit le Mazeldan



Lieu-dit le Malhautier



Lieu-dit le Malhautard



Magnanerie au Mazeldan

Les principes constructifs sont simples, la portée des poutres définit la largeur des pièces (environ 4m) et la simplicité des charpentes (pannes de mur à mur) donne une architecture aux volumes simples, avec une toiture à deux versants dont l'inclinaison est imposée par l'utilisation de la lauze de schiste (de l'ordre de 35 à 45%). Ainsi, le mode constructif détermine largement le gabarit des bâtiments. Les murs sont rarement enduits.

Les fermes de plateau

Dans la zone centrale de la commune, dominée par les "cans", petits monts au relief moins escarpé que les vallées, se sont développées des fermes isolées, dont les caractéristiques architecturales s'apparentent aux fermes des plateaux lozérien (Causses, Mont Lozère, Margeride).

Sur des pentes plus faibles, l'implantation du bâti est généralement parallèle aux courbes de niveau, sous un affleurement rocheux qui protège des vents dominants. Les volumes sont ramassés et leur hauteur reste limitée.

L'activité d'élevage y est prépondérante ; aInsi, la bergerie constitue un volume important s'étirant en longueur. Sur la dizaine de fermes situées dans le secteur, on retrouve plusieurs dispositions : la grange peut former un bâtiment indépendant avec deux niveaux (selon la typologie des fermes du Mont Lozère) : le rez-de-chaussée pour le bétail et le premier étage pour le stockage de la paille et du foin, accessible par le pignon avec le niveau haut du terrain ou par une rampe. Plus rarement, bergerie et habitation sont regroupées dans un même bâtiment avec les bêtes au rez-de-chaussée et le logis à l'étage (selon la typologie des fermes caussenardes).

Les bâtiments annexes (abri, four, clède) peuvent se juxtaposer aux bâtiments principaux pour former une cour.

Les principes constructifs diffèrent peu de l'habitat cévenols, on retrouve les murs épais constitués d'un double parement de moellons, les couvertures en lauze de schiste, en revanche les charpentes sont plus élaborées avec des fermes pour couvrir les vastes volumes de grange.



Lieu-dit Bel air



Lieu-dit Fromental



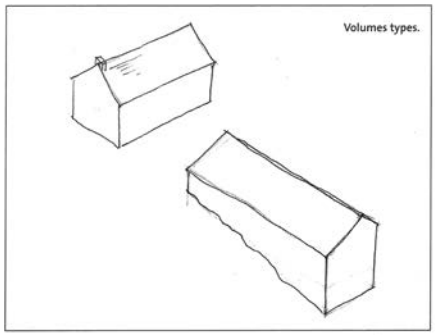
Lieu-dit Le Bouquet

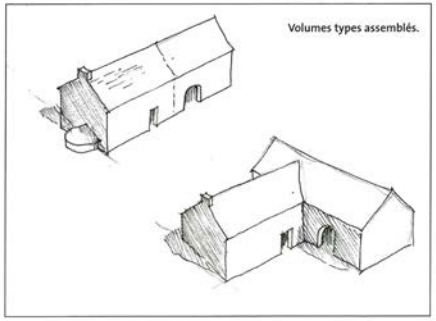


Lieu-dit Le Bramadou



Lieu-dit Les Bastides





Source : Maisons des Cévennes, PNC 2010



Carte postale ancienne, vue du vallon du Malzal et de ses fermes

Les moulins

Il existe trois moulins hydrauliques sur la commune, tous implantés le long du Malzac, les moulins de Géminard et de Quet étant installés chacun sur un versant à l'élargissement d'une vallée affluente. Jean-Paul Chabrol révèle que leur production était relativement modeste, pénalisée par le faible débit du ruisseau[1]. Les meuniers étaient également paysans, les moulins forment donc un ensemble bâti comprenant également le logis et la ferme.

De développement médiéval, le moulin cévenol est mu par une roue horizontale entraînée par un jet d'eau libéré sous pression d'un réservoir, lui même alimenté par un canal conduisant l'eau dérivée du cours d'eau par un barrage. On retrouve tous ces ouvrages en place pour le moulin de Géminard.

1 "*Les susdits moulins sont à eau et ne sont propres que pour moudre le seigle et le millet ; ils ne peuvent être occupés que pendant la moitié de l'année à cause du manque des eaux*" Chabrol, 1983



Moulin de Géminard



Moulin du Quet



Moulin du Roux







Extraits du cadastre napoléonien de 1823 indiquant l'emplacement des arrivées d'eau

Le petit patrimoine

Outre la clède et la magnanerie vu précédemment, les fermes possédaient d'autres annexes correspondant aux modes de vie traditionnels.

Durant l'ancien régime, la cuisson du pain était un privilège du seigneur (four banal), ensuite les fours privatifs se sont multipliés. Il peut être intégré à la maison ou constituer un bâtiment isolé. Il est toujours conçu sur le principe de la voûte sphérique plus ou moins aplatie, formée de pierres taillées bloquées dans un assemblage précis.

Les hameaux possédaient leurs fontaines, généralement sous la forme de bassin servant d'abreuvoir ou de lavoir. Elles pouvaient être couvertes.

Dans cette région majoritairement protestantes, les croix de chemin sont peu nombreuses. Il existe deux croix en fer aux entrées Est et Ouest du bourg. En revanche, il existe des cimetières familiaux dans de nombreux lieux-dits.



Fontaine du hameau de Malhautier



Cimetière protestant du moulin de Géminard



Fontaine du hameau de Vergougnoux



Four à pain du moulin de Géminard



Four à pain du hameau de Malhautard

3.2 LE PATRIMOINE MONUMENTAL RÉPARTI SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Barre des Cévennes est le résultat d'une fusion de trois communes au XIXe siècle. Elles formaient des paroisses distinctes avec chacune leur lieu de culte (l'église Notre Dame de l'Assomption pour Barre, Notre-Dame des Balmes et l'ancienne église paroissiale du Bousquet de la Barthe aujourd'hui ruinée) ainsi que différents fiefs matérialisés par des châteaux ou maisons fortes (Les Balmes, Terre Rouge, Vergougnoux).

Notre-Dame des Balmes

Le site était à l'époque romane le siège d'un castrum. Une voie fréquentée entre Barre et Saint-Julien-d'Arpaon (eux aussi sièges de castra de la même baronnie) est sans doute à l'origine de cette double implantation du sanctuaire prioral pour l'accueil, et du château pour la garde et le contrôle. Au XIVe siècle, Les Balmes étaient devenues prieuré séculier comme Barre-des-Cévennes. La paroisse existait encore au XVIIIe siècle.

L'église Notre-Dame des Balmes[1] est orientée. Son plan simple, d'une nef peu développée, couverte en berceau plein cintre, prolongée par une courte travée droite de chœur, est typique des églises romanes de l'ancien Gévaudan. L'abside est voûtée en cul-de-four. Le parement de l'ensemble est construit en bel appareil.

1 sources : www.sauvegardeartfrancais.fr

Le château des Balmes

Il est cité dès le XIIIe siècle. Le corps de logis est en forme de U sur trois niveaux. Une tour donnant sur une cour intérieure pouvait servir de cage d'escalier ou de pigeonnier.

La façade principale orientées au sud est caractéristique de l'époque Renaissance avec ses ornements en pierre de taille : bandeaux moulurés, baies à croisées dont celle du rez-de-chaussée, l'encadrement est finement sculpté et torsadé, surmonté d'un larmier reposant sur deux corbeaux sculptés sous la forme de figures humaines.



Château des Balmes



Notre-Dame des Balmes

Le château du Vergougnoux

Il faisait partie de la paroisse des Balmes. Le corps de logis rectangulaire à trois niveaux est flanqué deux tours-pigeonniers rondes à quatre niveaux.

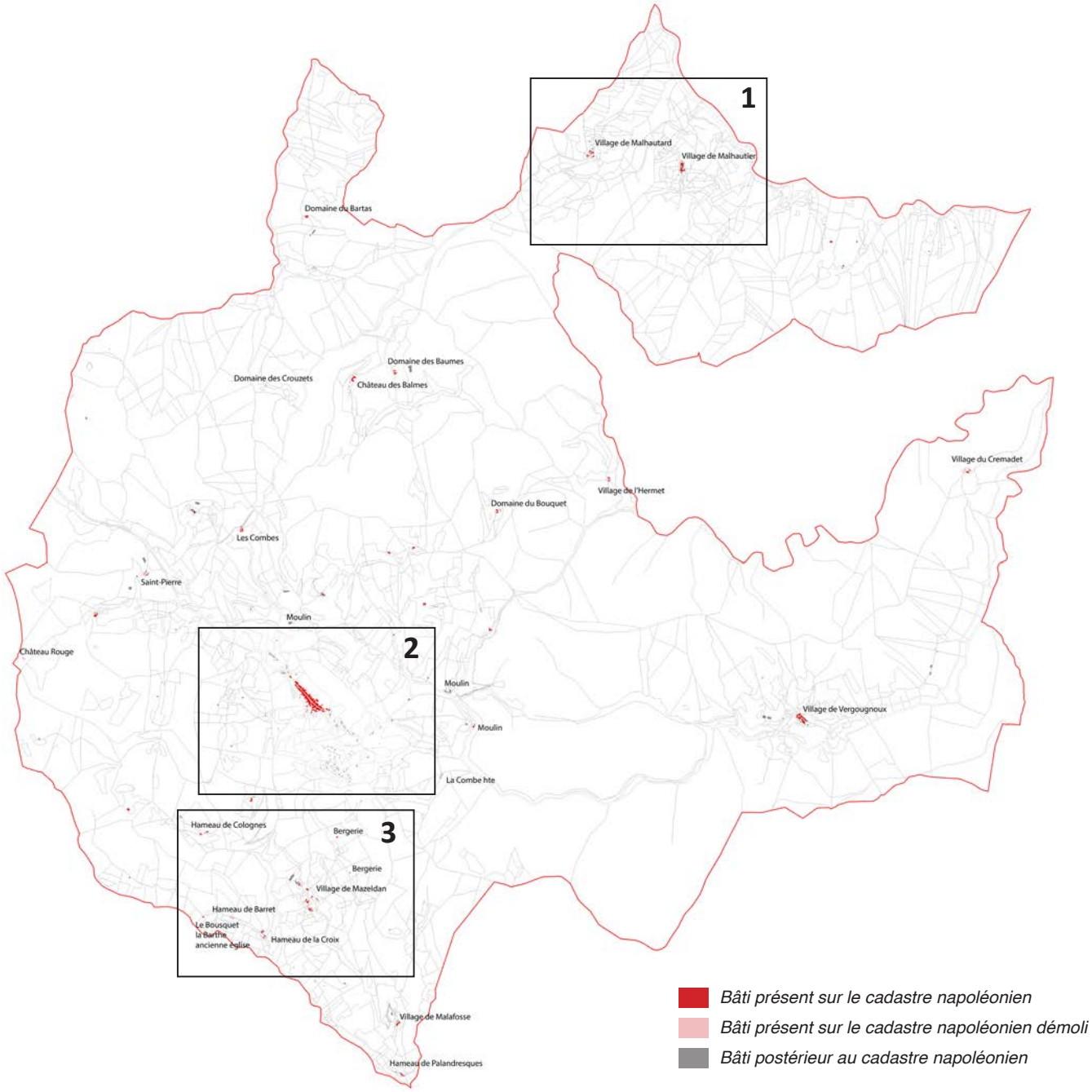


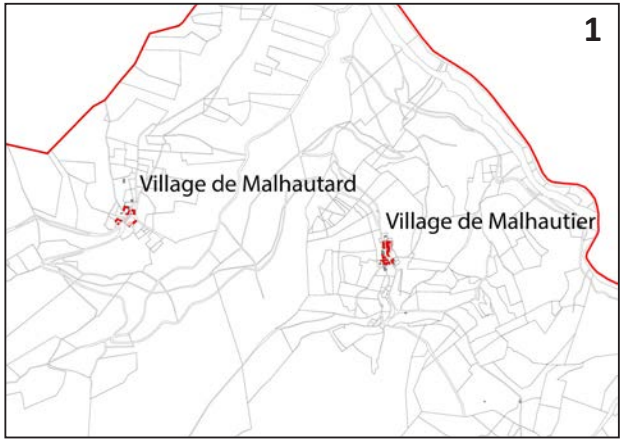
Château de Terre-Rouge (disparu)

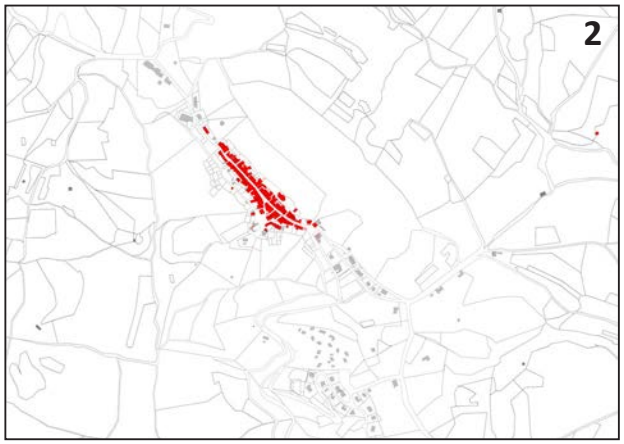
Le bâtiment était constitué d'une tour carrée de 5m environ de côté et 10m de hauteur, d'une grande salle sous voûte. La façade mesurait environ 20 mètres de long, et présente les caractéristiques d'un château-fort à usage militaire. Il pu être associé à l'Hospitalet situé à 3km plus au nord et tenu par un ordre religieux pour l'accueil des pèlerins et voyageurs au croisement de routes importantes.

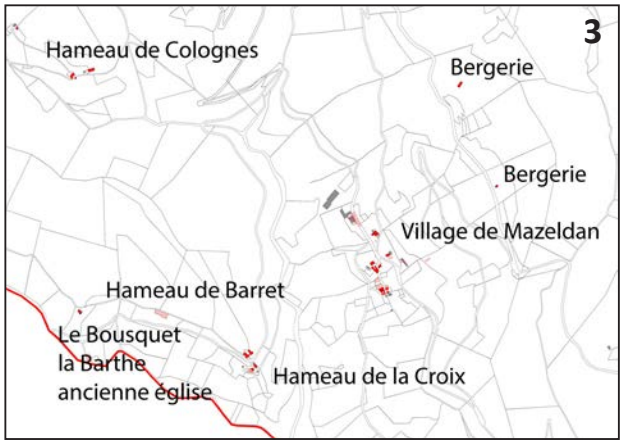


localisation du bâti ancien sur la commune









3.3 LA MORPHOLOGIE URBAINE DU CENTRE

Village-rue : une forme urbaine rare en altitude

Le bourg de Barre des Cévennes s'est développé historiquement sous la forme d'un village-rue, forme urbaine particulièrement rare dans les Cévennes avant le XIX^{e} siècle. S'il existe quelques exemples identifiés par Jean-Paul Chabrol (Lasalle, Saint-Jean du Gard, Saint-André de Valborgne), ils sont tous situés en fond de vallée, la topographie conditionnant fortement la morphologie urbaine. Le bourg conserve l'aspect qu'il avait sous l'Ancien Régime : une centaine de maisons hautes serrées les unes contre les autres le long de la Grand'Rue.

Si à Barre, la contrainte topographique a très certainement eu une influence majeure pour l'implantation du bourg, s'étirant sur un étroit replat entre le Castelas et le ravin du Gardon. Deux autres facteurs peuvent également expliquer cette remarquable densité du bâti, conférant un caractère urbain affirmé : d'une part la fonction défensive de la cité, fortifiée au XV^{e} siècle et d'autre part, la primauté de la vocation commerciale de Barre qui a pu minimiser les espaces accordés aux dépendances agricoles (cours, granges,...) et valoriser les emplacements situés le long de la route. Les maisons implantées du côté montagne étaient les plus privilégiées car elles bénéficiait des sources qui affleuraient au niveau des caves alors qu'aujourd'hui ce sont les maisons situées de l'autre côté de la rue qui sont les plus valorisées (vue, ensoleillement, jardin attenant). De même, la partie centrale du bourg, à proximité du château regroupe les maisons les plus cossues.



Vue satellite



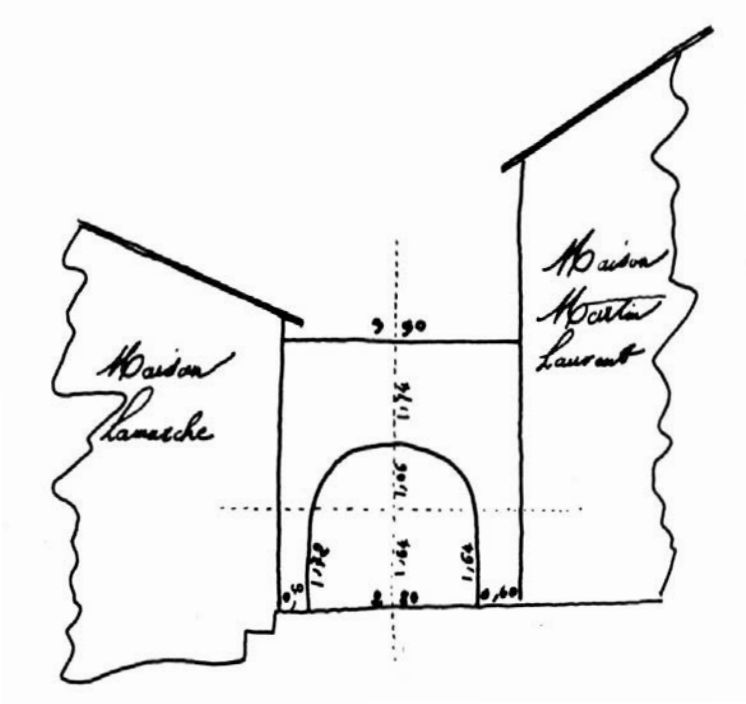
Extraits du cadastre napoléonien de 1823

Les limites du bourg marquées par l'enceinte fortifiée

L'autorisation de fortifier la ville est attestée au XV^e siècle, toutefois les ouvrages défensifs semblent s'être limités aux deux portes situées aux extrémités de la Grand'Rue. En effet, comme pour de nombreux bourgs du sud de la France, la muraille était principalement constituée des soubassements des maisons mitoyennes située en périphérie du bourg. Ainsi, les premiers niveaux de cave étaient aveugles et les éventuelles ouvertures murées en période de conflit.

Il ne subsiste aujourd'hui aucune trace de ces portes. La première, appelée porte de Florac, se dressait au voisinage du Temple ou de l'ex-bascule publique. Peu avant la Révolution de 1789, elle avait été réhaussée pour faciliter le passage des charettes. Elle fut démolie dans le premier tiers du XIX^e siècle.

L'autre porte, dite «des Cévennes ou de l'Orient», était située à la jonction des routes venant de Sainte-Croix-Vallée-Française et de Saint-Germain-de-Calberte. Elle fut détruite en 1836.



Croquis schématique de la porte de l'Orient (Chabrol, 1983)

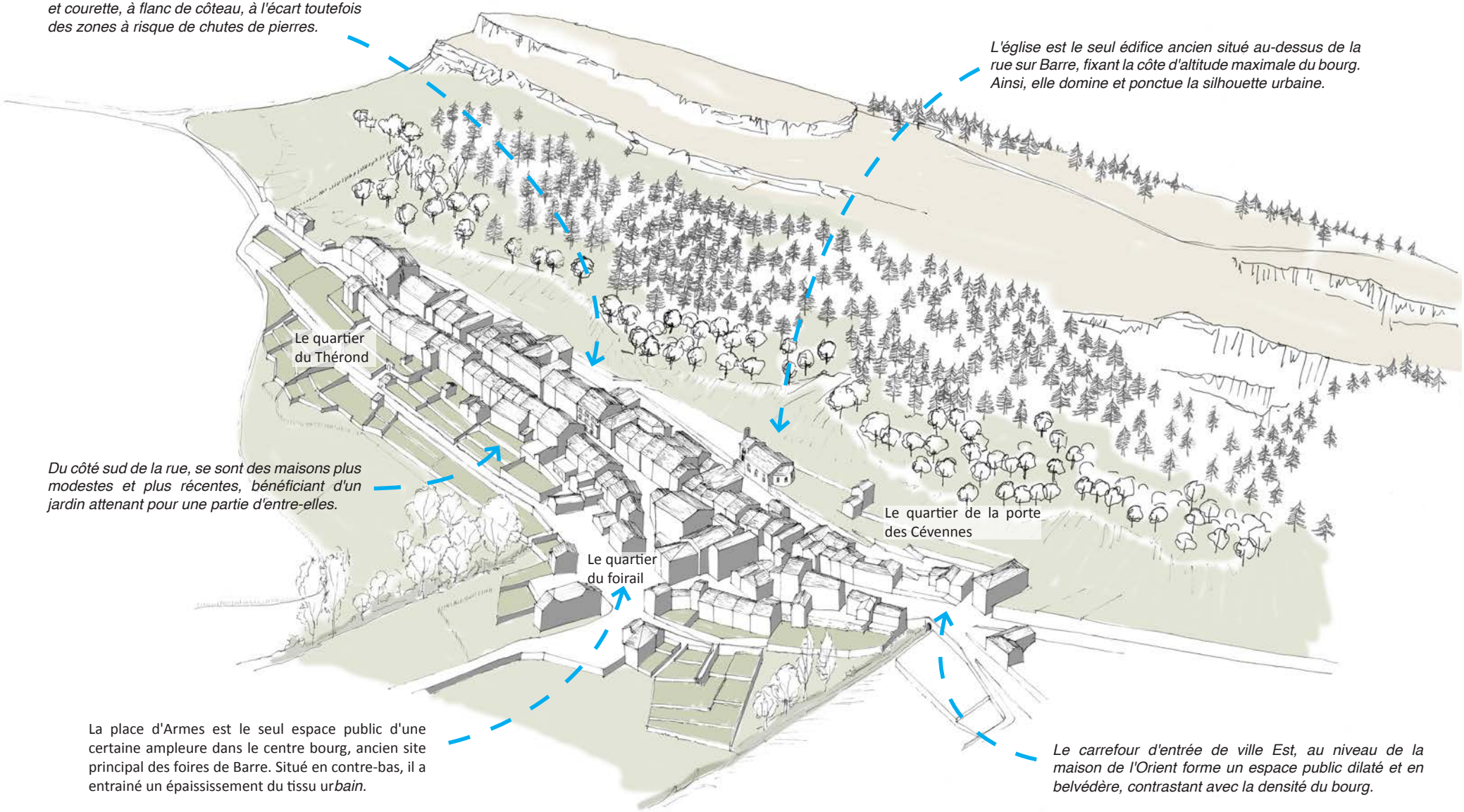


Rare soubassement encore fermé sur deux niveaux de sous-sol qui devait représenter le type de façade donnant sur l'exterieur du bourg et constituant l'enceinte fortifiée.

L'organisation du bourg au pied du Castelas

Le côté nord de la rue principale rassemble les bâtisses les plus cossues, d'origine commerçantes. Elles sont implantées entre rue et courette, à flanc de côteau, à l'écart toutefois des zones à risque de chutes de pierres.

L'église est le seul édifice ancien situé au-dessus de la rue sur Barre, fixant la côte d'altitude maximale du bourg. Ainsi, elle domine et ponctue la silhouette urbaine.



Du côté sud de la rue, se sont des maisons plus modestes et plus récentes, bénéficiant d'un jardin attenant pour une partie d'entre-elles.

La place d'Armes est le seul espace public d'une certaine ampleure dans le centre bourg, ancien site principal des foires de Barre. Situé en contre-bas, il a entrainé un épaississement du tissu ur*bain.*

Le carrefour d'entrée de ville Est, au niveau de la maison de l'Orient forme un espace public dilaté et en belvédère, contrastant avec la densité du bourg.

Les parcelles en lanière traversantes







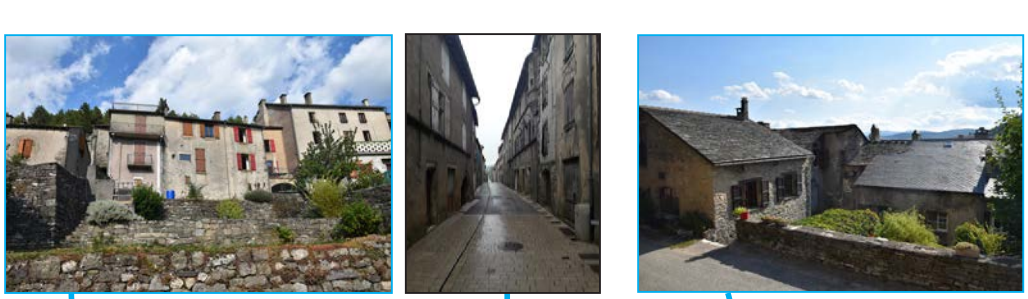
Les parcelles sont peu larges et régulières laissant supposer un certain degré de planification. Elles s'étirent en longeur de la rue principale vers une ruelle arrière.

Le bâti occupe toute la surface de la parcelle. Il est aligné sur la rue et mitoyen de part et d'autre.

La façade principale s'ouvrent sur la rue. Elle est ordonnancée mais reste modestes (traditionnellement enduites avec éventuellement un décors peint, seul l'encadrement de la porte d'entrée est en pierre de taille). C'est sur cette séquence que l'on retrouve le plus de baies fenières avec système de poulie donnant accès au "pailler", témoignant de l'activité agricole de la maison.

Bâti présent sur le cadastre napoléonien
Bâti présent sur le cadastre napoléonien démoli
Bâti postérieur au cadastre napoléonien

Les parcelles massées avec jardins







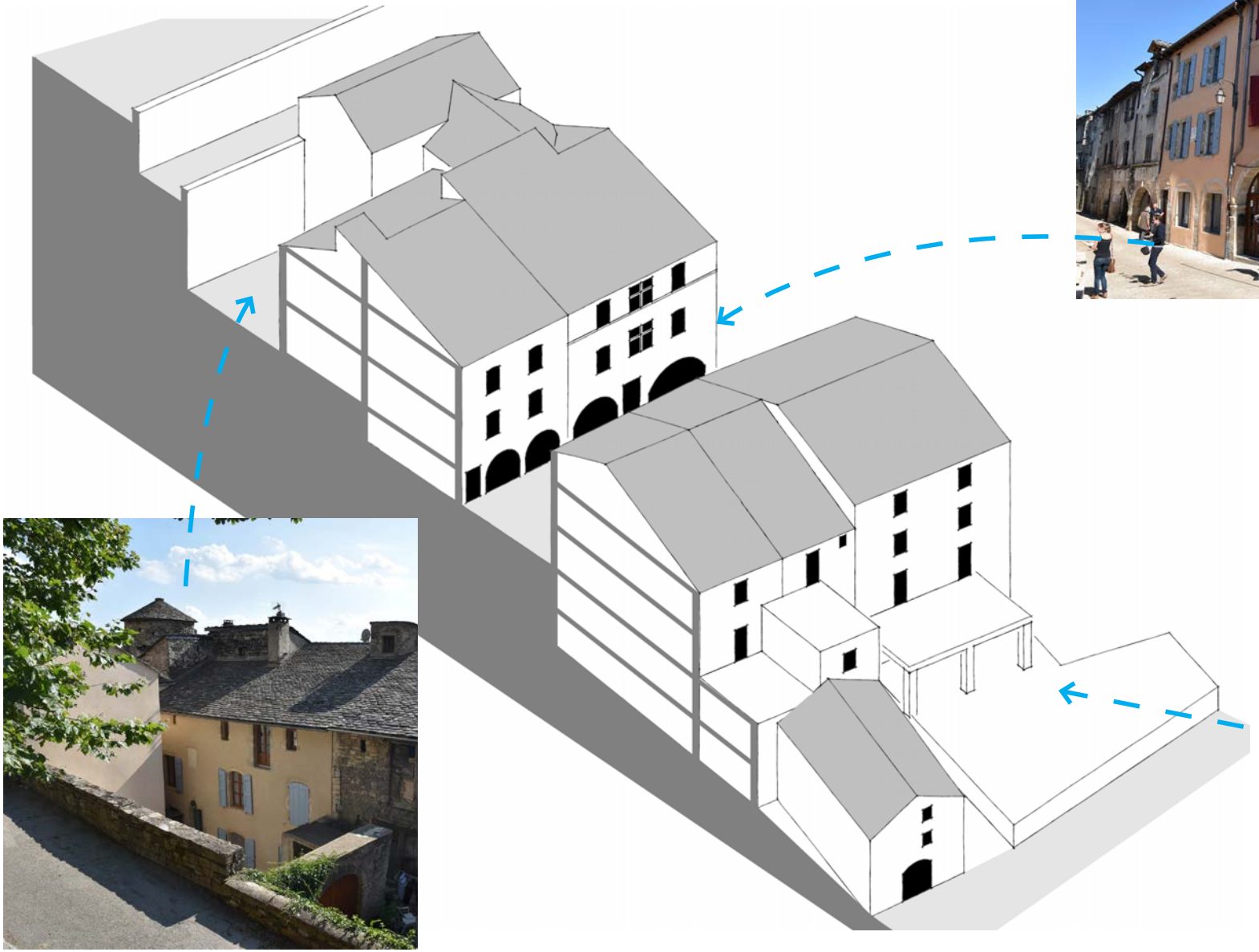
Les parcelles sont relativement larges et profondes. Elles se prolongent par une seconde parcelle arrière non bâtie offrant une cour ou un jardin.

Le bâti occupe toute la surface de la parcelle sur rue. Il est aligné sur la rue et mitoyen de part et d'autre.

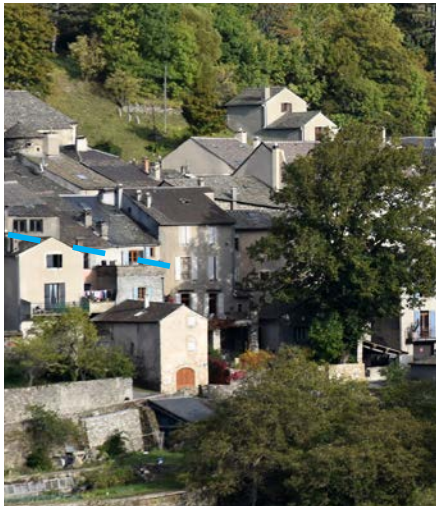
La façade principale s'ouvrent sur la rue. Elle est ordonnancée et ornée (baies à croisée, bandeaux, encadrements en pierre de taille,...). Le bâti de cette séquence correspond à des hôtels urbains avec rez-de-chaussée à arcades témoignant de la vocation commerçante.

Bâti présent sur le cadastre napoléonien
Bâti présent sur le cadastre napoléonien démoli
Bâti postérieur au cadastre napoléonien

Les parcelles massées avec jardins







Parcelles formant des îlots





Les parcelles situées au nord de la rue principales s'apparentent aux parcelles en lanière identifiées précédemment.

Au centre du bourg, 3 îlots constituent le seul secteur avec une véritable épaisseur. Ils sont desservis par un maillage de ruelles se rejoignant sur la seule place importante du village.

Le parcellaire est morcelé, mono-orienté, le bâti étant non traversant, implanté dos-à-dos.

La grande parcelle de l'ancienne gendarmerie a été remembrée pour créer cet immeuble à la fin du XIX^{e} siècle.

Bâti présent sur le cadastre napoléonien
Bâti présent sur le cadastre napoléonien démoli
Bâti postérieur au cadastre napoléonien

3.4 LES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

Les volumes



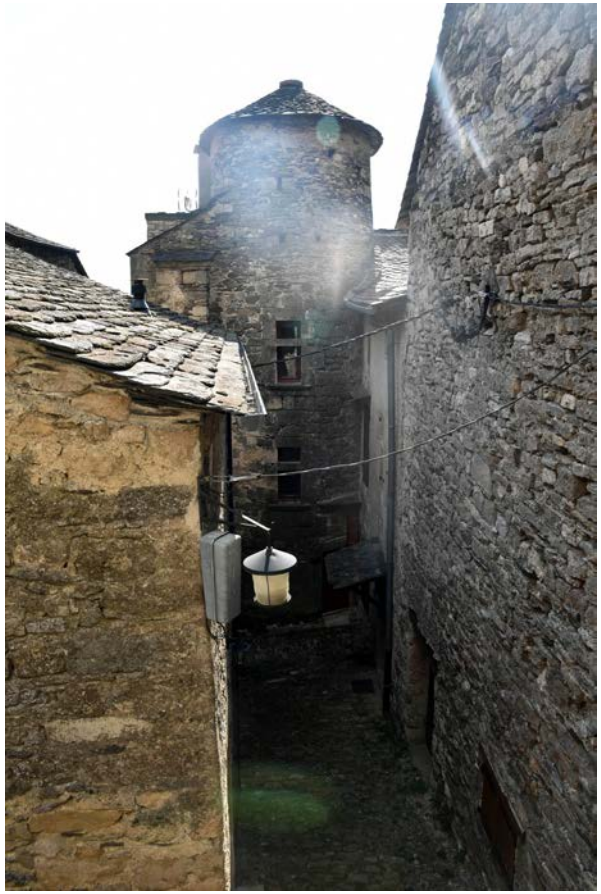


Les maisons d'origine médiévale

Les maisons castrales primitives ne dépassaient généralement pas deux niveaux et ne possédaient que de rares et très petites ouvertures. Ainsi, les édifices que nous avons aujourd'hui sont donc le résultat de transformations intervenues plus tardivement par surélevation, transformation des façades ou plus généralement par reconstruction totale. La maison barroise haute et étroite s'incsrit toutefois dans un tissu urbain très peu remanié depuis la période médiévale. En effet, la voirie et le parcellaire présentent une grande permanence au fil des siècles.

Les façades pignons orientées sur la rue sont les témoins des dipositions urbaines les plus anciennes. Elles sont généralement séparées les unes des autres par un passage étroit destiné à permettre l'écoulement des eaux de pluie plus que la circulation des individus. Il ne reste que quelques exemples car les règles urbaines imposèrent la mitoyenneté, l'abandon de couverture en chaume et l'orientation de la façade gouttereau sur rue, formant le prototype de la maison villageoise moderne à partir de la fin du XVI^{e} siècle. C'est également à cette période qu'apparaît le rez-de-chaussée vouté et une nouvelle organisation des niveaux, notamment l'affirmation d'un espace plus particulièrement réservé à l'habitat et à la vie intime aux étages. On y accède par un escalier droit et on y trouve la cuisine, une "souillarde" et une ou deux pièces d'habitation. Au deuxième étage, quelques chambres. Enfin, surmontant le tout, le pailler dans lequel on entassait le foin ou la paille. C'est là que dormaient le plus souvent les bergers ou les domestiques de la maison (Chabrol, 2013).





Les maisons de notables

A côté de cette typologie élémentaire, les notables (négociants, marchants, propriétaires foncier,...) ont édifiées des maisons plus larges, aux façades à plusieurs travées intégrant des modénatures relativement élaborées.

Lorsque le rez-de-chaussée est ouvert par une arche, c'est qu'il accueillait une activité commerciale ou lorsqu'il comporte plus simplement une porte (dont l'encadrement est généralement sculpté) et des fenêtres, il s'agit d'un hôtel particulier.

A partir du XVI^{e} siècle, certaines demeures importantes se dotent d'une desserte verticale assurée par un escalier en vis, intégré dans une cage fermée. Elle peut apparaître en façade lorsqu'elle prend la forme d'une tour plus ou moins engagées par rapport au mur de façade. Cette tour peut être placée :

- soit en saillie sur la façade sur rue ou sur cour, semi-engagée (vis hors-œuvre) ;
- soit à l'intérieur du volume de la maison, immédiatement derrière une façade et repérable par de petite ouvertures alignées (vis dans-œuvre).

Les façades


Encadrement médiéval en réemploi


Façade de la période Renaissance


Façade caractéristique des XVII^e et XVIII^e siècles



Façade caractéristique du XIX^e siècle

Les façades sont le plus souvent ordonnancées avec alignement des baies et une disposition relativement symétrique. Les ouvertures sont plus hautes que larges avec une décroissance des baies en fonction des étages.

Certains éléments caractéristiques permettent toutefois de distinguer les principales époques de construction. Les fragments caractéristiques de la période médiévale ont disparus (ou repris simplement en réemploi) avec un important remaniement des façades dès l'époque classique. C'est donc de cette période que l'on retrouve les façades caractéristiques les plus anciennes (baies à croisées, bandeaux moulurés, linteaux en acolade, arcades,...).

Les façades représentatives des XVII^e et XVIII^e siècles sont caractérisées par un ordonnancement et la généralisation des fenêtres en hauteur.

Les boutiques ont largement contribué à façonner l'aspect de la rue principale et le caractère urbain du bourg. A partir de la période Moderne, les enfilades d'arcades surbaissées ont permis d'ouvrir largement les espaces de commerce sur la rue. En effet, les devantures médiévales ouvertes par des arcs plein cintre ou brisé ne permettaient pas de faire des étalages très étendus. Les jours de foire, ces arches pouvaient servir de rayonnage, le banc inférieur de la baie ou ses volets rabattus était utilisé pour présenter la marchandise aux chalands.
Les nombreuses façades remaniées à la fin du XIX^e siècle marquent le paysage urbain de la rue principale, avec diverses déclinaisons pour la mise en œuvre des enduits et de décors peints.


A l'arrière des arcades, un passage d'environ 1m permettait de passer d'un commerce à l'autre

Les façades alignées à partir du plan de 1881

Un plan d'alignement datant de 1881 prévoyait un élargissement significatif de la Grand'rue avec un gabarit porté à 6m50 de largeur sur toute la traversée. Ce sont principalement les façades des maisons situées au nord de la voie qui avait vocation à être démolies et alignées plusieurs mètres en retrait. Les maisons commerçantes les plus anciennes et le château étaient donc concernés. Si le tracé de la moitié orientale de la rue suivait peu ou prou son inflexion d'origine, celui de l'entrée ouest proposait un tracé largement rectifié et rectiligne.

Dans son application, les travaux ont concerné une vingtaine de maisons de part et d'autre de la rue, sur les portions où le resserrement était le plus important (le passage pouvait se réduire à 3m). Ainsi, on peut identifier quelques séquences regroupant des façades ordonnancées et marquées par des décors caractéristiques de cette époque (décors peints, enduits à la tyrolienne). Quelques chronogrammes gravés sur les clés des linteaux nous renseignent sur les dates de ces transformations.



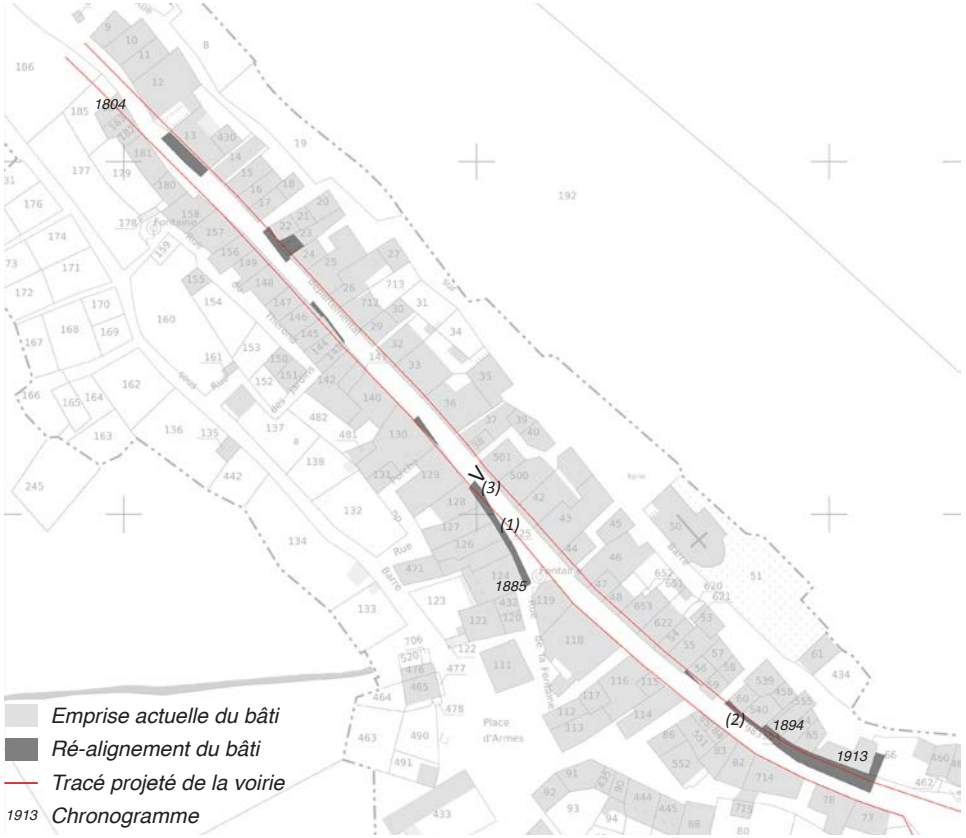
(1) Ensemble de façades alignées



(2) Façades alignées avec conservation du volume caractéristique des maisons d'époque médiévale



(3) Vue de la moitié occidentale de la Grand'rue au tracé rectiligne



Report du plan d'alignement sur le cadastre actuel



Plan d'alignement de 1881

Intérieurs représentatifs

Les espaces intérieurs des maisons du bourg s'organisent en étage. La distribution se faisait le plus souvent par un escalier droit latéral. L'escalier à vis dans ou hors œuvre apparaît à partir du XVI[e] siècle pour les bâtisses le plus cossues. Les transformations ou les constructions plus tardives ont utilisé le modèle de distribution de l'hôtel urbain avec une cage d'escalier centrale desservant les pièces de part et d'autre, supprimant ainsi les pièces commandées et permettant une plus grande intimité dans les modes de vie. Du côté nord de la rue principale, la pièce de vie se situe au premier étage ("bel étage") et le rez-de-chaussée était occupé par un commerce plus ou moins saisonnier ou l'étable. Ce premier niveau peut être entièrement ou partiellement voûté. Du côté sud, la pièce de vie se situe au niveau de la rue, en surplomb du jardin. Le niveau de comble servait de "pailler", où l'on entasse le foin et la paille pour l'hiver et où dormaient le plus souvent les bergers ou les domestiques.

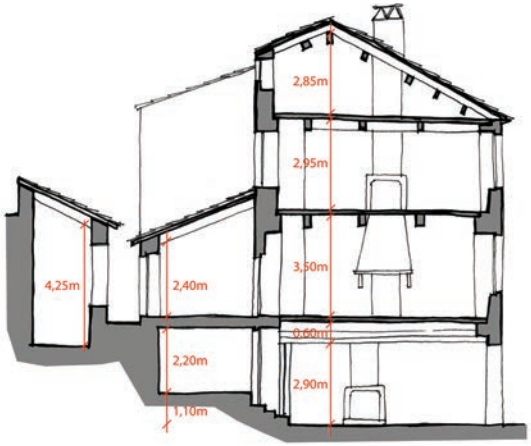
Il existe peu d'éléments ouvragés ou monumentaux excepté quelques cheminées. Les espaces sont simples, bénéficiant d'une grande hauteur sous plafond. Les murs voire même les planchers étaient enduits à la chaux ou au plâtre.

A noter un espace d'environ 1m de profondeur, situé en front de rue en arrière des arcades, qui menageait un passage d'un commerce à l'autre, en particulier les jours de foire. Ils ont été murés ou transformés en niches.

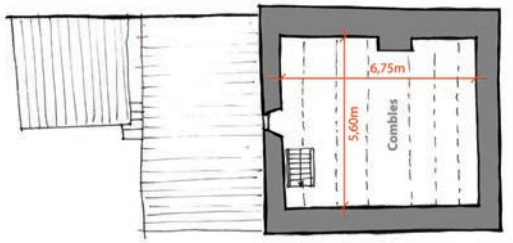
Parcelle B 32, Rue Principale



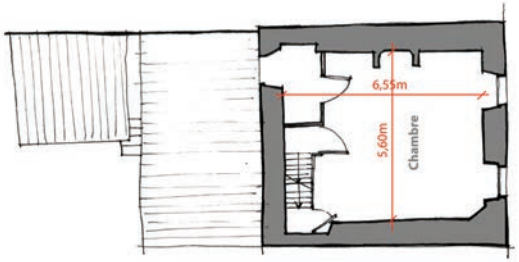
Emprise du bâti sur la parcelle



Coupe AA'



Plan combles



Plan étage 2



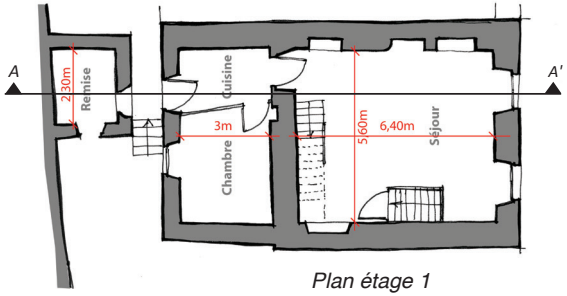
Façade sur rue



Cour



Salle du 1er étage



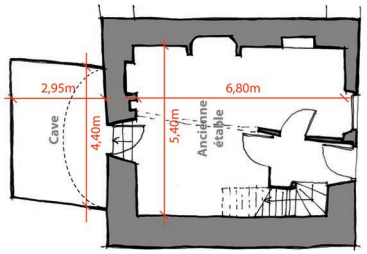
Plan étage 1



Cave voûtée



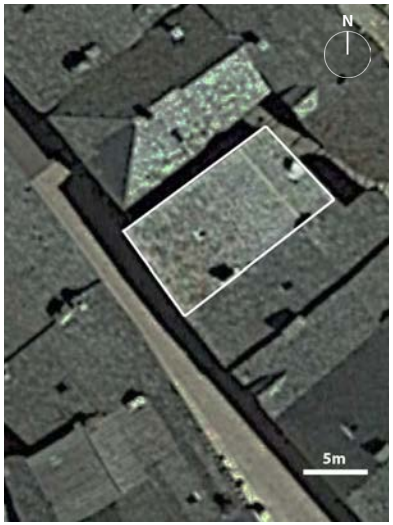
Rez-de-chaussée



Plan rez-de-chaussée

d'après le relevé de Dollfus atelier

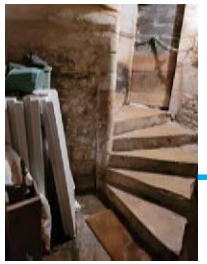
Parcelle B 501, Rue Principale



Emprise du bâti sur la parcelle



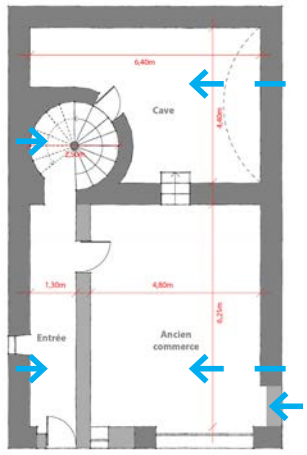
Façade sur rue



Escalier à vis



Couloir voûté cloisonné plus tardivement avec la fermeture de l'arcade



Plan schématique du rez-de-chaussée







Petit passage (muré) qui permettait d'aller une arcade à une autre

Parcelle B 124, Rue Principale



Emprise du bâti sur la parcelle



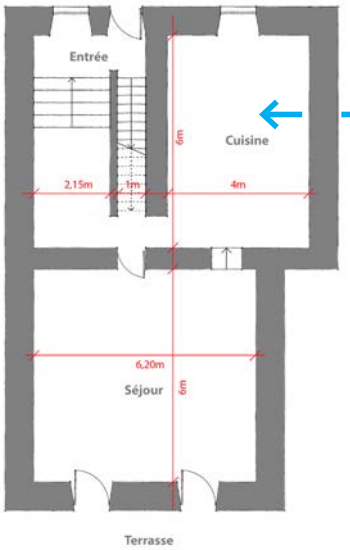
Façade sur rue

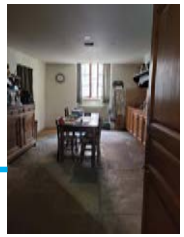


Voûte en berceau sous la partie entrée-cuisine



Voûte croisée sous la partie séjour





Cuisine semi-en-terrée par rapport à la ruelle



Chambre située à l'étage qui pour l'anédote a été inspirée de celle de J.-J. Rousseau



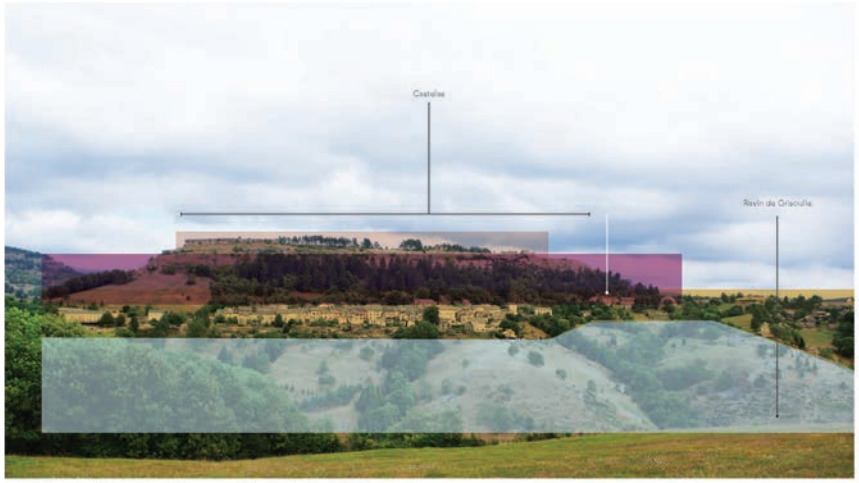
Séjour ouvert sur la façade sud et donnant accès au jardin

3.5 LES ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE CARACTÉRISTIQUES

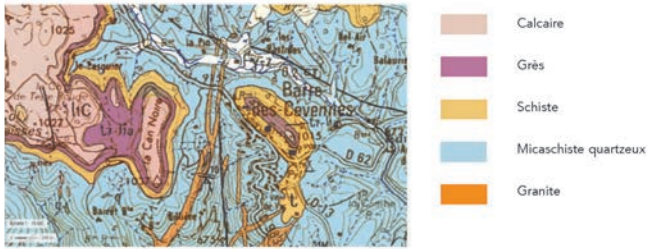
Une géologie mouvementée pourvoyeur d'une grande variété de pierres

Barre des Cévennes est située entre de quatre grands massifs montagneux : le causse Méjean (calcaire) à l'ouest, le Bougès et le mont Lozère (granite) au nord, les crêtes cévenoles (schiste) à l'est et le mont Aigoual (schiste et granite) au sud. Ainsi, la commune se situe dans une zone hétérogène du point de vue géologique. On retrouve les trois roches principales des massifs alentours auxquelles il faut ajouter le grès constituant le socle du Castelas.

On va retrouver cette variété de pierres dans les murs de soutènement en pierres sèches et dans les maçonneries des maisons. Dans les hameaux implantés dans les vallées, le schiste domine alors que dans le bourg, les murs et les encadrements en pierre de taille sont le plus souvent réalisés en pierre calcaire.



Vue sur Barre-des-Cevennes depuis la Can Noire



Extrait du diagnostic pour l'aménagement patrimonial, touristique et culturel de la Maison de l'Orient et de ses abords - LCD'O atelier d'architecture priam&allart



Panneau d'information situé sur le sentier d'interprétation de Barre. Il donne à voir la Can Noire en face expliquée par une coupe géologique. Elle indique les différentes strates de roches de la montagne que l'on retrouve ensuite dans les pierres du mur de soutènement situé à côté du panneau.
(de bas en haut : 1- granite, 2- quartzite, 3-schiste, 4- grès, 5- calcaire, 6- dolomie)



Les murs

Les murs étaient réalisés en maçonnerie de pierre, avec double parement de moellons généralement enduits.

Les enduits réalisés à base de chaux et de sables locaux recouvrent les façades du bourg, à l'exception des maçonneries en pierre de taille. Leur finition était lissée, à texture lisse et fine. A partir du XIXe siècle, on voit apparaître des décors peints soulignant la modénature de la façade (chaîne d'angle, encadrements,...).

Les percements

Les encadrements des baies sont en pierres de taille, monotithes pour les appuis et et linteaux. Certains linteaux plus modestes peuvent être en bois et des ouvertures plus larges ou appartenant à une modernature plus élaborée peuvent être réalisées par un arc en pierre.

Les toitures

Le toit traditionnel est à deux versants, les croupes sont rares, présentes sur quelques bâtiments ou rénovation du XIX^{e} siècle.

Il est couvert de lauze de schiste généralement taillée en écaille[1]. Les lauzes étaient traditionnellement fixées par une cheville enfoncée dans la douelle (planches jointives alignées horizontalement au-dessus des chevrons), aujourd'hui elles sont le plus souvent fixées au clou. Pour éviter les infiltrations et les remontées d'eau, les rangées doivent se recouvrir sur les 2/3 de la surface (1/3 de pureau, partie visible), et sont placées à pose jointive et à dimensions décroissantes de l'égout au faîtage.

Les rives sont réalisées par simple débord de lauzes de plus grandes tailles posées horizontalement sur les rives des longs pans. Les faîtages sont réalisés par des lauzes croisées formant lignole, des encoches latérales de 5 à 8 cm permette de les imbriquer.

1 Lors de la taille, les formes en écailles produisent moins de déchets que les formes rectangulaires



Enduit avec décors peint





Toitures en lauzes

Les cheminées

Les souches de cheminées sont traditionnellement maçonnées et enduites. Relativement massives, elles constituent un élément important de la silhouette bâtie. Elles sont couvertes par des dalles en schiste posées sur des plots en pierre.

Les lucarnes

On retrouve quelques lucarnes qui s'ouvrent sur les façades principales de maisons du bourg. A l'origine, il s'agissait de lucarnes à foin plus hautes et plus larges, établies à l'aplomb de la façade dites « meunières ».

Les menuiseries

Les portes et fenêtres sont en bois peint. Les portes d'entrée principales comportent généralement des assemblages de panneaux géométriques ou des décors chantournés pour les plus anciennes, les portes annexes sont traitées de manière simple mais finement exécutées (double lames croisées).



Lucarne "meunière" et petit pigeonnier en lauze



Porte secondaire à lames de bois croisées



Fenêtre à petits carreaux

Variété des détails architecturaux





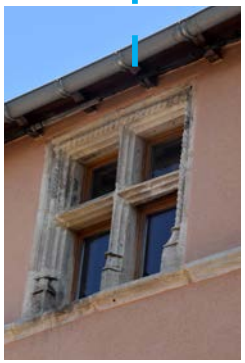
Baie à croisée



Linteau en accolade



Portail monumental (XVIII^e siècle)



Baie à croisée, cordons torsadés



Poulie et baie fenière témoin de l'usage agricole





Enfilades d'arcades surbaissées et ancien étale de commerce amovible



Baie à croisée



Enduit projeté à la tyrolienne et décors peint



Encadrement en pierre de taille (XX^e siècle)

3.5 LES ÉDIFICES MONUMENTAUX DU BOURG

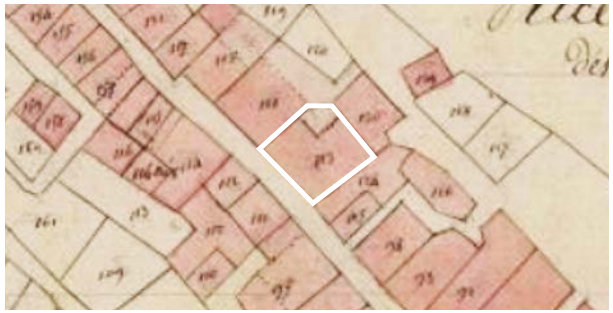
Le château[1]

Le bâtiment dit "château" se situe au centre du bourg, implanté le long de la Grand'Rue. Mentionné pour la première fois au XIII^e siècle comme "château neuf", son aspect actuel correspond à une phase de construction datant de la fin du XVI^e - début du XVII^e siècle. Il est probablement très différent de sa configuration médiévale et s'apparente dès lors à un hôtel urbain fortifié qui présente quelques éléments de fortification mais avec un rôle plus ostentatoire que militaire.

Il s'agit du bâtiment le plus cossu de la rue centrale, la façade principale est constituée de trois travées de baies alignées encadrées initialement par deux échauguettes. Elle s'élève sur 3 niveaux, séparés par des cordons filants entre les étages courants et une corniche moulurée formant l'avant-toit. Les fenêtres comprenaient des traverses et meneaux en bois et non en pierre. Le mur est construit en pierres de taille calcaires appareillées de manière régulière. Le rez-de-chaussée était constitué d'arcades partiellement rebouchées au XIX^e siècle pour réduire l'ouverture à des portes droites.

Une tour d'escalier en vis et partiellement hors œuvre est située au cœur du bâtiment, elle ne débute qu'à partir du niveau intermédiaire de la cour arrière. Un four banal[2], situé au rez-de-chaussée, devait déjà se trouver à la base du bâtiment[3]. Il s'agit d'un grand four de 3 m de diamètre auquel on accède par une des arcades de la rue puis par une porte.

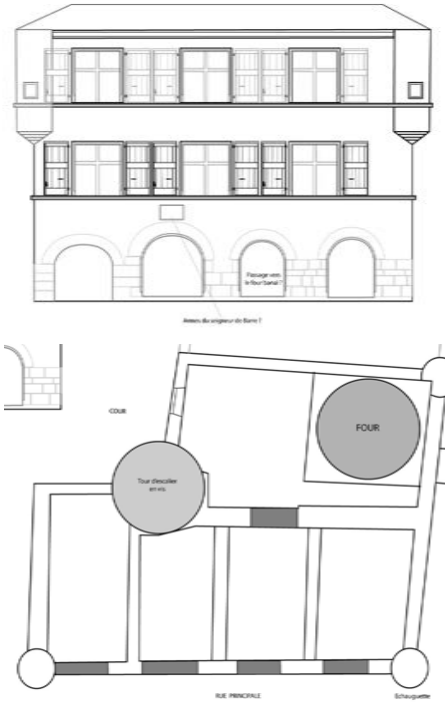
Le bâtiment n'a pas connu d'évolution significative après sa construction. Seule l'extension Est semble plus tardive et dater probablement du XIX^e siècle. L'évolution est plus significative dans l'aménagement de la bâtisse (huisserie, mobilier, embellissement...).



Emprise du château sur le cadastre napoléonien de 1823



Vue de la façade sur rue



Restitution de la façade ouest et du plan du rdc au XVIIe siècle, Cécile Fock-Chow-Tho, septembre 2021



Pièce principale du premier étage

1 D'après l'étude de la Conservation du patrimoine culturel du Département de la Lozère, Cécile Fock-Chow-Tho, septembre 2021

2 L'ouvrage de Jourdan nous apprend que le 2 juillet 1588, le seigneur de Barre traite avec Pierre Desfons, consul et notaire de Barre, de questions intéressant le « four banier » de la ville, Ibidem

3 Le conduit de cheminée, qui traverse la totalité de la bâtisse, prouve que le four existait dès l'origine de la construction (ou à défaut de four, s'agissait-il d'une cheminée monumentale ?), Ibidem

Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Cette église, possession de l'évêque de Mende, suit un plan très simples aux volumes bien définis et modestes, mais adaptés aux besoins liturgiques d'un territoire rural.

Elle se compose d'une nef de trois travées romanes voûtée en berceau plein cintre avec doubleaux. L'abside voûtée en cul de four, est précédée d'une travée en berceau légèrement brisé, constituant un petit chœur. Comme la plupart des églises romanes du secteur, elle a été modifiée ultérieurement notamment par l'adjonction de chapelles au niveau de la nef, conférant à l'édifice des faux collatéraux. Une chapelle au nord (XIV^{e} siècle) et trois au sud ont été ajoutées, ainsi qu'une travée à l'ouest (XV^{e} siècle). Cette travée forme porche dans sa partie basse. Une voûte d'arête sépare ce porche de la tribune couverte d'une croisée d'ogive.

A l'extérieur, l'abside présente un bel appareil de moellons où alternent calcaires et grès. Une corniche, soutenue d'une série de modillons nus, souligne le bord de la toiture.

Avant la Révolution française, le clocher se trouvait sur le côté septentrional de l'église, au-dessus de la chapelle. Le clocher fut rasé et l'église transformée en temple de l'Être Suprême[1]. Un campanile a été élevé à la fin du XVIII^{e} siècle, contre la façade ouest du porche.

Cette église est classée Monument historique par arrêté du 5 octobre 1931.

1 Chabrol, 1983

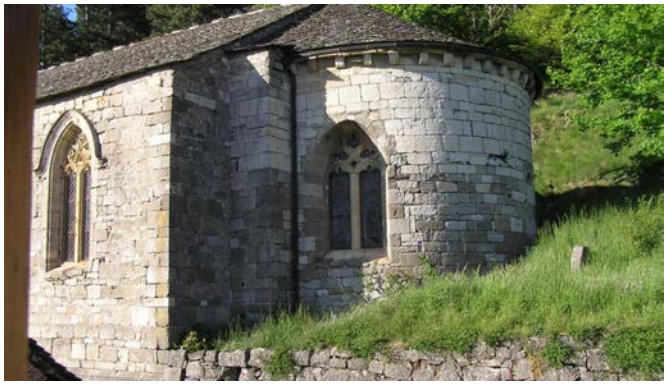


Emprise de l'église sur le cadastre napoléonien de 1823



Vue du clôcher





Crédit photo : OT des Gorges du Tarn, Causse et Cévennes



Le temple

Les temples construits aux XVI[e] et XVII[e] siècle avaient été détruits lors de la révocation de l'édit de Nantes en 1685. A Barre, les temples bâtis à côté de l'église[1] puis sous le village furent démolis obligeant à célébrer le culte « au désert » – c'est à dire à l'air libre ou chez des particuliers.

Grâce à une souscription et surtout avec l'aide financière de l'Etat, les Barrois acquièrent trois petites maisons à l'entrée de la ville où sera construit le nouveau temple entre 1823 et 1826.

Son architecture de style néoclassique est très sobre comme la plupart des temples édifiés à cette époque. La façade d'entrée est perpendiculaire à la rue, ouverte sur une cour. La travée centrale est composée par le portail d'entrée en pierres de taille, des baies géminées coiffées d'un occulus et le mur-clocher.

Le bâtiment s'élève sur 3 niveaux : le rez-de-chaussée semi-enterré situé au niveau de la Grand'Rue, le premier étage de la grande salle du culte et un dernier niveau où se déploie une galerie. Les façades latérales sont ouvertes par de grandes baies à linteau droit au premier étage et cintré au dernier niveau.

1 Le premier temple fut érigé près de l'église en 1608, peu après l'arrivée du protestantisme dans la région. Il n'en subsiste qu'une pierre, aujourd'hui visible sur la façade d'une maison de la rue principale, où l'on peut lire : "Qui est de dieu, oit la parole de Dieu, 1408". Les protestants construisirent un second temple sous le village en 1675 (Chabrol, 1983).



Emprise du temple sur le cadastre napoléonien de 1823



Vue du clôcher



Carte postale ancienne

3.6 LE PATRIMOINE CONTEMPORAIN

Le village de gîte
(d'après l'étude d'inventaire du CAUE 48)

Au cours des années 60, le département de la Lozère lance une grande opération de création d'hébergement touristique sous la forme de village de gîtes notamment.

Celui de Barre des Cévennes sera réalisé en 1971 sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat intercommunal des Hauts Gardons et conçu par les architectes Bernard Capelle et Robert Prohin.

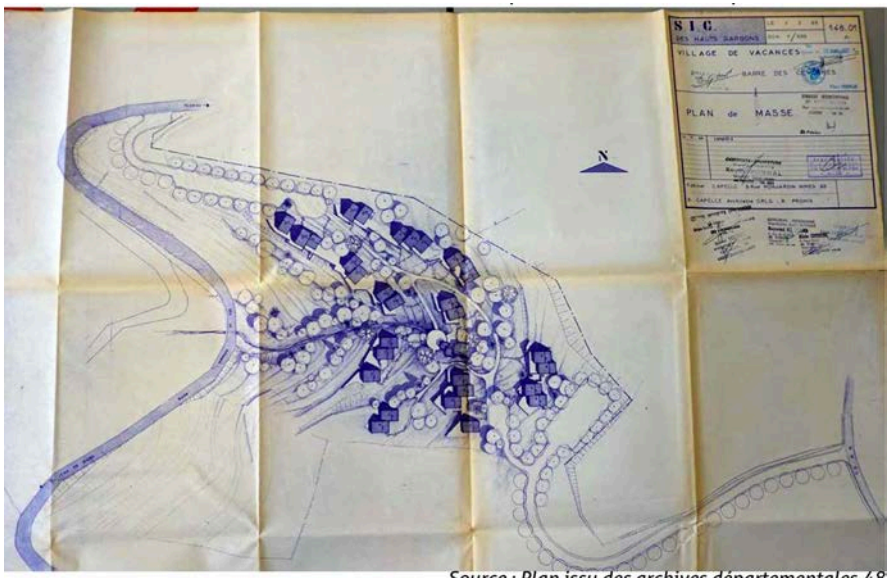
Situé sur un versant au sud du village, séparé de ce dernier par un petit vallon, il formera une première extension urbaine en périphérie du centre historique.

Les 30 gîtes s'organisent en fonction des courbes de niveau et l'implantation dans la pente permet de s'ouvrir largement sur la grand paysage. Chacune des maisons est orientée Est/Ouest, traversante, accolée 2 à 2 ou par rangée de 3 et ainsi créer des lots mitoyens réduisant les coûts de construction et l'emprise au sol. Les bâtiments sont reliées par des cheminements piétons qui suivent les courbes de niveau, l'accès aux gîtes s'effectuant toujours sur la partie haute.

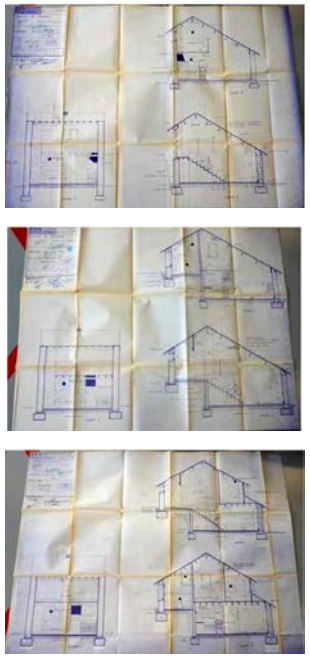
Les murs périphériques sont construits en pierre massive laissée apparente, le plancher de la mezzanine et la charpente sont en bois massif, les poutres sont laissées apparentes.

Au centre du complexe, on retrouve un bâtiment d'accueil et d'espaces collectifs de plus grand volume, ouvert sur une placette.

Une demarche de labellisation «architecture contemporaine remarquable» des sept villages vacances de Lozère est en cours.



Source : Plan issu des archives départementales 48



Plans extraits de l'étude d'inventaire du CAUE 48



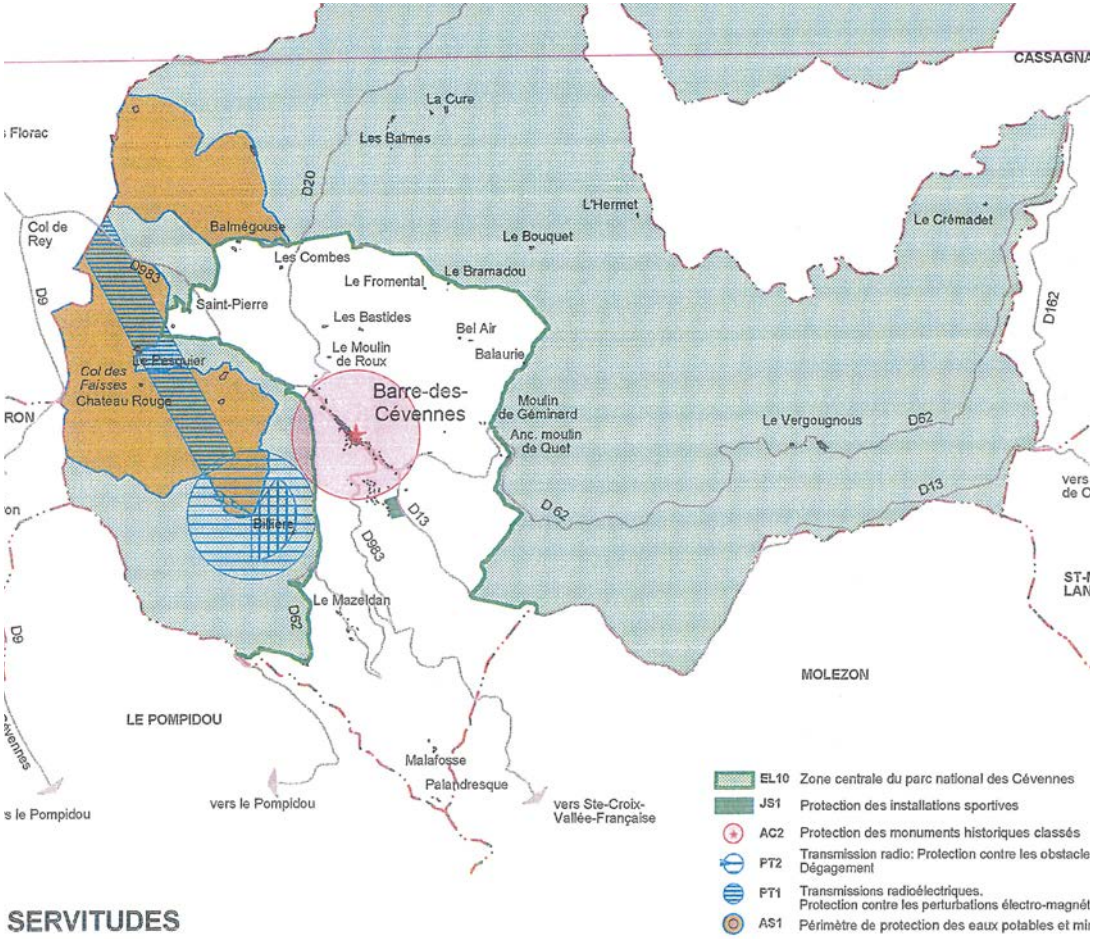
Source : Plans issus des archives départementales 48

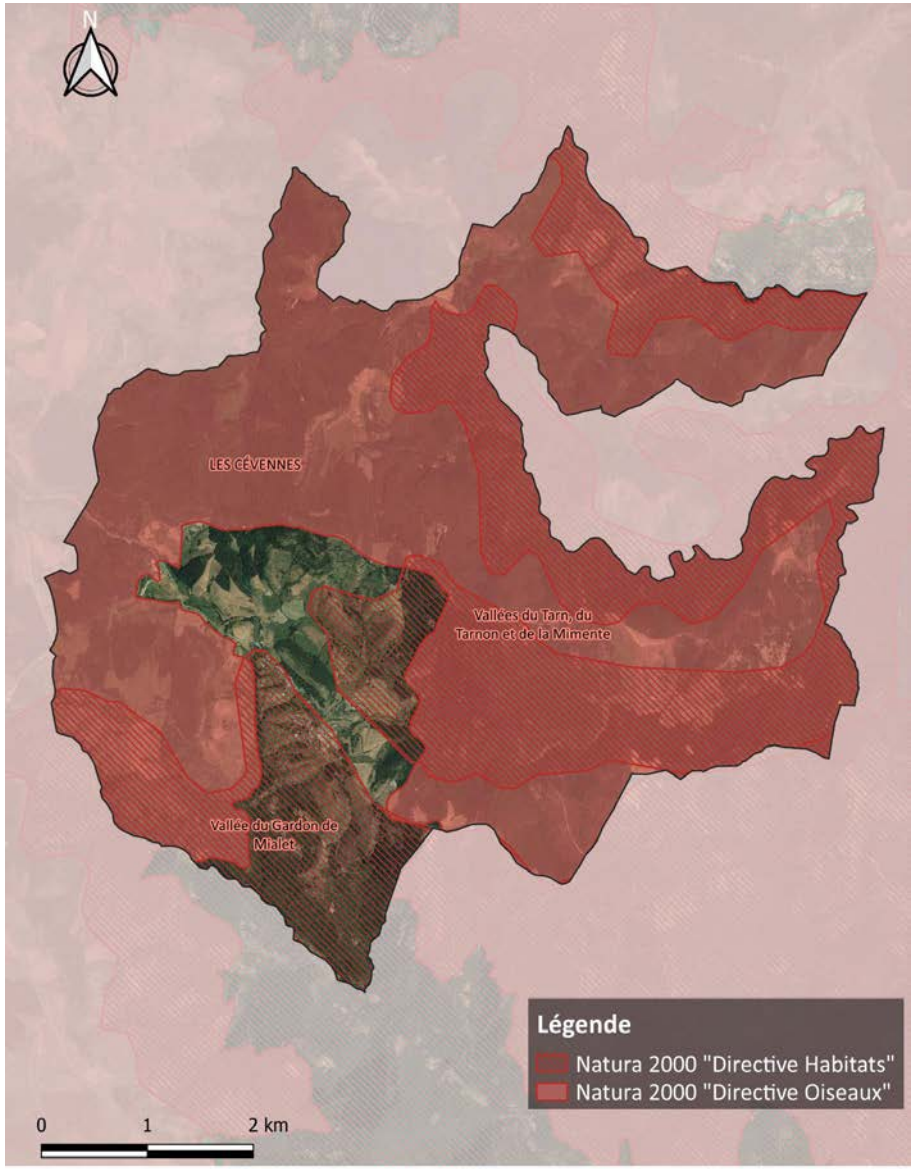




PARTIE 4
PROPOSITION DE PÉRIMÈTRE SPR

4.1 CARTES DES PROTECTIONS ET SERVITUDES

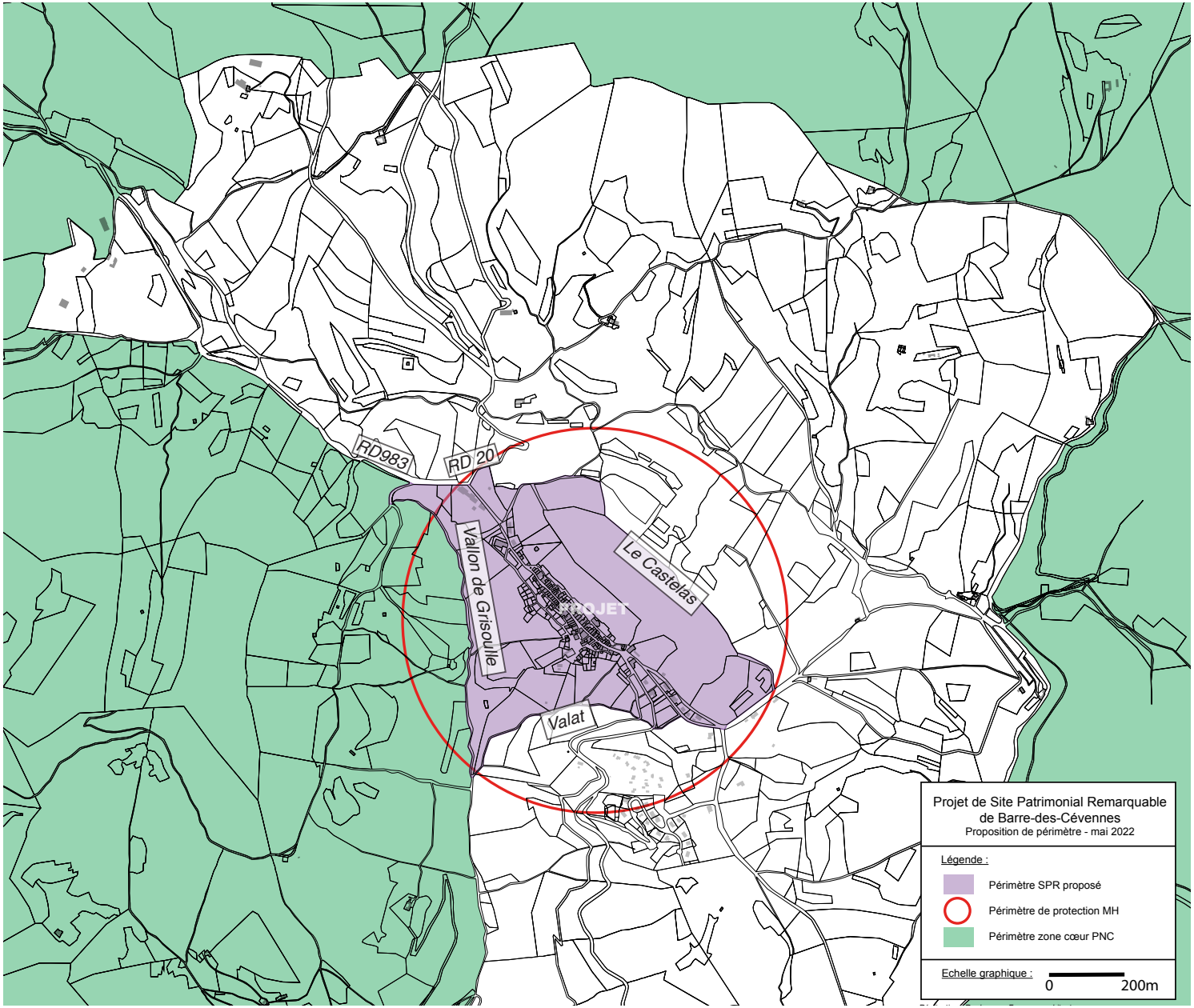




Localisation des sites Natura 2000
Commune de Barre-des-Cévennes

Réalisation Janvier 2022 : C.Lassalle
Sources : DREAL Occitanie / Fond Ortho Google

4.2 LE PÉRIMÈTRE PROPOSÉ



Le périmètre proposé pour le SPR couvre le secteur sud du village offrant une perception complète sur l'ensemble formé par la relation forte entre le Castelas, le village, les jardins vivriers et les pentes abruptes en surplomb du ravin de Grisoulle.

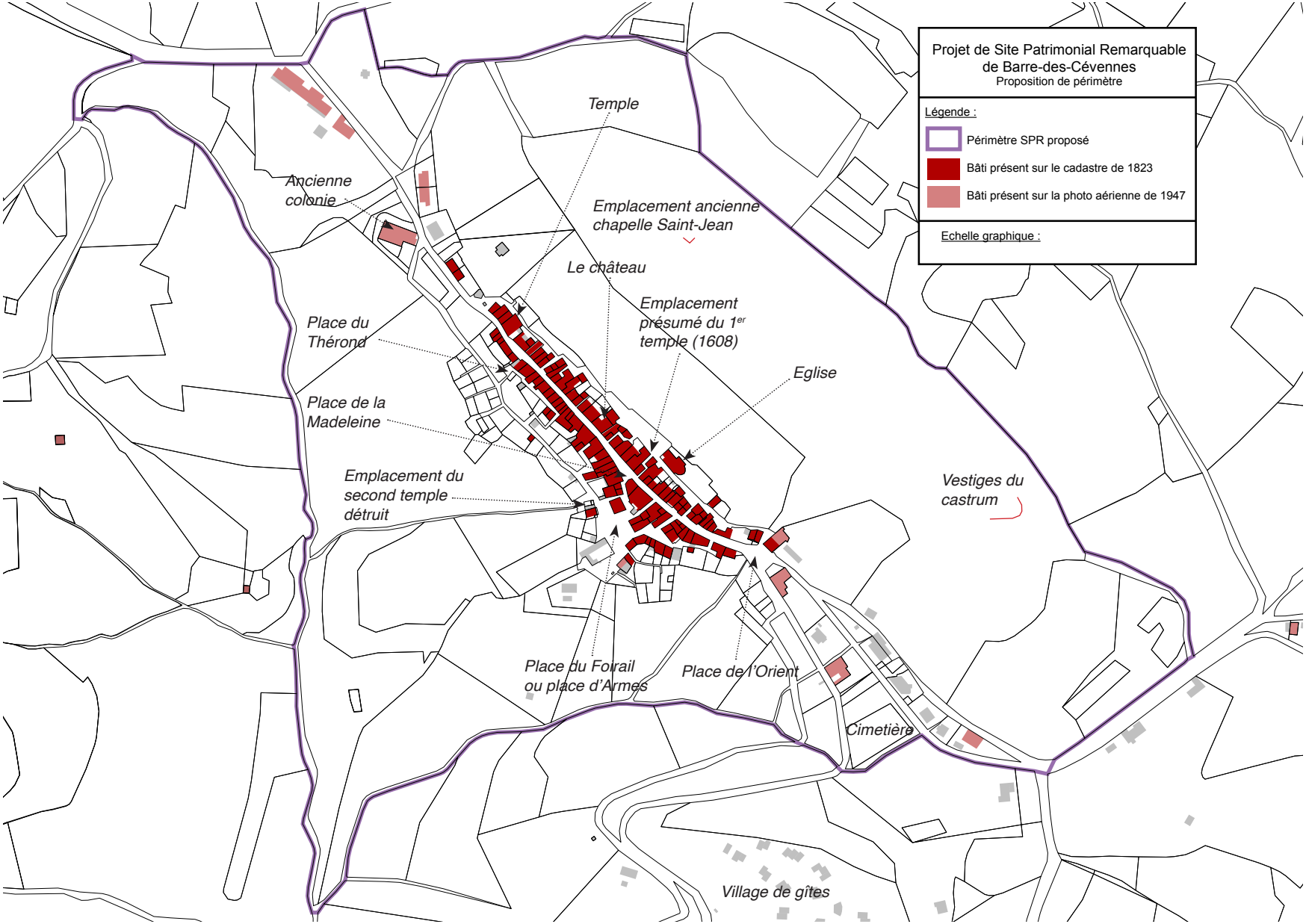
En conséquence, il est proposé que les limites ouest du SPR soient calées sur le cours du Grisoulle permettant également d'établir une continuité de protection avec la zone «coeur» du Parc National des Cévennes.

Au nord, la limite suit les RD 983 et RD 20 dont l'intersection marque un cone de vue majeur sur le village.

Au nord ouest, le périmètre intègre la majeure partie du Castelas, véritable monument du village, à l'exeption de son piémont nord n'offrant pas de relation directe avec le village.

Au sud, la limite proposée suit une limite «naturelle» formée par un petit valat traversant l'ancienne draille d'accès au village. Le périmètre inclu le petit faubourg établit dans les années 1970 pour accueillir la salle communale et la gendarmerie notamment et qui participe, en perception lointaine, à la silhouette du village.

4.3 LE CENTRE VILLAGE OÙ SE CONCENTRENT LES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX MAJEURS



4.4 LES ENJEUX D'UNE RELATION FORTE ENTRE LE VILLAGE ET SON SOCLE



L'inscription du village sur le socle géomorphologique est particulièrement important à Barre des Cévennes.

En effet, la géologie, la pente, les affleurements rocheux ne peuvent être lisibles et s'exprimer pleinement que si les aménagements sont modestes laissant une grande place aux paysages ouverts de prairies agro-pastorales.
A l'inverse, depuis une trentaine d'année, ce paysage «naturel» d'accompagnement se modifie sensiblement faisant apparaître des enjeux importants pour le maintien des qualités de Barre des Cévennes.

Sur le Castelas, **le développement des Pins noirs d'Autriche ferme** peu à peu la relation de co-visibilté entre le village et son «monument naturel». Les sculptures ruiniformes de la partie sommitale sont déjà en partie masquées par les ligneux. En outre, les dispositifs de prévention des risques de chute de blocs sont à encadrer fortement pour ne pas altérer cette géologie dolomitique caractéristique. A l'aval, la tendance pourrait être d'y établir tous les usages «contingents» du village. La construction de la STEP répond d'ailleurs à cette logique.
Il convient donc d'encadrer fortement l'inscription de ces dispositifs au risque de banaliser les pentes du vallon de Grisoulle qui sont essentielles pour souligner la silhouette du village.



La STEP, son chemon d'accès en courbe et les déblais/remblais assez visibles sous la silhouette du village



Depuis le sommet du Castelas, les pins noirs interdisent déjà toute relation visuelle avec le village



Paysage ruiniforme présent au sommet du Castelas. La prévention du risque de chute de blocs devra être encadrée pour éviter l'altération de ce paysage géologique exceptionnel





Exemples de sécurisation de falaises qui risquerait d'altérer gravement le paysage du Castelas





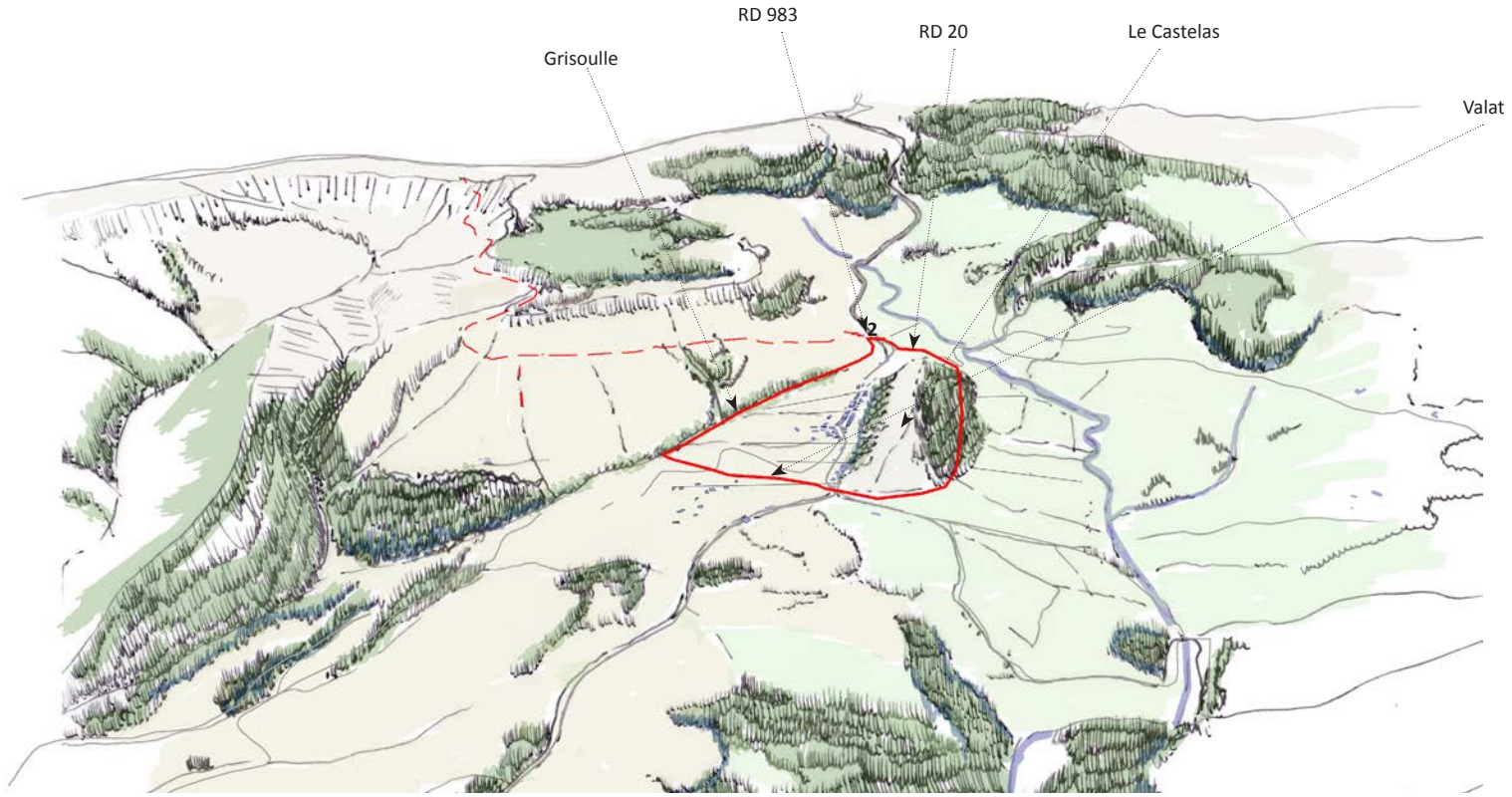
Le Castelas, depuis les rives de Grisoule, jusqu'au sommet est en symbiose avec le village sur de nombreux plans :

- historique (le château primitif est situé sur le sommet du Castelas),
- climatique (le Castelas offre une protection contre les vents du nord et forme un «micro-climat»,
- hydrographique (de nombreuses sources affleurent sur les pentes karstiques du Castelas à proximité du village)
- paysager , l'ensemble formant un monument naturel «signal» très important dans la lecture de la silhouette de Barre des Cévennes

Par ailleurs, ces secteurs d'accompagnement ne sont pas sans enjeux liés aux changements d'usages, à la sécurisation ou à l'accueil de nouvelles activités. En effet, le Castelas est soumis à un Plan de Prévention Chute de blocs qui pourrait justifier des travaux de confortement ou de mise en sécurité de la falaise qui doivent être encadrés.

A l'aval, la construction de la STEP est visible notamment pas la construction de la piste d'accès et des déblais réalisés. En outre, les aménagements paysagers divers sont immédiatement visibles et impactent la compréhension globale du village et de son paysage. La gestion des cheminements, des déblais/remblais et du vocabulaire végétal sur le socle constitue un enjeu majeur de préservation des paysages de Barre des Cévennes.

Croquis schématique figurant le périmètre proposé :



Ce périmètre permet d'englober les quatre éléments indissociables qui fondent les qualités de Barre des Cévennes et d'encadrer les évolutions possibles y compris des secteurs d'accompagnement paysagers :

- le Castelas et l'enjeu fort autour des travaux de sécurisation des falaises
- La silhouette du Village, sa morphologie et son épannelage
- la couronne de jardins vivriers et l'ensemble du petit patrimoine associé (murets, soutènements, fontaines...)
- les premières pentes du vallon de Grisoulle et les enjeux liés à l'accueil d'activités contingentes (STEP) ou de changement de pratiques (émergence de parcs paysagers à la place du paysage agro-pastoral.)

Périmètre proposé sur la photo de la silhouette du village :



BIBLIOGRAPHIE

BORJON M., dossier de candidature pour l'inscription des Causses et des Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement / GRAHAL, 2011

BOUTIN J.-Y., *La Grotte sépulcrale de Balmegouse, Commune de Barre-des-Cévennes*, Rapport de sondages, Novembre 2011 (SRA).

CABANEL P., *Histoire des Cévennes*, Que sais-je ?, PUF, Paris 1998.

CAUE 48, Dossier d'inventaire architecture contemporaine remarquable Lozère, Août 2022.

CHABROL J.-P., *La Cévennes au village*, Edisud, Aix-en-Provence, 1983.

CHABROL J.-P. et VERDIER M., *Barre-des-Cévennes, la cité des foires*, Alcide, Nîmes, 2013.

Coll. PNC, *Maisons des Cévennes - Architecture vernaculaire au coeur du Parc national*, éditions du Rouergue, 2010

CHRISTOPHE D., Les Causses et les Cévennes paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen, DRAC du Languedoc-Roussillon, 2015.

DESLASPRE J. Chemins, routes et drailles en Gévaudan sous la monarchie absolue (1660/1789), Sté des Lettres, Sciences et Arts de la Lozère, 1994.

JOUTARD P., *Les Cévennes , de la montagne à l'homme*, Privat, Toulouse, 1999.

FAGES G., *Le Rocher des Croix, la Can de l'Hospitalet, commune de Barre-des-Cévennes*, Rapport de sondage (SRA).

FOCK-CHOW-THO C., *Étude sommaire du bâti de la parcelle B36*, Conservation du patrimoine culturel Département de la Lozère, septembre 2021.

TILLAULT F., *Compléments de documentation concernant le patrimoine avec statut de protection et non-protégé de la zone Mont-Lozère-Bouges du PN des Cévennes*, Rapport d'opération de prospection, SRA n°114/2001, janvier 2004 (SRA).

TRAVIER D., Le fonctionnement et le rôle des places de Foire dans les échanges commerciaux liés à l'agropastoralisme, 2016

https://www.reveeveille.net/candelhospitalet/le-chateau-de-terre-rouge/